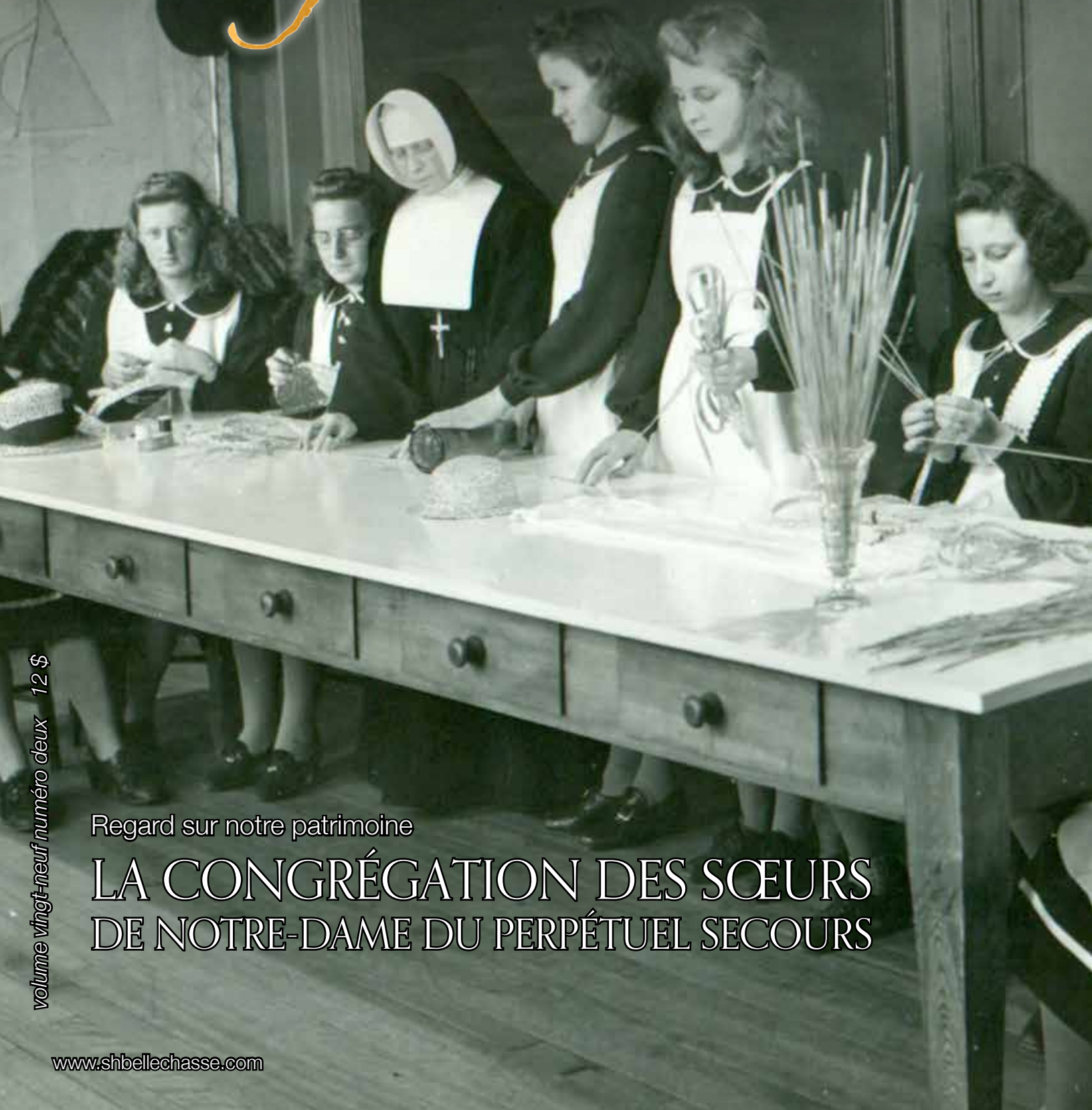


Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE



volume vingt-neuf numéro deux 12 \$

Regard sur notre patrimoine

LA CONGRÉGATION DES SŒURS
DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **Michel Tardif**

418.882.8160 micheltartif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **Pierre Prévost**

418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE **Lucie Fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

ADMINISTRATRICE **Marie-Josée Deschênes**

418.882.3528 mjdeschenes@mjarchitecte.com

ADMINISTRATEUR **Robert Tessier**

418.884.0626 tessierrobert@videotron.ca

ADMINISTRATEUR **André Bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATEUR **Mario-Georges Fournier**

418.883.3952 fournier.mar@globetrotter.net

ADMINISTRATEUR **Pierre Lefebvre**

418.903.1899 pilefebvre@videotron.ca

ADMINISTRATEUR **Nicolas Godbout**

418.243.3579 nicolas.godbout@hotmail.com

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTEUR EN CHEF **Michel Tardif**

ÉQUIPE ÉDITORIALE **Pierre Prévost,
Marie-Josée Deschênes, Lucie Fillion,
Pierre Lefebvre, Nicolas Godbout**

RÉVISEUR **René Minot**

GRAPHISME **Nicolas Godbout**

Couverture

Patronage Notre-Dame-des-Anges, tressage de la paille, circa 1965; Vue sur l'étang des Sœurs depuis le clocheton de la résidence Notre-Dame. Collection NDPS.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **8, avenue Commerciale,
Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

COURRIEL **redaction@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006** ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en

Mot du président

Ce numéro spécial d'*Au fil des ans* allie la tradition de la SHB de fidélité au territoire de la MRC de Bellechasse, tout en appliquant la nouvelle facture graphique instaurée depuis le premier numéro de cette 29^e année de parution. Ce numéro répare une omission remontant à l'été 2010, lorsque la parution d'un numéro thématique sur les communautés religieuses en Bellechasse avait malencontreusement occulté la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

À l'occasion du 125^e anniversaire de fondation de cette communauté religieuse, cette parution fait la lumière sur une portion du paysage éducatif et confessionnel en Bellechasse. Bien sûr, on ne pouvait traiter de toutes ses œuvres hors territoire. Nous découvrirons davantage cette congrégation à travers ses empreintes sociales, patrimoniales, archivistiques et spirituelles.

Je tiens, au nom du conseil d'administration de la SHB à remercier Pierre Lefebvre, qui s'est dévoué entièrement à l'écriture de cet ouvrage par des entrevues diverses et une recherche soutenue dans les archives de la congrégation, mettant en valeur une banque d'images et de documents textuels souvent inédits.

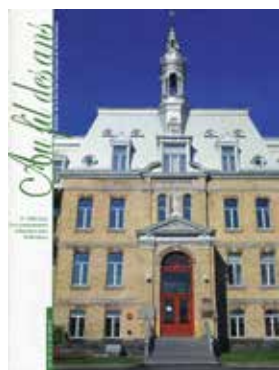
L'auteur a pu compter sur la contribution de Nathalie Gourde qui a mis à jour et illustré l'histoire des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours sur le site Internet de la congrégation. Sœurs Micheline Veilleux et Huguette Lessard ont aussi apporté leur aide pour faciliter la compréhension de la chronologie des événements qui ont marqué l'évolution du site conventuel et celui du Lac-Vert. La SHB leur dédie ce numéro, en remerciement pour leur collaboration, et à l'ensemble des membres de la congrégation qui aura le plaisir d'en faire la lecture, comme témoignage de reconnaissance et d'admiration pour leur œuvre.

Des remerciements tout particuliers s'adressent à sœur Gaétane Guillemette qui a si généreusement accepté de relire l'entièreté des textes, malgré ses engagements au sein de la communauté et sa période de convalescence.

Michel Tardif

<i>Introduction</i>	3
1. La fondation de la communauté	6
2. Les champs d'activités des religieuses	14
3. Le patrimoine conventuel du XIX^e siècle	22
4. Le patrimoine conventuel du XX^e siècle	31
5. Le patrimoine du domaine du Lac-Vert	59
6. Les services au sein des paroisses	72
7. Les missions communautaires en dehors	78
8. Le patrimoine de la modernité	84
9. L'évolution récente de la communauté	93

INTRODUCTION



À l'été 2010, la Société historique de Bellechasse publiait un numéro thématique de sa revue *Au fil des ans*, axé sur les communautés religieuses qui ont œuvré dans Bellechasse. Même si une photographie de l'entrée principale de la maison mère des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours figure à la une de ce numéro, aucun texte n'a malheureusement été consacré à cette communauté, pourtant de loin la plus importante dans l'histoire bellechassoise.

À l'occasion des fêtes soulignant le 125^e anniversaire de la fondation de la congrégation, la Société historique de Bellechasse souhaite corriger cette omission en publiant un numéro exclusif pour compléter l'information historique disponible sur le rôle des communautés religieuses dans Bellechasse. Cette publication utilise la nouvelle charte graphique adoptée pour la revue au début de 2017, un défi pour l'auteur et pour le graphiste en raison de l'abondance d'images d'archives disponibles pour illustrer l'évolution de la communauté. La SHB est grandement reconnaissante envers la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours qui lui a permis d'utiliser ses banques de données numériques composées de textes et d'images aux fins de la présente édition.

L'histoire des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours a fait l'objet de plusieurs publications, dont *Le miracle de St-Damien* d'Alphonse Désilet, *Une maison bâtie sur le roc* de sœur Julienne Gosselin, *Un siècle sur les bords du lac Vert* de sœur Marie-Paule Leblond et, enfin, une thèse de doctorat rédigée par sœur Gaétane Guillemette, ancienne secrétaire générale de la congrégation, qui relate les résultats de sa recherche sur la dynamique de changement qui a marqué les différentes étapes de l'évolution de la communauté.

La mission territoriale de la SHB a suggéré une approche différente pour aborder l'histoire de cette communauté dont la naissance, l'expansion et le maintien de son siège social sont intimement liés à la MRC de Bellechasse. C'est à travers les empreintes laissées dans le paysage et dans la collectivité de Bellechasse que la revue *Au fil des ans* convie ses lecteurs à découvrir l'histoire fascinante de la fondation et de l'expansion de cette communauté de femmes qui contribue à la fierté des Bellechassois, malgré la méconnaissance de son existence et de sa participation à l'évolution du Québec.

Après une courte mise en contexte, ce numéro présente l'œuvre des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours en explorant leur progression manifestée par l'implantation d'une multitude de bâtiments et dépendances sur deux vastes domaines situés au cœur du noyau villageois et autour du lac Vert, dans la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, et en suivant le parcours de leurs missions dans 14 municipalités de la MRC de Bellechasse. La description de leur patrimoine bâti fournira le prétexte pour comprendre la chronologie de leur transformation au fil des ans, leur adaptation aux changements sociologiques et religieux et l'importance de leur contribution au développement de la région de Bellechasse, de son identité et de sa prospérité.

En plus de donner un sens à l'existence de l'impressionnant parc immobilier de la congrégation, ce numéro veut rendre un hommage de mémoire aux deux fondateurs et à ces centaines de femmes qui ont pris soin de plusieurs de nos ancêtres, qui ont formé un grand nombre de nos concitoyens, qui ont accompagné certains des plus démunis dans leur peine et leur misère et qui continuent encore, par leur soutien spirituel, à semer le bonheur et la compassion dans notre coin de pays.

L'auteur reste fasciné par l'œuvre de cette congrégation, leur résilience à travers l'évolution de notre société et surtout, leur souci à semer de la beauté et de la bonté, inspirées par leur foi, mais aussi leur dévouement sans borne, leur générosité dans le détachement et leur amour des autres, surtout des grands oubliés de notre monde.

On retrouvera dans ces pages quelques textes élaborés avec la complicité des religieuses lors de la confection de panneaux d'interprétation historique, de capsules vidéo ou de sites Internet. Leur histoire est celle d'une communauté religieuse certes, mais elle est aussi une partie importante de la mémoire de Bellechasse. En effet, notre riche patrimoine religieux n'est pas l'expression d'une croyance, mais plutôt un indicateur de la culture d'un peuple. Occulter la présence des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ne servirait qu'à contribuer à effacer la mémoire des Bellechassoises. Faute de connaître leur apport, nous ne comprendrons jamais qui nous sommes et qui nous voulons devenir. Notre besoin d'appartenance, notre fidélité au passé et le respect de notre identité nous invitent à lire avec attention, ouverture et optimisme les pages qui suivent.

Mise en contexte

Les communautés religieuses ont apporté une contribution inestimable à la société québécoise. La période de la fondation de Québec en 1608, jusqu'à la conquête britannique en 1759, est marquée par la présence des Récollets, des Jésuites et des Sulpiciens, toutes des communautés masculines, mais aussi par l'apport des communautés féminines pionnières : les Augustines et les Ursulines, débarquées à Québec en 1639, les Hospitalières de Saint-Joseph, implantées à Montréal en 1659, la Congrégation de Notre-Dame, fondée en 1659 par Marguerite Bourgeoys, puis enfin, les Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs grises), fondées en 1737, par Marguerite d'Youville.

La période qui a suivi la conquête a imposé aux communautés religieuses quelque 190 années difficiles en raison des lois restrictives anglaises qui les font disparaître ou qui restreignent leur renouvellement. Le nombre de leurs membres doublera néanmoins, atteignant quelque 300 religieuses et religieux sur une population de 650 000 personnes en 1840.

L'adoption de l'Acte d'union de 1840 apporte des changements territoriaux et politiques majeurs, notamment la fusion du territoire du Haut-Canada avec celui du Bas-Canada pour former le Canada-Uni. L'Acte d'union consacre l'anglais comme la seule langue officielle du Canada-Uni : langue du parlement, des documents officiels et des projets de loi. Bien que cet acte eût été une tentative d'assimilation des Canadiens français catholiques, il a aussi suscité un mouvement social et politique visant à protéger la foi, tout en assurant la défense de la langue française. On a alors assisté à un véritable réveil religieux et nationaliste parmi la population pour résister à l'assimilation et à l'exode de la société canadienne-française, dont la moitié avait déjà émigré dans les autres provinces du Canada et aux États-Unis. À partir du milieu du XIX^e siècle, il est alors devenu normal et souhaitable que les familles canadiennes-françaises donnent de leurs fils et de leurs filles à l'Église. Toutes les communautés religieuses en profiteront pendant plus de 100 ans et plusieurs seront créées au cours de cette période, dont la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Pour comprendre dans quel contexte cette communauté religieuse a pris son envol au tournant du XX^e siècle, il est important de rappeler le profil socio-économique du Québec à cette époque. Les débuts de l'industrialisation avaient déjà contribué à créer de nouvelles opportunités pour les

travailleurs; la population était attirée vers les villes en quête de meilleures conditions de vie. En effet, la majorité des gens, plus de 60 % de la population, vivaient encore dans les campagnes, travaillant péniblement pour tirer de maigres revenus de l'agriculture. En milieu rural, il n'y avait ni électricité et ni eau courante; les routes reliant les villages imposaient de longs et pénibles déplacements en voiture à cheval. Le train circulait déjà depuis 1855 à Saint-Charles-de-Bellechasse et offrait une grande mobilité vers le reste du Canada et vers les États-Unis. L'arrière-pays a dû attendre jusqu'en 1914 pour avoir une desserte ferroviaire régulière qui s'arrêtait à Saint-Damien-Station, situé à quelques kilomètres du cœur du village de Saint-Damien-de-Buckland.

Alors que l'agriculture pratiquée au XIX^e siècle en était une de survivance, les moyens de transport ont permis aux agriculteurs de vendre leurs produits excédentaires (avoine, foin, bois, pommes de terre et produits laitiers) et de se donner une capacité d'achat inespérée pour se procurer des biens manufacturés ou importés. Le magasin général local s'impose alors comme unique fournisseur de biens aussi variés que les outils, les semences, la nourriture, les tissus et les rares instruments agricoles alors offerts. Des artisans offrent aussi leurs services pour réaliser des tâches spécialisées, comme la forge, le moulage du grain, le sciage du bois, la fabrication de voitures ou de meubles, portes et fenêtres. Les familles nombreuses procuraient à cette époque une main-d'œuvre à bon marché, mais encore fallait-il qu'elle dispose des connaissances nécessaires pour accroître la production agricole. Or le système scolaire était très déficient, surtout en milieu rural.

Dans les villes et dans certains gros villages, des communautés religieuses dispensaient déjà des soins de santé à la population, l'éducation de base aux enfants et l'accueil des personnes dans le besoin, comme les orphelins, les personnes âgées et les indigents. Mais en campagne, ces « services sociaux privés » étaient en général inexistantes, particulièrement en milieu de colonisation. Quelques personnes seulement se démarquaient par leur niveau d'éducation et leur aisance financière, tels les membres du clergé, les marchands et certains professionnels, médecins ou notaires. Les écoles de rang continuaient de s'étendre au rythme du développement des régions agricoles, créant dans nos campagnes de nombreux emplois enviés par les femmes, jusque-là peu instruites et confinées à des tâches ménagères ou d'épouse.

Commencé en 1830, le phénomène d'émigration sévit encore au Québec au tournant du XX^e siècle, décimant les campagnes à une échelle comparable à l'appel des villes en voie d'expansion. Les meilleures terres étant depuis longtemps concédées, il ne reste plus que les terres de l'arrière-pays à coloniser. Les pressions sont fortes alors pour encourager le développement de l'agriculture et éviter l'égaré des « brebis », la perte de leur foi et l'abandon de leur langue maternelle.

En 1900, le Québec comptait 1 600 000 habitants et on dénombrait près de 100 communautés religieuses, regroupant quelque 12 000 membres. En 1960, la population du Québec atteignait 5 200 000 habitants. On dénombrait alors près de 190 communautés religieuses et un total de 60 000 membres au Canada, dont 50 000 au Québec. Les trois quarts de ces membres étaient des femmes.

Voyons maintenant comment la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours s'est insérée dans ce mouvement social et religieux, occupant de façon très discrète plusieurs secteurs d'activités dans un tissu social caractérisé par la pauvreté, la misère, la maladie, l'abandon des orphelins et des personnes âgées, l'absence de l'État providence, le manque de ressources spirituelles et le nonaccès à la connaissance.

Pierre Lefebvre

LA FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ

« Votre devise, dira le père Brousseau à ses religieuses, est *Deus Providebit*. Ayez toujours une confiance inébranlable en la divine Providence qui vous tient lieu de mère. »

Placée sous la protection de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours est fondée en 1892, à Saint-Damien-de-Buckland. D'abord implantée en milieu rural, la congrégation a fait preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation au cours de ses 125 ans d'existence pour réaliser sa mission d'évangélisation et rayonner à travers le monde, notamment au Québec, dans le nord de l'Ontario, en Amérique du Sud, en Afrique et dans les Caraïbes.

L'abbé Joseph-Onésime Brousseau et sœur Virginie Fournier en sont les fondateurs. Malgré de très graves problèmes de santé (cécité, paralysie), Virginie, ou mère St-Bernard comme elle était désignée, a porté secours à des milliers de jeunes, de malades et de mourants, assistée par un groupe de plus en plus grand de femmes consacrées à la vie religieuse.

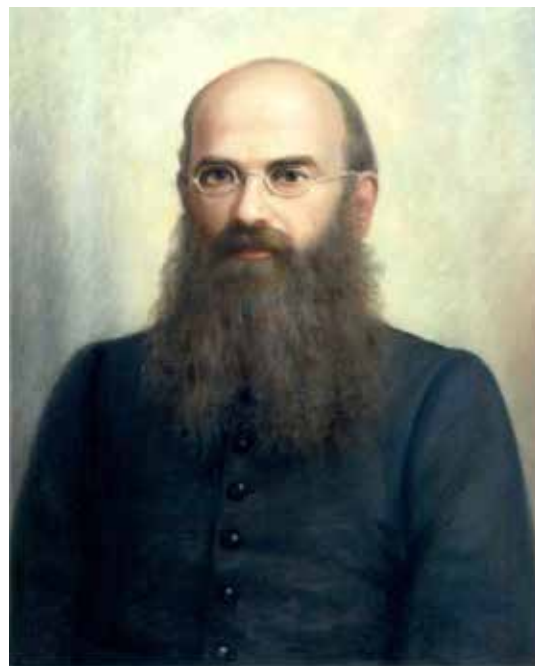
Les besoins locaux définissent les objectifs de la communauté

En 1892, devant les nombreux besoins de la nouvelle paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, en voie de colonisation, l'abbé Brousseau invite sœur Virginie Fournier à fonder avec lui la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Cette communauté aura pour but de venir en aide aux plus pauvres, particulièrement les orphelins et les vieillards abandonnés. Elle vise également à donner éducation et instruction aux enfants, principalement dans les paroisses rurales, dont plusieurs dans Bellechasse.

Le fondateur

Originaire de Sainte-Hénédine, Joseph-Onésime Brousseau est le fils cadet d'une famille de cultivateurs. Un attrait pour la prêtrise le marque dès son enfance. Après avoir fréquenté le Collège de Lévis et le Séminaire de Québec, il est ordonné prêtre en 1878. Quatre ans plus tard, on le retrouve curé à Saint-Damien. L'érection canonique de la paroisse Saint-Damien est proclamée le 28 septembre 1882.

Homme effacé, ardent travailleur, visionnaire et pieux, l'abbé Brousseau se préoccupe des besoins de son époque. Développer l'agriculture, assurer l'instruction chrétienne des jeunes et freiner l'émigration vers les États-Unis entrent



- *Portrait du père Joseph-Onésime Brousseau, cofondateur de la congrégation. Collection NDPS.*

dans ses audacieux projets. Sa grande compassion le presse également à soulager la misère des indigents, des vieillards et des orphelins. Vainement, il cherche des religieuses pour leur venir en aide.

Il s'adresse alors au cardinal Taschereau qui lui répond : « Faites-vous-en des sœurs, ce sera le meilleur moyen de succès ». Sa seule garantie de réussite réside donc dans sa foi indéfectible en la divine Providence. Appuyé sur cette foi, avec une piastre en poche, il va de l'avant et recrute les quatre premières religieuses, dont sœur Virginie Fournier (mère Saint-Bernard) qui sera la pierre d'assise de la nouvelle congrégation, nommée Notre-Dame du Perpétuel Secours (NDPS).

Le fondateur accompagne la communauté naissante. Avec la fondatrice, il rédige les premières constitutions de 1894 et il donne à l'institut son orientation missionnaire. « Votre devise, dira le père Brousseau, est *"Deus Providebit"*. Ayez toujours une confiance inébranlable en la divine Providence qui vous tient lieu de mère. »



En avril 1920, une lampe s'éteint avec le décès du père Brousseau âgé de 66 ans. À sa mort, l'institut des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours compte 230 membres, est présent dans 24 établissements d'enseignement et héberge 153 enfants et 60 vieillards. »

La fondatrice

Virginie Fournier naît et grandit à Lévis (Lauzon), sur la rive sud de Québec, dans une famille aimante et prospère. Elle est la troisième d'une maisonnée de neuf enfants. Diverses épreuves jalonnent sa vie, particulièrement une insolation qui la menace de cécité, mais aussi l'exode de la famille Fournier à Fall River (Massachusetts), aux États-Unis.

Femme de foi, humble et généreuse, pour qui la volonté de Dieu demeure la boussole de vie, Virginie désire ardemment se consacrer au Seigneur. Après deux tentatives infructueuses, ses yeux fragilisés l'obligent à renoncer à son projet. Mais Dieu n'a pas dit son dernier mot...

À 44 ans, riche de l'expérience antérieure, Virginie répond positivement à l'appel pressant du père Brousseau de fonder une congrégation religieuse. Elle abandonne tout et se consacre au Seigneur, le 28 août 1892. On lui donne le nom de mère Saint-Bernard. Au près de ses premières compagnes, Marie-Louise Labbé, Olivine Métivier et Aurélie Mercier, elle devient l'indispensable élément de stabilité sur lequel repose la fondation de la jeune communauté.

Sous sa gouverne, la congrégation prend doucement son envol. Elle est reconnue civilement le 12 janvier 1895. Le premier conseil général est formé le 4 mai de la même année et la fondatrice est élue supérieure générale. Elle cumule également les charges de maîtresse des novices, d'économe, de secrétaire et

- *Portrait de mère St-Bernard, cofondatrice de la congrégation. Collection NDPS.*

d'enseignante. En tout temps, elle accompagne ses sœurs dans le cheminement de la vie communautaire et leur insuffle le zèle missionnaire.

En avril 1918, mère Saint-Bernard décède à l'âge de 69 ans, après 25 ans de vie religieuse. »

Notre-Dame du Perpétuel Secours, patronne de la communauté

La fondation d'une communauté religieuse implique toujours le choix d'un patron religieux. Dans le christianisme, il est d'usage d'attribuer le nom d'un saint ou d'une divinité comme protecteurs d'un pays, d'une municipalité, d'une profession ou d'une multitude de groupes particuliers. Il s'ensuit une dévotion spéciale pour honorer cette figure, plus que toutes les autres, par des prières ou des offrandes, en reconnaissance des privilèges qui lui ont été donnés par Dieu. Cette dévotion vise à intervenir auprès de cette figure pour obtenir toutes les faveurs spirituelles et temporelles demandées, puisque le Seigneur permet que les choses humaines se déroulent pour réaliser les œuvres divines.

Le choix effectué par les fondateurs de désigner Notre-Dame du Perpétuel Secours comme patronne de la communauté n'est pas arbitraire. Il est inspiré par la mission même de la communauté religieuse qui est de se dévouer en permanence auprès des pauvres, des orphelins, des personnes âgées, des indigents, des malades et de la jeunesse féminine rurale.

Notre-Dame du Perpétuel Secours réfère à une icône miraculeuse ou peinture religieuse sur bois de Marie, mère de Jésus, dans l'Église de rite chrétien oriental. Datant du XV^e siècle, cette icône est universellement reconnue de type byzantin. D'origine crétoise d'après la légende, elle est parfois attribuée à saint Luc. La Vierge tenant le Christ rédemp-

teur dans ses bras est entourée des archanges Michel et Gabriel. Les quatre lettres grecques au-dessus d'elle «MP ΘΥ» signifient « Mère de Dieu » et les lettres «IC XC », « Jésus-Christ ». Au cours d'une apparition, la Vierge aurait demandé à être vénérée sous le nom de Notre-Dame du Perpétuel Secours, dans l'église Saint-Mathieu de Rome. Tous les éléments qui composent cette icône ont une signification particulière; par exemple, la tristesse perçue dans le regard de Marie, Vierge de la Passion, démontre qu'elle connaît la souffrance et peut compatir à la nôtre.

La communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours vénère également trois patrons secondaires, soit saint Joseph, sainte Anne et saint Antoine de Padoue. Ces noms se retrouvent dans la désignation des bâtiments et dans les prières quotidiennes des religieuses.

Les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, une organisation structurée

Une communauté religieuse est un groupe de personnes qui poursuivent un même idéal évangélique à l'intérieur d'un engagement dans la vie religieuse au service de Dieu et du peuple, notamment des plus pauvres. Leur existence est fondée sur une législation ecclésiale, le droit canon et civil, la Loi sur les corporations religieuses, qui leur donnent un statut de corporation au moyen de lettres patentes. Les règles de fonctionnement internes sont définies dans les différentes constitutions adoptées au fil des ans, selon l'évolution de la communauté.

La fondation de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours remonte à 1892, année où elle fut reconnue par le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, évêque de Québec. Ce dernier exerce alors son autorité sur la jeune congrégation et approuve notamment

tous les plans des constructions envisagées. L'incorporation civile de la congrégation est accordée par une charte provinciale le 12 janvier 1895. Le 2 juillet 1915, la communauté obtient son érection canonique par un document, émis par le cardinal Louis-Nazaire Bégin, qui lui donne naissance conformément au droit canon régissant les institutions religieuses. L'approbation pontificale viendra le 25 janvier 1958, sous le règne du pape Pie XII. Les dernières constitutions remontent à 1982. La Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours possède également une personnalité juridique dans les différents pays où elle entretient des missions.

La gouvernance de la congrégation se réalise à partir de trois lieux d'exercice de l'autorité : général, régional et local. Le Chapitre général est l'autorité suprême de la congrégation. Sa fonction principale est de veiller à la fidélité de l'institut, à son charisme, à sa mission et d'assurer l'unité dans la charité. Il a aussi pour mission d'élire la supérieure générale et le conseil général. L'administration générale est composée de la supérieure générale, des membres de son conseil et de l'économe générale pour tout ce qui touche les aspects matériels et financiers. La mission de la supérieure générale et de son conseil est de rechercher l'unité de la congrégation, dans la croissance humaine et spirituelle de ses membres et dans leur engagement apostolique au service de l'Église.

La congrégation est divisée en quatre entités régionales : Québec, Amérique du Sud, Amérique Centrale, Caraïbes et Afrique. Chaque région est administrée par une supérieure régionale et son conseil. Elles voient à la bonne gestion et à l'animation du vivre ensemble et de l'apostolat de la région. L'administration régionale agit en coresponsabilité et en

communauté avec le conseil général. Les régions sont constituées de communautés locales formées de religieuses qui, ensemble, vivent la mission dans un lieu donné. Le gouvernement local collabore à la réalisation des objectifs de la région, détermine ses priorités à la lumière des constitutions et de l'église locale.

La communauté religieuse se compose de membres qui, librement, s'engagent formellement dans la pratique des trois vœux classiques de pauvreté, chasteté et obéissance dans le cadre d'une vie communautaire plus ou moins stricte. Le vivre et le faire ensemble ainsi que le soutien mutuel font partie des valeurs profondes de la communauté qui se veut une communauté de pensée et d'esprit établie sur l'amitié, la fraternité, une unanimité d'esprit et des connivences nombreuses par rapport à un même idéal religieux.

La municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a le privilège d'être le siège social de la congrégation, le lieu de résidence du conseil général et de délibération du chapitre général, de même que celui de la direction de l'unité régionale du Québec.

Les pratiques vestimentaires des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours

Pendant de longues années, les Belchassois ont reconnu les religieuses par l'expression de leurs pratiques vestimentaires. À l'instar des prêtres et autres personnes qui ont aussi consacré leur vie à Dieu, l'engagement apostolique des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours est marqué par une prise d'habit conformément aux règles de leur congrégation.

La prise d'habit marquait habituellement l'entrée au noviciat, après une période d'essai et de formation spirituelle. Pendant longtemps, leur habit d'origine

médiévale avait plus qu'une fonction d'identification à la communauté, elle signifiait la consécration de soi au Christ. Pour les personnes de l'extérieur, l'habit religieux imposait le respect et l'admiration.

Le costume traditionnel était simple et modeste et répondait aux normes de la communauté : fabrication, matière, forme et usage des vêtements. Le rapport au corps et à l'identité sexuée de ces vêtements avait pour fonction de les dissimuler, même à l'occasion de travaux plutôt physiques, comme sur la ferme, à la buanderie ou à la cuisine. Au départ, le costume comprenait un voile noir, une cornette encerclant le visage et masquant la vue de côté, un bandeau cachant le front, une guimpe de toile blanche dissimulant la poitrine, une grande robe noire, parfois blanche ou bleu pâle en mission, de première classe pour les journées importantes et de deuxième classe pour les jours de travail, ample et allant jusqu'au

sol, avec large ceinture, manches longues et poignets serrés, un crucifix et un rosaire qui partait de la taille et descendait sur la robe. Dans certaines circonstances, un tablier s'ajoute pour éviter de salir les vêtements.

À la suite du concile Vatican II, il est demandé aux communautés religieuses, entre autres, de s'adapter davantage à l'évolution de la société. La communauté n'a pas abandonné son habit du jour au lendemain. On apporta d'abord des modifications au bandeau sur le front, à la robe, plus courte et moins ample, les manches moins larges et plus pratiques. Puis les religieuses ont adopté une tunique plus simple avec voile, avant d'utiliser des habits laïques, toujours empreints d'une grande sobriété.

Aujourd'hui, les religieuses portent des vêtements civils avec, comme signe distinctif de l'institut, la médaille de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Elles ont un costume deux pièces marine, pour les événements plus officiels. La tenue ordinaire de tous les jours est simple, sobre, décente, classique, aucun clinquant, au point que personne ne se doute qu'il s'agit de sœurs. Les religieuses d'aujourd'hui osent parfois ajouter un peu de coquetterie, comme une teinture à leurs cheveux ou une coiffure personnalisée. À l'étranger, le port du costume s'impose encore dans certains pays, mais il se limite souvent au voile et aux vêtements blancs ou bleus de coupe pratique et adaptés au climat tropical.

En matière de tenue vestimentaire, retenons le proverbe : « L'habit ne fait pas le moine. »

Les religieuses et leur rapport à l'argent

Il a été maintes fois mention de la pauvreté qui caractérisait les débuts de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Les relations entre



- *Le costume traditionnel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Collection NDPS.*

les communautés religieuses et l'argent ont souvent suscité des débats passionnés dans la population, en raison de la difficulté à concilier leur esprit de pauvreté évangélique et les nécessités financières d'une institution complexe. La perception populaire se veut encore que, majoritairement, la communauté est riche. Au début, le père fondateur s'est dévoué en quêtant sans relâche pour trouver l'argent nécessaire à la construction des bâtiments conventuels et à l'entretien des religieuses, frères et pensionnaires admis à l'hospice ou à l'orphelinat. Plus tard, le développement de la mission éducative s'est fait dans de meilleures conditions, car les parents d'élèves ou les institutions scolaires devaient contribuer financièrement pour les services éducatifs dispensés. Certaines institutions gérées par la communauté avaient le statut de collèges privés, avec subventions gouvernementales à l'occasion.

Il est reconnu que la plupart des bénéficiaires de « services sociaux » ne payaient pas de pension aux religieuses. L'exploitation des fermes et l'implication des protégés dans les travaux agricoles ont permis de réduire les coûts de leur maintien. Par ailleurs, le mode de vie autarcique des religieuses n'est pas un mythe. Leur savoir-faire et leur capacité d'organisation leur ont permis de mener des opérations d'envergure, sans avoir recours aux biens offerts sur les marchés. Elles n'achètent ni pain, ni lait, ni œufs et se suffisent à elles-mêmes pour leurs besoins en fruits et légumes. Leur mode de vie empreint d'une grande humilité les a aussi incitées à vivre avec le minimum de ressources. Enfin, le caractère communautaire et non syndical de leur communauté leur a permis de mettre en commun leurs revenus et de mutualiser leurs dépenses d'investissement à long terme.

Le patrimoine immobilier des religieuses a été constitué sur une période de 125 ans et les premiers investissements ont pu être réalisés à des prix relativement bas, même à l'époque. En plus, le support de la communauté chrétienne s'est longtemps manifesté par des dons ou des implications bénévoles. Les pèlerinages à la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes ont été, pendant un certain temps, une source appréciable de fonds.

La mission éducative des religieuses a été la plus lucrative pour la communauté puisque leurs services impliquaient un déboursé de la part des commissions scolaires desservies, l'enseignement étant considéré comme une tâche rémunérée. Même à la retraite, les religieuses continuent de bénéficier de pensions et de rentes sociales comme les autres citoyens. On ne peut en dire autant de la plupart des autres œuvres qui ont marqué leur existence, notamment la pastorale et les missions à l'étranger qui sont en général des postes de dépenses.

Certes les deux sites conventuels existants à Saint-Damien ont une grande valeur économique, mais la situation actuelle est loin de la réalité. Les activités lucratives de la communauté ont diminué, en même temps que le nombre de religieuses vieillissantes à supporter augmente considérablement. Les religieuses sont contraintes de vendre progressivement leur patrimoine; elles se



- *L'empreinte de la congrégation omniprésente dans le cœur de Saint-Damien-de-Buckland. Collection NDPS.*

doivent d'entretenir leurs immeubles qui prennent de l'âge et perdent surtout de la valeur à cause de l'impossibilité d'en recycler la plus grande partie à d'autres fins. Les constructions les plus récentes ont été cédées soit au gouvernement, ou gratuitement à la commission scolaire régionale et à d'autres organismes du lieu.

La communauté a su adapter ses missions en sollicitant d'une manière responsable la solidarité et la générosité de la communauté chrétienne; or, celle-ci diminue de façon dramatique dans toutes les paroisses. Dans un contexte social et religieux très changeant, marqué par un individualisme croissant et par une situation économique précaire, pour certains milieux, la collectivité n'est plus en mesure d'apporter son soutien à l'institut. De plus, avec la décroissance démographique de la communauté, s'ensuit l'incapacité à moyen terme de gérer tous ses établissements. Elle est à l'heure de la planification de son avenir et de s'allier avec d'autres, communautés et laïques, pour sa mission et l'entretien de ses membres âgés.

Les frères de Notre-Dame-des-Champs

Au cours de ses longs déplacements comme missionnaire agricole et comme prédicateur, l'abbé Brousseau élabore le projet de créer un orphelinat agricole comme il en existait ailleurs au Québec. Jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans, ses protégés sont pris en charge par les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours qui leur donnent éducation, instruction et quelques notions d'agriculture; par la suite, aucune voie ne leur est tracée. L'abbé Brousseau souhaite freiner l'exode vers les grandes villes industrielles et l'émigration canadienne vers les États-Unis en utilisant la formule des orphelinats agricoles. À cet effet, il entreprend de créer une nouvelle congrégation re-

ligieuse pour hommes. Le 3 mai 1898, il achète une superbe terre entourant le lac Vert à Saint-Damien-de-Buckland, d'une étendue de 218 hectares ou 540 acres.

Dans l'esprit du fondateur, il importait d'ériger un juvénat, un noviciat puis enfin un grand orphelinat, dotés d'une ferme assez vaste pour couvrir les frais annuels d'entretien et de développement. La formation donnée aux orphelins leur permettrait de coloniser, défricher et mettre en culture les vastes étendues du canton de Buckland. Il voulait pour cela former et établir une communauté de frères, recrutés notamment parmi les orphelins qui fréquentaient les établissements tenus au cœur du village par les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Dès l'été 1901, les premiers frères s'installent au lac Vert pour l'été dans une maison encore en construction et reviennent au village pour l'hiver après avoir défriché des espaces forestiers. L'Institut des frères de Notre-Dame-des-Champs est fondé en 1902. Le recrutement est difficile. Les frères vivent dans des conditions de grande pauvreté. Ils ont à respecter des règles de vie sévères. Ils doivent travailler fort sur la ferme comme en forêt, sans recevoir de formation additionnelle, sauf quelques enseignements religieux. Néanmoins, les frères réussissent à cultiver une terre ingrate et à ériger plusieurs bâtiments, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui.

Le nombre total de frères ne dépassera guère la vingtaine jusqu'en 1920. La maladie du père Brousseau et son décès au deuxième étage du monastère, en avril de cette année, ont contribué à la dispersion de la jeune communauté. L'idée de créer un grand orphelinat agricole et même d'établir une ferme expérimentale au lac Vert a longtemps motivé les frères. Des employés du gouvernement provin-

cial trouveront le site fort agréable, mais ils constatent que la terre, trop exigüe, se montre pauvre, pierreuse et montagneuse, un verdict confirmé par le ministre de l'Agriculture, J. E. Caron, le 27 août 1923. Le projet qui avait demandé des efforts courageux aux bâtisseurs est plombé; les frères prennent la décision de quitter Saint-Damien, obtenant la permission de l'archevêché de récupérer les 24 000 \$ équivalant aux quêtes faites par leur fondateur. Ceci leur permet d'acheter à Saint-Damien une boutique de menuiserie, un pouvoir à vapeur et l'équipement d'un moulin à scie. Ils vendent aussi aux enchères tous leurs biens meubles inutiles à leur nouvel emplacement. Les sœurs reprennent la propriété des terres et des bâtiments qu'elles n'avaient jamais formellement cédés aux frères.

Désenchantés, quatorze religieux et novices des frères de Notre-Dame-des-Champs vont poursuivre leur mission à Saint-Michel de Squatteck à l'automne 1924, établissent un noviciat à Rimouski de mai 1926 à juillet 1928, s'installent ensuite à Sully dans le Témiscouata en 1929 et se joignent finalement, après de nombreuses tractations, à la communauté des clercs de Saint-Viateur, le 10 juin 1931.



○ *Icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Écrite par sœur Jeanne Blais, Collection NDPS.*



LES CHAMPS D'ACTIVITÉS DES RELIGIEUSES

A lors que l'État et les services sociaux étaient peu développés à la fin du XIX^e siècle, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ont pu occuper un large créneau de services auxquels la population n'avait pas accès, surtout dans les milieux ruraux, à savoir le soin des malades, l'accueil des orphelins et des vieillards, l'éducation des jeunes et la formation des maîtres. Au fil des ans, la pastorale et les missions extraterritoriales se sont ajoutées à leurs champs d'activité.

Le soin des malades

Bien que le premier bâtiment construit à Saint-Damien-de-Buckland aux fins de la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ait porté le nom d'« hôpital », le soin des malades n'a jamais figuré dans leur champ principal d'activités, comme ce fut le cas pour les Sœurs grises ou les Augustines. Dès le départ, l'hôpital de Saint-Damien a été créé comme une maison de charité. Il n'a jamais eu la vocation de soigner des malades, mais se voulait plutôt un abri pour les orphelins abandonnés, les pauvres et les vieillards qui ne trouvaient plus leur place ailleurs.

La fonction d'hôpital réfère davantage à la notion d'hospitalité ou à l'œuvre d'un couvent utile à la communauté par ses activités caritatives et hospitalières. Certes, les religieuses ont eu souvent à prodiguer des soins de santé à leurs protégés vieillissants ou affligés par la maladie, mais leurs établissements ne sont jamais devenus de véritables hôpitaux

avec médecins et salles de chirurgie. Pendant longtemps, quelques religieuses se sont comportées comme des infirmières auprès de leur clientèle et de leurs collègues religieuses, souvent à partir de connaissances transmises dans la population ou acquises lors de formations spécialisées. Aujourd'hui, les sœurs malades sont soignées par du personnel engagé ou à travers le système public de santé.

L'accueil des pauvres, des orphelins et des vieillards

En même temps qu'elles se voyaient confier des responsabilités dans l'enseignement auprès des jeunes en 1892, les premières religieuses voient le bâtiment qui leur servait de couvent devenir un hôpital qui accueille des vieillards nécessitant des soins infirmiers, puis des orphelins, tous sans sources de revenus. Ces deux types de clientèles augmenteront sans cesse en nombre, nécessitant des constructions additionnelles et notamment, l'aménagement et l'exploitation de fermes destinées à produire les denrées de base pour la communauté et ses protégés et aussi, à donner une formation en agriculture aux orphelins pour les préparer à la vie.

Au cours des années 1960 à 1980, des mesures sociales sont mises en place par les gouvernements. En même temps, les ressources humaines fournies par la communauté déclinent rapidement. L'État prend la relève des religieuses qui sont obligées d'adapter leur mission et leur parc immobilier pour répondre à de nouveaux besoins.

Les personnes âgées quitteront les unes après les autres et les orphelins seront remplacés par une clientèle différente de jeunes en difficulté.

L'éducation

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, le clergé catholique juge qu'il est seul en mesure de dispenser un enseignement adéquat aux jeunes et que l'État ne doit pas intervenir dans les questions scolaires. L'instruction obligatoire ne viendra au Québec, pour les catholiques, qu'en 1943. Dans plusieurs régions rurales de l'époque, comme celle de Bellechasse, la population bénéficie d'un réseau d'établissements gérés localement qui se limite aux écoles de rang et de village; elles ne comptent alors qu'une seule classe que fréquentent tous les élèves venant d'un même secteur d'une municipalité, peu importe leur âge. Élèves et enseignants, laïcs ou religieux n'y travaillent pas toujours dans les meilleures conditions.

Aussitôt recrutées, les premières reli-

gieuses arrivées à Saint-Damien se voient confier des tâches d'enseignement parce que les maîtresses d'école se font rares en milieu de colonisation et que l'éducation est valorisée par le clergé, à défaut de l'être par l'État. Heureusement, les premières recrues sont déjà scolarisées et peuvent dès lors commencer à transmettre leurs connaissances sur-le-champ. Dès 1885, la Commission scolaire de Saint-Damien a ouvert une première école où le curé et quelques laïcs assurent alors l'enseignement. L'arrivée des religieuses dans le village y donne un nouvel essor à l'éducation, mais aussi dans une multitude d'autres villages. L'enseignement s'avère un secteur intéressant à développer du fait que cette tâche est reconnue comme rémunérée. Pour une communauté religieuse naissante, cet aspect est important, car les activités caritatives visent des clientèles démunies et sans soutien de l'État.

Les vocations religieuses étant très fécondes pendant la première moitié du



- *Cuisine de l'école ménagère Brousseau en 1940. Collection NDPS.*

XX^e siècle, les postulantes et les novices trouvent à l'intérieur de la congrégation une voie propice pour parfaire leur éducation pratique et intellectuelle, en même temps que leur apprentissage à la vie religieuse. Malgré les exigences de la communauté et l'obligation d'une formation continue, une majorité de religieuses se voient diriger vers l'enseignement et sont déployées selon la demande dans une multitude d'écoles ou de couvents, surtout situés au cœur des villages en voie de développement. En 1900, quelque 25 religieuses-enseignantes sont déjà disséminées dans une dizaine de centres ruraux. Même si elle a longtemps constitué sa principale vocation, la contribution des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à l'éducation est demeurée peu connue.

L'ère de l'enseignement ménager

La formation ménagère des jeunes filles compte parmi les toutes premières missions des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Dès les premières années de fondation, l'orphelinat des filles poursuit l'objectif de donner une élite féminine à la classe agricole, en préparant ces femmes sans parents à exercer leur rôle dans la vie domestique. Au tournant du XX^e siècle, les agriculteurs étaient nombreux dans Bellechasse et ceux qui peinaient dans les secteurs de colonisation de l'arrière-pays vivaient dans des conditions minimales de confort. À ce moment, la femme était vue comme une collaboratrice indispensable aux travaux de l'homme. En lui donnant des leçons d'agronomie de base, elle pouvait non seulement se montrer utile sur la ferme, mais aussi contribuer à améliorer les conditions de vie à la campagne. Une femme qui aimait la terre pouvait s'occuper du potager familial, de la basse-cour et du troupeau, tout en étant un modèle

pour ses enfants et une aide indispensable pour son mari.

En juillet 1910, l'orphelinat des filles, logé dans la maison mère, est reconnu par le Gouvernement provincial comme l'école ménagère agricole de Saint-Damien et offre désormais une formation ménagère de deux ans aux jeunes filles issues de familles d'agriculteurs et d'ouvriers, mais aussi à des orphelines et à de jeunes religieuses destinées à l'enseignement.

Après avoir terminé leur septième année dans une école de rang ou de village, les élèves âgées d'au moins 15 ans pouvaient accéder à la section familiale ménagère de Saint-Damien. D'autres jeunes filles y arriveront plus tard après leur neuvième année d'études. Dans les campagnes, cette formation, qui les préparait à devenir maîtresses de maison, épouses et mères accomplies, était fort prisée à la fois par les parents et par les filles elles-mêmes. Après une période de formation de deux ans, les élèves obtenaient un premier certificat, mais elles pouvaient aussi poursuivre leur éducation pour devenir institutrices ou démonstratrices en économie domestique.

Les témoignages éloquentes d'anciennes diplômées de l'école ménagère démontrent encore aujourd'hui leur fierté à détenir une formation couvrant tous les aspects des tâches fondamentales de la femme. Bonnes à marier, oui elles l'étaient encore plus après leur passage à l'école; les garçons ont vite compris les avantages de trouver une compagne qui aimait la terre et disposait d'une éducation supérieure. Les programmes d'études comprenaient les matières de base comme le français et les mathématiques, sans oublier l'éducation religieuse, omniprésente dans les écoles de l'époque. À ce cursus, s'ajoutaient des cours de cuisine, de couture, d'adminis-

tration, de sciences naturelles, d'agronomie, de tenue de maison, et même de psychologie familiale, ce qui en faisait des épouses parfaites, du moins selon les critères de l'époque.

En 1920, les élèves en art ménager emménagent dans le pavillon d'été des sœurs missionnaires, réaménagé et agrandi de trois étages supplémentaires. L'établissement devient l'école ménagère du Sacré-Cœur. En plus des diverses matières du cours classique, le programme les prépare à assumer les responsabilités au foyer.

En 1939, poursuivant l'œuvre déjà amorcée, la congrégation fonde l'école ménagère Brousseau qui devient l'Institut familial en 1952. Surnommé « École de bonheur », le programme régulier de quatre ans combine la culture intellectuelle avec la formation spirituelle et

familiale. L'objectif premier de l'institut est de préparer les jeunes filles à être des femmes *dépareillées*, féminines, pieuses, instruites et sachant tenir maison. Le second objectif est de former des apôtres de l'éducation familiale et des enseignantes spécialisées.

À partir de 1940, un parcours s'adressant aux candidates à la vie religieuse est offert à l'école Notre-Dame-des-Anges logée dans l'ancien hospice Saint-Joseph. Elles bénéficient de la même formation que leurs consœurs des écoles ménagères régulières, avec une attention particulière à la vocation.

Puis, en 1958, la communauté introduit un cursus académique d'une durée de deux ans, à l'école des Arts familiaux de Saint-Damien. L'enseignement est orienté vers la vocation familiale. Ce cours répond à une consigne donnée par



- Les élèves apprenant le tissage à l'école ménagère Brousseau, circa 1965. Collection NDPS

le pape Pie XII : « Unir toutes les forces vives vers le sauvetage de l'éducation féminine et familiale ».

À la fin des années 1960, les sciences familiales s'inscrivent dorénavant dans les programmes académiques du secondaire public. Progressivement, les portes se ferment sur l'ère des écoles ménagères.

La formation des maîtres

Au Québec, le destin du maître d'école a longtemps été relié à la religion, de telle sorte que la formation des enseignants relevait des congrégations religieuses qui se préoccupaient de l'éducation des jeunes. La formation était sanctionnée par un diplôme à la suite d'un examen, auquel les religieuses étaient souvent exemptées. L'attribution des diplômes d'enseignement par le Bureau central

des examinateurs catholiques prend fin en 1939; la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours étudie alors la possibilité d'établir une école normale à Saint-Damien.

Dès septembre 1941, la formation des maîtres commence à la maison Métivier, ancienne propriété d'Amédée Roy, située face à l'avenue de la Maison mère. En 1942, les inscriptions se faisant nombreuses, l'école normale est transférée dans l'immeuble appelé école du Sacré-Cœur. La formation des maîtres devint alors une préoccupation majeure de la communauté pendant une trentaine d'années. Trente et une élèves, essentiellement des femmes, forment la première cohorte. Dans ses murs, des centaines de jeunes filles reçoivent, de 1942 à 1961, une formation pédagogique couronnée par un brevet d'enseignement. Les nor-



- *La chorale des normaliennes sous la direction de sœur Pierrette Marchand au piano, circa 1965. Collection NDPS.*

maliennes partageront pendant 20 ans le même immeuble situé face à la Maison mère avec des élèves du secondaire et du personnel, soit jusqu'à ce qu'un nouveau bâtiment soit construit en 1961 sur la colline Notre-Dame et désigné sous l'appellation du collège Saint-Damien.

Cette construction moderne permet alors aux normaliennes d'emménager dans un bâtiment spacieux. En plus des nombreux services éducatifs, elles ont accès à un grand gymnase et à une piscine intérieure. Il est ainsi possible de mieux répondre aux exigences gouvernementales pour la formation des enseignants et de faire face à l'augmentation de la demande, soit l'accueil de quelque 130 aspirants à un diplôme d'enseignement par année.

L'école normale de Saint-Damien est l'une des premières à ouvrir ses portes à la clientèle masculine à partir de 1963. Elle s'avère un lieu culturel d'importance et contribue au développement de la région.

Au cours des années 1960, avec la Révolution tranquille et la commission Parent, la formation des maîtres est transférée à l'université. L'école normale de Saint-Damien ferme ses portes en 1971. L'établissement change d'appellation et devient le collège de Saint-Damien. L'œuvre en éducation se poursuit au niveau collégial, puis au secondaire jusqu'en 1991.

La spiritualité et la mission de la congrégation

La mission de la congrégation se concrétise par des activités apostoliques diverses : présence pastorale, pastorale paroissiale, hospitalière et scolaire, enseignement, alphabétisation, promotion de la femme, service auprès des immigrants, des personnes handicapées, âgées ou malades et auprès des enfants démunis.

Le cri de foi qui a présidé à la naissance de la congrégation a traversé les décennies et les océans. Il trouve son origine dans le cœur profondément missionnaire de Joseph-Onésime Brousseau ; il s'est exprimé dans sa soif d'aider et d'évangéliser les pauvres de son milieu. Virginie Fournier, habitée d'une espérance contre toute espérance, partageait la même passion. Femme de foi et d'humble service, elle n'avait qu'un but : faire la volonté de Dieu et se vouer au service des démunis.

Ainsi façonnés par l'amour de Dieu, les fondateurs ont vécu dans une confiance inébranlable et un abandon total à la divine Providence. Tous les deux n'avaient qu'un seul cœur pour venir en aide aux pauvres. Ils ont partagé leurs soucis et leurs souffrances en leur apportant aide et réconfort. De leur expérience spirituelle et missionnaire a germé la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours dont le but est d'apporter un secours perpétuel aux pauvres et aux malheureux. Insérée dans l'action d'évangélisation de l'Église, leur mission se concrétise dans des œuvres d'éducation, de pastorale, d'assistance aux personnes âgées et de présence auprès des gens blessés par l'injustice et atteints dans leur dignité.

Rassemblées dans la foi et l'amour de Dieu Providence, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours communient à la mission du Christ venu servir et donner sa vie pour les siens. Elles forment une communauté pour vivre et témoigner de la « présence amoureuse et compatissante de Dieu » par leur vie fraternelle et par leur apostolat. Nourries de la dévotion filiale à Marie, Notre-Dame du Perpétuel Secours, elles mettent leur vie au service des pauvres de notre temps, à la manière de Jésus.

Le savoir-faire patrimonial

Les deux sites conventuels des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ont souvent été comparés à des ruches d'abeilles, autant à cause de la hiérarchie de leur organisation que du labeur de ses occupantes. Le plus grand héritage patrimonial de la communauté pourrait bien être un patrimoine social, constitué de savoir-faire et de pratiques, qui porte l'esprit des programmes d'action qu'a déployés la congrégation dans ses établissements d'enseignement.

Dès leur entrée dans la communauté, les novices sont appelées à se socialiser avec leurs compagnes qui leur montrent à remplir différentes tâches et à faire l'expérience de différents services et métiers, un apprentissage qui se poursuivra durant toute leur vie pour certaines.

Au-delà de la vie religieuse, le quotidien des sœurs dévoile des femmes de tous les métiers et de tous les talents. Elles sont infirmières, dentistes, phytothérapeutes, optométristes, podiatres, comptables, secrétaires, boulangères, cuisinières, couturières, coiffeuses, artistes peintres, iconographes, artisanes statuaires, musiciennes, cordonniers, fermières, buandières, etc.

Le tableau de la page suivante dresse la liste des principales activités qui ont permis aux religieuses de vivre en au-

tarcié pendant près d'une centaine d'années, de subvenir à leurs besoins malgré la pauvreté qui les a longtemps caractérisées et de développer le savoir-faire traditionnel qu'elles ont su si bien retransmettre à plusieurs générations de femmes et même d'hommes qui ont bénéficié de leurs enseignements. Cette transmission du savoir traditionnel s'est faite à travers les écoles ménagères exploitées par la communauté et aussi par des cours organisés spécialement pour des clientèles composées d'adultes. Les différents Cercles des fermières ont repris le rôle de maintenir les traditions artisanales issues des milieux ruraux.



- *Cours de couture à l'école ménagère Brousseau, circa 1965. Collection NDPS.*

Les savoir-faire des religieuses

Spécialité	Activités	Période connue
Agriculture	Travaux à la ferme et aux jardins	—
Art dentaire	Réparation et nettoyage des dents et fabrication de prothèses	1926-1990
Art statuaire	Fabrication de Statuettes et d'ornements	1902-2003
Apiculture	Élevage d'abeilles, production de miel et de cire	1902-1958
Boulangerie	Pain et pâtisseries	1892-1995
Buanderie	Nettoyage et lavage	—
Coiffure	Soins capillaires	—
Comptabilité	Tenue de livres et montage de budgets	—
Cordonnerie	Fabrication et réparation de bottes et souliers	1896-1997
Corsetterie	Confection de corsets pour dames	—
Cuisine	Préparation de légumes et de repas	—
Ébénisterie	Restauration de meubles	—
Hosties	Confection et distribution	—
Iconographie	Écriture d'icônes	—
Imprimerie	Impression sur presses de documents papier	—
Infirmierie	Soins de santé	1892-aujourd'hui
Lingerie et couture	Confection de vêtements	1892-aujourd'hui
Musique	Chant, instruments (orgue) et enseignement	—
Optique	Soins des yeux, lunetterie	1927-2003
Peinture	Arts visuels (illustration)	—
Photographie	Production et développement	1904-1992
Phytothérapie	Pharmacie, préparation de remèdes (à partir de plantes)	1892-1999
Podiatrie	Soins des pieds	—
Radiologie	Rayons X	1952-1999
Reliure	Publication et réparation	1929-1995
Savonnerie	Confection de savon artisanal	—
Scrétariat	Travail de bureau	—
Tissage	Fabrication de tapis	—

Boulangerie



Iconographie



Art statuaire



LE PATRIMOINE CONVENTUEL DU XIX^E SIÈCLE

Le berceau de la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours comprend un immense site institutionnel qui occupe une grande partie du cœur urbanisé de Saint-Damien-de-Buckland, de même qu'un superbe domaine rural, établi quelques kilomètres plus loin, à proximité du lac Vert. Pour bien comprendre l'évolution du site conventuel, il faut faire la distinction entre le patrimoine fondateur, qui fut implanté à la fin du XIX^e siècle, le patrimoine du site conventuel, érigé au XX^e siècle, et le patrimoine de la modernité, qui s'est développé au cours des années 1960 et 1970.

Chronologiquement, c'est la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes qui fut le premier bâtiment construit sur le site. Peu après, un couvent-hôpital est installé tout juste à côté, avec façade sur l'ancien chemin du Roy. Une ferme complétait le domaine conventuel pour subvenir aux besoins des religieuses et de leurs protégés. Un autre bâtiment fait aussi partie du patrimoine du XIX^e siècle de la congrégation, bien qu'il fût sur un site différent à l'origine, soit la Maison souvenir.

La chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes

Le premier bâtiment implanté sur le site conventuel actuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours fut érigé quelques années avant la création de la communauté, juste en face de la première terre qui avait été défrichée à Saint-Damien-de-Buckland en 1853. Son étonnante histoire figure néanmoins au chapitre des événements fondateurs de la congrégation.

La construction de l'église paroissiale de Saint-Damien en 1883-1884 s'avérait un important symbole de la foi chrétienne qui animait les colons du village à la fin du XIX^e siècle. Or, la popularité des pèlerinages incite à la même époque différents curés de la Côte-du-Sud à créer des sanctuaires dans leur propre paroisse. Ce fut le cas notamment à Saint-Michel-de-Bellechasse, mais aussi à Saint-Damien, où une chapelle dédiée à Sainte-Anne-des-Montagnes est érigée en 1885, dans des circonstances qui méritent d'être racontées.

C'est le curé-fondateur de la paroisse, Joseph-Onésime Brousseau, qui l'a fait construire en reconnaissance de l'ac-

- *Le père Brousseau accompagné de dignitaires de l'Église photographiés devant l'ancien couvent. BAnQ 03QP600S6D5P1234R*

complissement d'un miracle par sainte Anne. En effet, les paroissiens auraient évité une conflagration et réussi à maîtriser l'incendie qui s'était déclaré le 24 octobre 1883 dans le clocher de l'église paroissiale, alors en construction. Le curé Brousseau avait fait le vœu à sainte Anne de lui aménager un lieu de pèlerinage dédié à Notre-Dame-des-Montagnes, si jamais le feu s'arrêtait, ce qui arriva. Promesse faite, promesse tenue, évidemment après avoir effectué une collecte de fonds. La tâche est confiée à l'architecte-entrepreneur Elzéar Métivier de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, un bâtisseur d'églises et de presbytères.

Le terrain est donné par sieur Joseph Aubin. Sans trop de ressources, la chapelle avec plan cruciforme prend place. Elle mesure 13,7 m de longueur sur 9,1 m de largeur (45 pieds sur 30 pieds) et comprend une petite sacristie couvrant envi-

ron 20 m² (15 pieds sur 15 pieds). Le 2 juin 1887, c'est la bénédiction officielle de la chapelle et sa renommée commence déjà à s'étendre au-delà des frontières de la paroisse. Le premier pèlerinage à Sainte-Anne-des-Montagnes a lieu le 11 juillet 1888. Quelque 145 personnes installées dans 45 voitures parcourent alors 50 km depuis Saint-Paul-du-Buton pour aller prier à la « Chapelle du vœu ». Douze jours plus tard, c'est au tour des gens de Saint-Philémon de défier 23 km de chemins tortueux et rocailleux pour venir y témoigner leur foi.

Les travaux de finition intérieure de la chapelle sont réalisés en 1889 et 1890. Depuis 1887, l'affluence des pèlerins s'est répétée chaque année; ils étaient parfois plus de 2000 à assister à la messe à l'extérieur sur les trottoirs ou grimpés aux poteaux. Selon le publiciste Eugène Rouillard, le sanctuaire est fréquenté par



- *Chapelle Saint-Anne et premier couvent, avant l'incendie de 1905. Collection NDPS.*

dix ou douze mille pèlerins chaque année au début du XX^e siècle, un témoignage très éloquent de la pratique religieuse de l'époque. De nombreuses faveurs et guérisons sont obtenues à la suite de ces pèlerinages, contribuant ainsi à sa notoriété. On y enregistrera en dix ans une cinquantaine de guérisons miraculeuses et de nombreuses conversions morales, surtout d'alcooliques.

Le 28 novembre 1905, la chapelle est détruite par un incendie qui ravage en même temps le couvent des sœurs et la grange-étable voisine. Nous reviendrons plus loin sur cet incident qui s'est avéré une terrible épreuve pour la jeune communauté religieuse.

Le premier couvent appelé « hôpital »

La chapelle de Sainte-Anne-des-Montagne de 1883 est rapidement devenue un point d'attraction et les nombreux pèlerinages apportaient des revenus significatifs à la paroisse de Saint-Damien. Plusieurs personnes défavorisées comptaient parmi les visiteurs, dont particulièrement des orphelins et des vieillards qui vivaient dans un état de pauvreté déplorable. Il est alors venu à l'idée du curé Brousseau de construire un orphelinat et un hôpital pour leur venir en aide.

Dès novembre 1891, il achète une terre de 41 hectares (4 arpents sur trente) du sieur Joseph Aubin dit Migneault, au prix de mille dollars, située juste à côté de la chapelle. Il donne en même temps à Elzéar Métivier de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, ce renommé entrepreneur général en bâtiments religieux, le contrat pour construire une aile du premier hôpital.

Le bâtiment fut construit en décembre 1891 le long de la rue Commerciale, un édifice colossal pour le village de Saint-Damien à l'époque, avec des fondations en maçonnerie, un plan rectangulaire au

sol de 10,36 m sur 22,86 m (34 pieds sur 75 pieds), deux étages et un toit français mansardé, une solution idéale pour assurer le maximum de lumière dans les dortoirs aménagés dans les combles. Le rez-de-chaussée logeait la cuisine et le réfectoire et le premier étage, les salles communes. Ce bâtiment fut complété douze mois plus tard, coiffé de deux cheminées en brique auxquelles étaient connectés de nombreux poêles à bois. Une annexe de deux étages et demi comportant deux fenêtres en façade est aussi érigée attenante à la chapelle qui devient le lieu de prière du nouveau complexe, un atout indispensable à cette époque.

Toujours sans argent et sans ressources humaines pour l'assister, le curé Brousseau élabore alors le projet de créer une nouvelle communauté religieuse de femmes pour œuvrer l'hôpital et y accueillir des personnes âgées et des orphelins. Les premières religieuses qui avaient fait leur engagement au mois d'août ne purent entrer dans leur nouveau couvent qu'en novembre 1892. Une seule aile sur deux était alors terminée à l'hospice. « Le réfectoire tenait lieu à la fois de cuisine, de buanderie et de salle des pauvres. Des planches sur tréteaux servaient de tables; dans le dortoir des sept premières sœurs, des lits et des chaises formaient l'unique mobilier. » (Désilets, 1945) Le 15 décembre 1892, cette première maison fut enfin bénie officiellement en compagnie d'ecclésiastiques des paroisses voisines. Quelques pensionnaires sont déjà admis au couvent; ils se sont présentés spontanément avant l'arrivée de l'hiver.

En 1893, la construction du corps principal de l'hôpital est réalisée, en prolongement vers l'est. L'édifice est encore plus imposant avec ses fondations de maçonnerie, ses trois étages percés de cinq fenêtres rectangulaires chacune en façade, ses dortoirs dans le grenier mansardé, ses

- *Le premier couvent incendié en 1905 (en trame de fond). Collection NDPS.*

grandes galeries extérieures sur deux niveaux, sa très haute cheminée qui s'élance au-dessus du toit et son élégant clocheton qui orne le pignon, offrant une vue imprenable sur le cœur de Saint-Damien, en voie à de profondes transformations.

Le 21 septembre 1893, un premier drame éclate. Un violent incendie survient au couvent. Malgré les efforts des hommes du village qui font la chaîne avec des seaux d'eau, le feu prend de l'importance. Une religieuse a alors l'idée de lancer une image de la Sainte-Face dans les flammes qui s'éteignent aussitôt, sauf à la buanderie où une partie des vêtements des religieuses est détruite. Certaines personnes y voient l'œuvre du diable, d'autres un miracle.

Ces nouvelles constructions avaient coûté cher et les occupants y vivaient dans des conditions rudimentaires. L'archevêché de Québec s'en inquiéta à l'automne 1893, puisque l'édifice en bois était chauffé par un système de poêles dont les tuyaux parcouraient les lieux souvent à proximité des plafonds et sur des distances trop considérables, ce qui a provoqué plusieurs commencements d'incendie.

Un envoyé spécial, M^{re} Bégin, se présenta pour intervenir, soit en fermant l'institution naissante, soit en exigeant des correctifs aux bâtiments, comme l'ajout de coupe-feu et davantage de cheminées. Après avoir bénéficié d'un accueil des plus grandioses, il fit un rapport très favorable au maintien de la nouvelle communauté et de son œuvre. Mais hélas, l'hiver 1893-1894 fut terrible. Les ouvriers avaient eu juste le temps de rebâtir les murs extérieurs du couvent et le toit; des draps tendus font alors office de cloisons entre les pièces.

En 1897, une deuxième aile est ajoutée au couvent, de même qu'une annexe à la salle communautaire pour accueil-

lir de nouvelles religieuses et de nouveaux pensionnaires. Le bâtiment de deux étages et demi est doté d'une fenestration et d'un toit qui conservent le même gabarit que les constructions précédentes, montrant ainsi un souci d'intégration harmonieuse de l'ensemble immobilier. L'entrée principale du couvent reçoit un traitement architectural unique qui lui donne l'allure d'une tourelle, caractérisée par un porche en saillie, des fenêtres en baie sur deux niveaux, des fenêtres en hémicycle à la hauteur du toit et un faîtage de toit ornementé en éclectique et surmonté d'une croix.

En 1904, le couvent abrite une centaine de religieuses et plus de deux cents vieillards, infirmes et enfants. La demande pour des religieuses enseignantes tout comme l'afflux de clientes cherchant un refuge augmentent sans cesse. Depuis l'année précédente, l'édifice ne réussissait plus à loger tout le monde convenablement. Une nouvelle construction destinée aux vieillards avait été mise en chantier en 1903, un peu à l'écart du couvent de la rue Commerciale, l'hospice Saint-Joseph.

Le 28 novembre 1905, des flammes sortent des carreaux de la boulangerie du couvent. Le feu avait pris naissance dans la cave par le four à pain, tôt le matin, alors que tout le monde assistait à la messe dans la chapelle. En un rien de temps, le feu se communique à tout l'édifice du couvent par les vides entre les planchers. Le feu ravage alors complètement le couvent d'une longueur de 102 m (335 pieds) et détruit la chapelle Sainte-Anne et la grange voisine. Tout est à recommencer, une perte totale de 50 000 \$, dont le tiers à peine est couvert par les assurances.

Plutôt que de disperser les vieillards, les orphelins et les novices en attendant la reconstruction, l'hospice des vieillards

- *Chambre à coucher du curé Brousseau aménagée dans la Maison souvenir (en trame de fond). Collection NDPS.*

et l'école du village servent de refuge aux sinistrés. Les vocations ont ainsi pu continuer d'affluer malgré l'espace restreint. Les frères de Notre-Dame-des-Champs peuvent heureusement intégrer en permanence leur monastère au lac Vert et accueillent quelques vieillards en attendant l'ouverture de la maison mère en 1908.

La première grange-étable (1896-1905)

Autant pour garantir l'approvisionnement en nourriture des religieuses et de leurs protégés que pour leur assurer une formation en agriculture aux orphelins, la présence d'une ferme dans le paysage du site conventuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours a toujours fait partie des caractéristiques fondamentales de cette communauté. Dans l'esprit des fondateurs de la communauté, la notion de ferme englobait les bâtiments et les espaces requis pour exercer les fonctions agricoles traditionnelles, à savoir grange pour l'entreposage des fourrages, étable pour l'élevage des bovins de trait et de production de lait, écurie pour les chevaux, poulailler, clapier, porcherie, glacière, caveau à légumes, hangars, remises, garages, potagers, vergers, pâturages, prairies, abri pour le bois de chauffage, ateliers de forge ou de travail du bois, et espaces boisés.

La première grange a été construite en 1896, juste à l'est du couvent-hôpital érigé en bordure de la rue Commer-

ciale, le chemin du Roy de l'époque. Ce bâtiment en bois à deux étages abritait l'étable au rez-de-chaussée et le fenil au premier étage. Le parement extérieur était fait de planches à clin horizontales, avec planches cornières et assemblages autour des ouvertures. Elle était dotée d'un toit à croupes recouvert de bardeau de cèdre. L'étable comportait quelques portes simples ou doubles et plusieurs fenêtres carrées.

Le bâtiment avait un plan rectangulaire, auquel s'ajoutaient deux ailes en saillie avec mur pignon sur les côtés nord et sud. L'aile sud, abritant vraisemblablement un poulailler, était surmontée d'un campanile ou lanterneau pour la ventilation et d'une cheminée en brique. Une « grande lucarne » en saillie, abondamment fenestrée, garnissait l'extrémité de cette aile. On retrouvait aussi un pont d'accès et un garnaud qui était en fait une vaste lucarne munie de grandes portes aménagée sur la façade de la grange-étable; elle était destinée à faciliter l'accès des charrettes chargées de fourrages jusqu'à l'intérieur de l'enceinte au niveau de la batterie. Une jolie clôture blanche séparait l'espace agricole du trottoir de la rue Commerciale. En raison de sa proximité avec les autres immeubles conventuels, la grange fut réduite en cendres lors de l'incendie de 1905. Les seuls bâtiments agricoles qui ont été sauvés sont la glacière, la laiterie toute neuve, un immense hangar à bois de chauffage et la lapinière.

La Maison souvenir

Pour comprendre le rôle historique de la Maison souvenir, il importe de savoir que le premier bâtiment dédié au culte à Saint-Damien-de-Buckland fut une chapelle au plan rectangulaire, mesurant 12 m sur 9 m (40 pieds sur 30 pieds), érigée en 1875. Les travaux ont été réalisés sous la direction de l'abbé Louis-Théo-



- *Première grange-étable du site conventuel incendiée en 1905. Collection NDPS.*

phile Houde qui desservait alors la mission, considérée comme la plus pauvre du diocèse de Québec. Ce bâtiment comportait une salle au rez-de-chaussée et un logement pour le desservant dans les combles. La chapelle est utilisée pour les services religieux jusqu'en 1883, puisque l'église Saint-Damien a été érigée au prix de corvées et d'épreuves multiples de 1883 à 1884.

À l'automne de 1882, l'abbé Brousseau, curé fondateur de la paroisse, aidé de quelques paroissiens bénévoles, construit une maison de 8,5 m sur 6,7 m (28 pieds sur 22 pieds), adossée à la première chapelle du village. À l'origine, une moitié de ce petit bâtiment servait de sacristie et l'autre partie constituait la résidence temporaire de l'abbé Brousseau, en attendant qu'il convertisse la chapelle en presbytère. En 1884, on ajoute effectivement des galeries et des divisions intérieures à l'ancienne chapelle. La petite maison devient alors la cuisine d'été du presbytère jusqu'en 1940.

Le 14 mai 1940, le presbytère est vendu aux enchères, à la condition de le déménager pour faire de la place à l'imposant

presbytère en brique, aujourd'hui voisin de l'église. Le bâtiment qui servait alors d'annexe à l'ancien presbytère est acheté, par les religieuses, à Mme Mercier-Aubin et déménagé sur le site actuel, entre l'école ménagère Brousseau et la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes. Après une rénovation intérieure et extérieure soignée qui lui redonne son apparence et ses fonctions d'origine, le bâtiment est appelé la Maison souvenir pour rappeler les humbles débuts du fondateur et un siècle d'histoire dans la vie de la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

En raison de son rôle historique, exercé au moment de la fondation de la communauté, et de sa fonction charnière entre la première chapelle locale et la maison Brousseau, le bâtiment a été déclaré « bien patrimonial », le 3 septembre 2013, par la municipalité, ce qui lui assure une protection en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.



- *Maison souvenir, installée en 1940, entre l'école ménagère Brousseau et la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes (en trame de fond). Collection NDPS.*



AU CŒUR DE SAINT-DAMIEN

Lieu de la gouvernance de la congrégation :
le conseil général

Site de la Maison mère, le principal établisse-
ment résidentiel de la congrégation

CARREFOUR PATRIMONIAL DE LA COMMUNAUTÉ :
Maison souvenir, chapelle Sainte-Anne-des-
Montagnes, Maison généralice et Centre
historique

ORIGINE DES CONSTRUCTIONS : 1882 à 1988

SUPERFICIE DU SITE : 16,41 ha

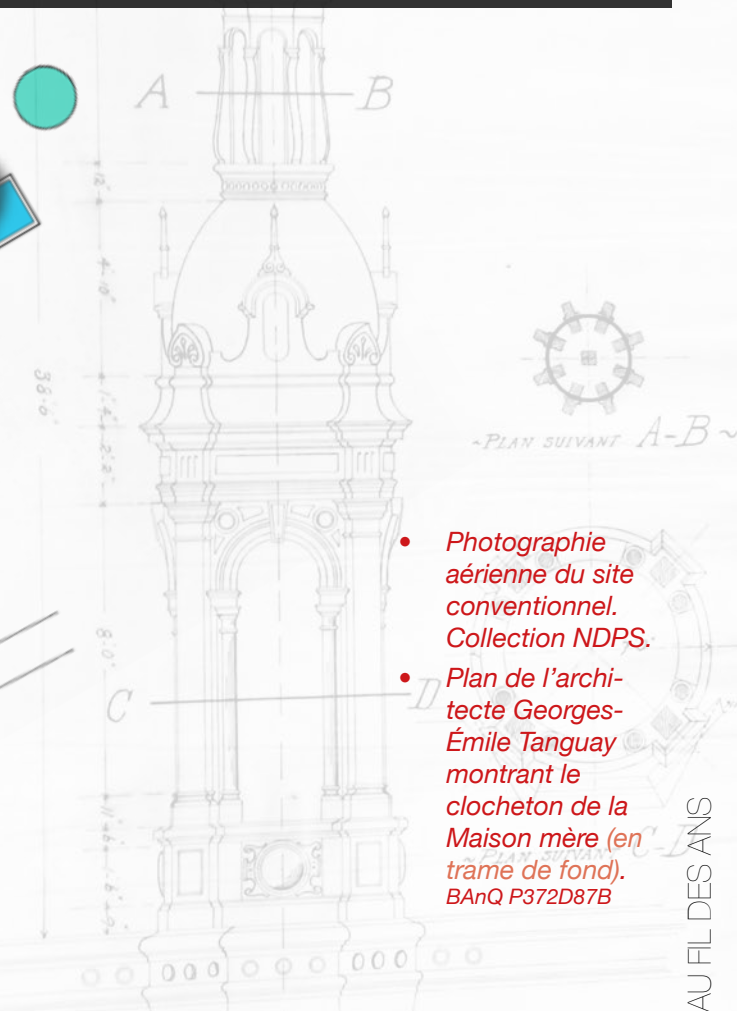
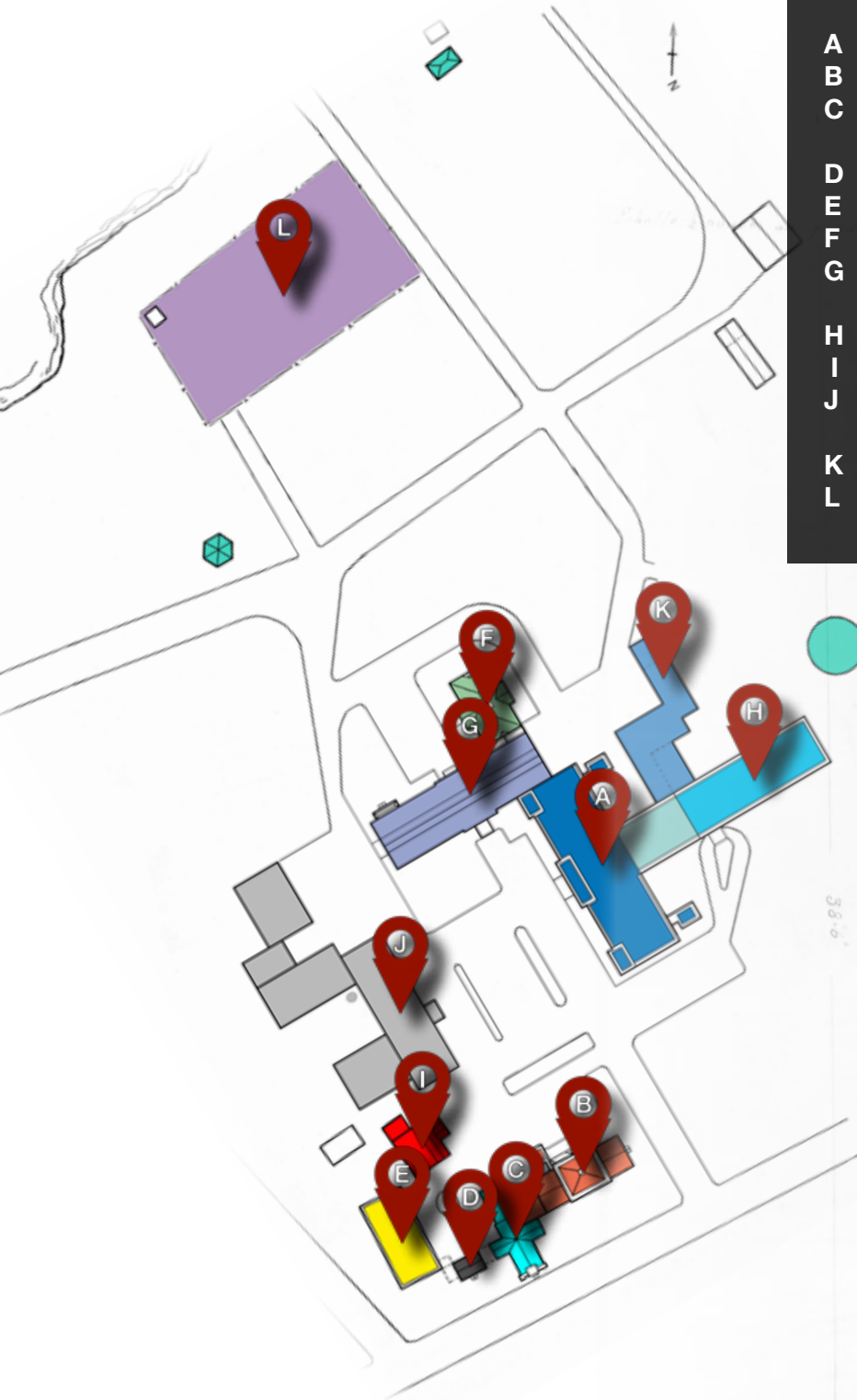
SUPERFICIE BÂTIE AU SOL : 7 290 m²

SUPERFICIE DE PLANCHERS AMÉNAGÉS : 24 528 m²

FONCTIONS : bureaux, archives, musée, rési-
dence, hôpital, chapelle, cimetière, adminis-
tration et entretien général.

SITE CONVENTUEL

- A Maison mère (1906-1908)
- B Maison généralice (1906-1910)
- C Chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes (1906-1910)
- D Maison souvenir (1875)
- E Centre historique (1988)
- F Résidence Notre-Dame (1903)
- G Aile de la chapelle (1934-1935) et des chambres (1962)
- H Aile H : hôpital (1917 ; 1984-1985)
- I Pignon blanc (1918)
- J Buanderie, chaufferie, ateliers et garages (1906-1943)
- K Garages et entrée des cuisines
- L Cimetière conventuel (1897)



- Photographie aérienne du site conventuel. Collection NDPS.
- Plan de l'architecte Georges-Émile Tanguay montrant le clocheton de la Maison mère (en trame de fond). BAnQ P372D87B

Évolution du paysage bâti à Saint-Damien, de 1903 à 1925



1903 (avant l'incendie de 1905)

- Chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes
- Orphelinat agricole
- Glacière
- Première grange-étable
- Étang des Sœurs (et son barrage)
- Moulin à scie André Tanguay

BAnQ P547S1SS1SSS1D432P04R



En 1909

- Chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes
- Orphelinat agricole
- Buanderie-chaufferie
- Maison mère
- Hospice Saint-Bernard
- Deuxième grange-étable
- Moulin à scie Alfred Plante

BAnQ P547S1SS1SSS1D432P05R



Vers 1925

- Chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes
- Orphelinat agricole
- Buanderie-chaufferie
- École du Sacré-Cœur
- Maison mère
- Hospice Saint-Bernard
- Deuxième grange-étable
- Bergerie
- Moulin à scie des sœurs
- Étang des Sœurs

BAnQ P428S3SS1D30P009

LE PATRIMOINE CONVENTUEL DU XX^E SIÈCLE

« *Le Seigneur m'avait tout donné, il m'a tout ôté, excepté ma confiance en sa Providence.* »

— Joseph-Onésime Brousseau

Le patrimoine immobilier des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, localisé au cœur du noyau urbain de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, comprenait plusieurs édifices bâtis à la fin du XIX^e siècle, mais plusieurs ont été détruits lors de l'imposant sinistre de 1905 ; seule la Maison souvenir témoigne des constructions érigées à la fin du XIX^e siècle parce qu'elle occupait un autre site lors de l'incendie.

Le patrimoine conventuel érigé au XX^e siècle englobe plusieurs bâtiments construits surtout au début du siècle et dont la majorité sont encore en service : l'ancien hospice Saint-Bernard, la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes, la Maison généralice, l'imposante Maison mère, le Pignon blanc, la chaufferie centrale et ses ateliers-garages, le cimetière conventuel, la maison Brousseau et le Centre historique. Tous ces bâtiments sont accessibles par des voies asphaltées disposées harmonieusement pour faciliter la circulation des véhicules à partir de deux entrées situées sur la rue Commerciale et sur la route Saint-Gérard.

En plus des bâtiments et sites mentionnés précédemment, plusieurs autres éléments méritent attention parce qu'ils ont fait partie ou ont été associés à un moment ou l'autre au site conventuel : l'école ménagère Brousseau, l'école du Sacré-Cœur, la première école normale, le moulin à scie et la grande ferme Brousseau. Il importe aussi de considérer les services publics, les infrastructures de génie, les aménagements paysagers, le

cimetière et les moyens de transport qui étaient ou sont encore reliés au site conventuel.

L'hospice Saint-Bernard, la résidence Notre-Dame et la résidence communautaire : de 1903 à aujourd'hui

En 1903, il aura fallu moins d'une année pour ériger un hospice pour vieillards, malades et infirmes à l'écart des premiers bâtiments érigés le long de la rue Commerciale. Ils y seront reçus, logés, soignés et nourris grâce au dévouement et à la charité des premières religieuses affectées en exclusivité à ces tâches. La demande était grande et le premier couvent-hôpital ne suffisait déjà plus, malgré les ailes ajoutées pour accueillir la totalité des personnes âgées, orphelins et nouvelles religieuses.

Le bâtiment qui mesure 23,36 m sur 12,34 m (75 pieds sur 40 pieds) est bien dégagé du sol et repose sur un magnifique solage en maçonnerie fait de grosses pierres taillées. Il comporte trois étages disposés sur un plan cruciforme ; ses avant-corps occupent le tiers de la façade et de l'arrière. Le toit à croupes est surmonté d'un joli clocheton soutenant une croix de métal. En façade, un fronton muni d'une petite fenêtre ovale domine l'avant-corps central.

On retrouve une ornementation similaire en haut des murs latéraux et arrière. Le corps avant présente une saillie qui souligne l'emplacement de l'entrée principale et de son escalier monumental. L'édifice supporte un toit à deux ver-

- *Détail de la façade frontale de la Maison mère (en trame de fond). Photographie : Nicolas Godbout, 2017.*

sants muni d'un fronton triangulaire. Les larmiers étaient soutenus à l'origine par des corbeaux en bois ouvragés de forme triangulaire; ils n'ont pas été remplacés lors de la restauration du bâtiment. Le revêtement extérieur original était constitué de bardeaux de cèdre, plus tard remplacés par des plaques d'amiante disposées en forme de losange, un élément caractéristique de plusieurs bâtiments de l'ensemble conventuel. Aujourd'hui, le revêtement est fait d'un matériau contemporain qui imite les planches à clin.

Le bâtiment compte de nombreuses fenêtres rectangulaires qui étaient munies de grands carreaux au début; elles ont été remplacées par des fenêtres à battant avec imposte de facture contemporaine. Les ouvertures sont disposées de façon symétrique sur toutes les façades. Deux imposantes galeries couvertes sont accrochées au mur latéral gauche; il fut un temps où le premier étage de cette galerie s'étendait sur toute la devanture, sans pare-soleil cependant. À l'origine, l'immeuble comptait quatre grandes cheminées qui ont été enlevées lors de l'installation du système de chauffage central. Sur chaque étage, on retrouvait de grands corridors disposés en croix et un escalier qui occupait le corps arrière de l'édifice.

Les membres de la communauté naissante des frères de Notre-Dame-des-Champs viendront y séjourner deux hivers en 1904 et 1905, le temps que leur habitation du Lac-Vert offre un meilleur confort. C'est pourquoi il est alors fréquent de désigner le bâtiment comme le collège des Frères. À l'occasion du grand feu de 1905, l'hospice Saint-Bernard, aussi appelé l'hôpital, est épargné de la conflagration à cause de son éloignement. Il servira de refuge temporaire pour les sinistrés, religieuses, personnes âgées et jeunes orphelins.

Le bâtiment servira de résidence pour des vieillards de 1905 à 1926. Entre 1920 et 1940, des junioristes demeurent au sous-sol et cette section porte alors le nom de Patronage. De 1926 à 1969, une bonne partie du bâtiment sert de noviciat. Après le départ des vieillards et jusqu'en 1949, le bâtiment accueille aussi l'école Notre-Dame-des-Anges. Les religieuses s'y dévouaient à la formation des jeunes filles pour l'exercice de leur indispensable et noble mission au sein de leurs familles. C'était alors une extension de l'école ménagère Brousseau. Le département de radiologie de la communauté y est aussi aménagé en 1952 et servira jusqu'en 1971. En 1934-1935, le bâtiment est réuni à la maison mère à l'occasion de la construction de la grande chapelle.



- *La résidence Notre-Dame, circa 1942. Collections NDPS.*
- *La résidence Notre-Dame, en 2011. Colleciton SHB.*

Au cours des années, l'immeuble subira différentes rénovations et transformations, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et sera finalement converti en chambres, en 1969, pour les religieuses. Dès lors, il est connu sous le nom de résidence Notre-Dame.

Une nouvelle grange-étable : de 1906 à 1945

Pour remplacer la grange détruite par l'incendie de 1905, une deuxième grange de plan rectangulaire, mesurant 15 m sur 6 m (50 pieds sur 20 pieds), est construite en 1906 avec toit à deux versants muni d'un campanile; ce style s'inspire des modes de construction européens qui ont été adaptés aux rigueurs du climat hivernal québécois. Un appentis ouvert est adossé à la façade sur toute la largeur de la grange pour servir d'abri. Les murs sont percés de grandes fenêtres rectangulaires. Derrière le bâtiment, un autre appentis sert vraisemblablement de hangar à fumier. La grange est localisée juste derrière l'emplacement du futur édifice de la Maison mère qui sera érigé en 1907-1908. Le rez-de-chaussée abrite l'étable destinée à loger les animaux pour la traite ou durant l'hiver et l'espace des combles sert de fenil pour l'entreposage du foin et de la paille nécessaires à la survie du cheptel en dehors de la saison de croissance de la végétation herbacée.



Du même coup, le seul bâtiment agricole ayant échappé au grand feu de 1905, une laiterie récente mesurant 10 m sur 7,6 m, avec un grand porche en façade, est déménagée à l'arrière de l'hospice Saint-Bernard, à mi-distance de la grange.

Vers 1910, une bergerie avec plan rectangulaire et toit à deux versants est implantée au nord-est de l'hospice Saint-Bernard. Utilisée pour l'élevage des moutons et la production d'agneaux, elle sera plus tard agrandie avec une rallonge en appentis. De nombreuses dépendances s'ajoutent aussi autour des bâtiments de la ferme pour différents élevages : canard, porc, abeilles.

En 1940, un grand poulailler en bois à deux étages avec plan en « T » et toit à deux versants est construit tout près de l'étang des sœurs. Le mur du poulailler faisant face au sud est percé de deux portes et de 22 grandes fenêtres permettant de laisser entrer le maximum de lumière naturelle dans le bâtiment. On y élevait des poules pondeuses et des poulets de grain qui fournissaient un apport appréciable en œufs et en viande. Ce bâtiment et ses dépendances seront déménagés au nord de la ferme Brousseau en 1958. Après la fermeture de cette ferme, la plupart des bâtiments agricoles secondaires ont été démolis.



- *La seconde grange-étable, bâtie en 1906 et démolie en 1945. Collection NDPS.*
- *La Maison générale, en 2011. Collection SHB.*

L'orphelinat St-Joseph et la Maison générale, bien patrimonial cité : de 1906 à aujourd'hui

La Maison générale de l'ensemble conventuel des sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours a été construite en remplacement de l'ancien couvent-hôpital incendié en 1905. La construction s'étendit en fait de 1906 à 1909, période au cours de laquelle le bâtiment a été utilisé malgré tout, notamment pour héberger des sœurs missionnaires de passage dans la communauté durant la saison estivale. Durant cette période, la priorité a été donnée à la construction de la Maison mère. Le bâtiment a abrité jusqu'en 1967 l'orphelinat agricole Saint-Joseph qui dispensait soins et instruction aux garçons poursuivant une formation en agriculture. Les orphelins ont alors délaissé le bâtiment pour s'installer dans les nouveaux pavillons construits sur la

colline Notre-Dame.

De 1967 à 1972, le bâtiment est transformé en maison de formation pour les religieuses de niveaux juvénat, postulat et noviciat. En 1972, on procède à un réaménagement des divisions intérieures pour en faire la résidence du conseil général de la communauté (ou Maison générale), en fait le siège social de la communauté jusqu'à aujourd'hui.

Le bâtiment qui a remplacé le couvent-hôpital évanoui en fumée est passablement différent en volume, en hauteur, en superficie et même en apparence de l'immeuble original. La construction simultanée de la Maison mère, une structure immense appelée l'hospice sur les plans de 1907, comblait largement les besoins de la communauté à l'époque. L'architecture du bâtiment de remplacement se veut plus modeste, avec ses trois corps distincts de deux étages chacun, plus un



étage supplémentaire dans les combles en mansardes dans la section centrale. L'édifice fait face à la rue Commerciale et jouxte la chapelle de Sainte-Anne-des-Montagnes.

Les premiers plans originaux dessinés en anglais par l'architecte Georges-Émile Tanguay, en date du 22 juin 1907, montrent une structure reposant sur de larges fondations de maçonnerie en pierre et formée de poutres d'acier longitudinales et de poutres de bois transversales; cet assemblage permettait d'aménager de grandes pièces de chaque côté des corridors centraux d'une largeur de 2,5 m (8 pieds). Avec un plan cruciforme, le bâtiment comporte deux sections jumelles de 7,6 m de largeur sur 12 m de profondeur et un corps central mesurant 7,3 m de largeur en façade sur 16,7 m de profondeur. Au total, le bâtiment a une longueur de 22,5 m.

L'architecture du bâtiment se compose de deux corps latéraux surmontés de toits à deux versants et d'un corps principal recouvert d'un toit mansardé muni de 4 terrassons et de 4 brisis percés de quelques lucarnes sur chacun des côtés. À l'exception des deux fenêtres circulaires à multiples carreaux placées en haut des murs pignons latéraux, décorés de corniches moulurées, toutes les fenêtres de fabrication contemporaine sont rectangulaires, avec battants et imposte; un chambranle orne leur pourtour.

L'entrée principale comprend une porte à caissons avec vitrage soulignée par des baies latérales et une fenêtre à imposte. Toutes les lucarnes sont coiffées d'un fronton triangulaire et l'une d'elles est double au-dessus de l'entrée principale. Une petite galerie avant avec un large escalier et une grande galerie arrière munie d'un pare-soleil et d'un escalier donnent accès au bâtiment. Un portique en saillie sur le mur latéral droit

rappelle l'existence d'une porte munie d'un escalier. Le matériau de la toiture est constitué de tôle à la canadienne sur les brisis, en harmonie avec le motif en losange du revêtement fait de plaques d'amiante de couleur grise. Un élégant clocheton couronne le toit principal. Sur la gauche, un étroit arrière-corps mesurant 5 m sur 5,4 m complète l'édifice pour y loger toilettes, lavabos et baignoires et plus tard ascenseur; un corridor le relie à la chapelle voisine. Cet élément haut de quatre étages est couronné par un toit en fausse mansarde sur les quatre côtés et est percé de deux fenêtres.

Selon les plans d'origine, les subdivisions du bâtiment montrent une grande cave au plafond bas, un rez-de-chaussée avec quelques grandes pièces, un premier étage avec plusieurs petites pièces, un deuxième étage avec une chapelle centrale et deux grandes pièces latérales. Or ces dernières n'ont pas été aménagées puisque seul le corps central compte un deuxième étage. La circulation verticale était assurée par escalier central double fait de bois ouvré.

En raison de l'architecture exceptionnelle de ce bâtiment, des fonctions historiques qui lui ont été attribuées et de la qualité supérieure de son entretien et de sa restauration, la Maison généraliste a été citée bien patrimonial par la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland le 3 septembre 2013.

La Maison mère : de 1907 à aujourd'hui

L'incendie catastrophique de 1905 aura donné des leçons au père Brousseau et à la congrégation. Le complexe était devenu trop gros, les différentes parties du bâtiment trop rapprochées et certaines fonctions à risques n'avaient pas leur place où logeaient du personnel, des religieuses et des bénéficiaires. Le temps pressait pour rebâtir, cette fois à

l'épreuve du feu. Comme la communauté continuait de croître à un rythme régulier, la construction d'un bâtiment dédié aux religieuses un peu à l'écart est apparue comme la solution la mieux adaptée à la situation.

Dès le printemps de 1906, l'entrepreneur Elzéar Métivier s'attaque à nettoyer l'emplacement de l'incendie et bientôt, les anciennes fondations réapparaissent, laissant renaître tous les espoirs. Pendant qu'Alyre Métivier s'affaire à remplacer la chapelle incendiée, c'est l'architecte Émile Tanguay de Québec qui vient piqueter un nouvel emplacement, situé à quelque 20 m (66 pieds) de l'hospice Saint-Joseph construit en 1903. Fort de ses réalisations dans la ville de Québec, il conçoit les plans et devis d'un nouveau couvent mesurant 61 m sur 15 m (200 sur 50 pieds), d'une hauteur de quatre étages et faisant face au sud-ouest, plutôt qu'au sud comme les constructions disparues en fumée.

La maison mère se veut l'édifice le mieux achevé et le plus prestigieux de tout le parc immobilier de la congrégation. À l'origine, son plan rectangulaire affichait une symétrie parfaite de chaque côté de l'entrée principale. Deux arrière-corps logeaient alors les toilettes, quelques éviers, de rares baignoires et des escaliers de sauvetage adossés au bâtiment. Sa façade comporte trois corps distincts, entre lesquels s'insèrent de grandes galeries disposées sur deux niveaux, avec pare-soleil; le tout est supporté par d'élégantes consoles en métal. On retrouve ces mêmes vastes galeries, un pare-soleil et leurs supports spiralés à l'extrémité sud du bâtiment.

Le grand bâtiment de brique repose sur des fondations en pierre de taille et en béton. Son toit brisé inspiré du style Second Empire privilégie la somptuosité et une abondante ornementation en relief. L'usage de la pierre et de la brique conféraient à l'époque un caractère plus solennel et durable, la solidité des maté-



riaux symbolisant la pérennité et la stabilité de l'édifice et de ses occupants. Au centre, des piliers servent d'appuis aux poutres de bois soutenant les étages et la charpente du toit. Celui-ci est de type mansardé.

Trois bandeaux de pierre soulignent les étages sur toutes les faces de l'édifice. Le corps central est coiffé d'un magnifique clocher et le portail en saillie est surmonté d'un fronton triangulaire néoclassique, couronné par une statue de Notre-Dame du Perpétuel Secours. De chaque côté, un jeu de briques crée deux pilastres, ou fausses colonnes en appliqué, avec bases et chapiteaux qui ressortent en saillie sur trois niveaux. L'entrée principale compte des portes doubles surmontées d'une grande vitrine et d'une fenêtre en hémicycle.

À l'extérieur, le volume est simple, le toit Mansart est omniprésent et une ornementation austère caractérise le style du bâtiment institutionnel. Entre le mois de mai et le mois de décembre 1906, les plans

des divisions intérieures sont modifiés pour loger les différentes fonctions dévolues au futur immeuble. À cette époque, tous les plans doivent être acceptés par l'archevêché de Québec, comme en témoignent les signatures qui apparaissent sur les documents d'origine. L'évêque est alors en droit de refuser des plans trop grands ou trop luxueux, évitant ainsi que les congrégations religieuses entreprennent une construction hors de leurs moyens.

Le clocheton à deux niveaux qui orne la partie centrale de l'immeuble s'avère un chef-d'œuvre architectural. Ses lignes épurées, ses deux niveaux et ses éléments décoratifs créent la signature conventionnelle de l'édifice. Ses colonnes fines supportent des arches d'inspiration romane. Il est fait de bois et de tôle qui le protège des intempéries et abrite une véritable cloche qui souligne certains moments importants de la journée. Sa présence sur le site conventuel fait écho aux autres clochetons qui couronnent l'ancien hospice



- *Arrière-corps de bâtiment de la Maison mère, en 2011. Collection SHB.*
- *Portique de la Maison mère, en 2011. Collection SHB.*

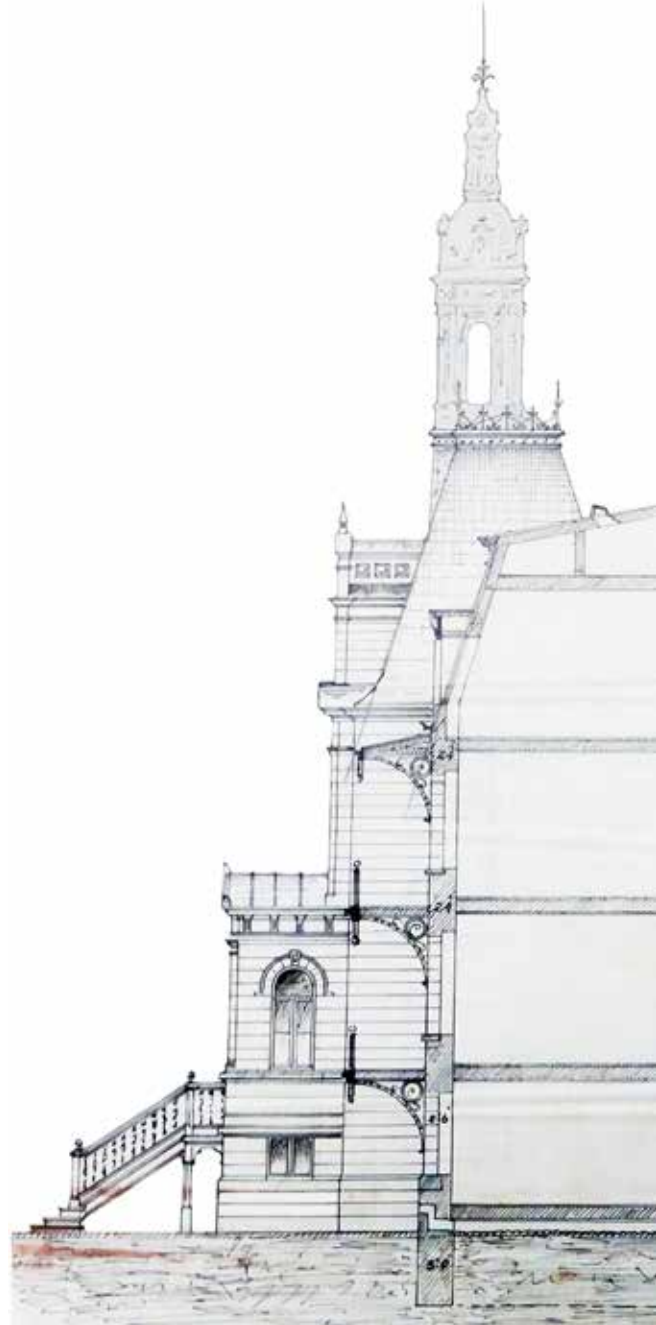
Saint-Joseph, la Maison généralice et la maison Saint-Bernard au Lac-Vert.

Il n'était pas de mise de placer des éléments de luxe ou des décorations excessives sur un bâtiment institutionnel; malgré cela, les toits mansardés et le couronnement du toit de la maison mère ont reçu un traitement qui donne à l'immeuble une architecture exceptionnelle. Les trois avant-corps en façade sont coiffés d'une immense mansarde qui rappelle des tours. Leur revêtement de tôle à la canadienne est percé de lucarnes ouvragées qui alternent avec des fenêtres en œil de bœuf. Deux petites fenêtres en hémicycle ornent la partie supérieure des tours. À l'origine, chacune d'elles était surmontée d'une galerie de faîtage (ouvrage en fer forgé au sommet du toit), des éléments qui sont disparus lors d'une restauration des toits. Les fenêtres des avant-corps comportent plusieurs éléments d'ornementation, comme les chaînages de brique en hémicycle avec clé de voûte en pierre au-dessus des fenêtres, des épis latéraux, de fenêtres à battants avec imposte et une couronne ouvragée avec boule au centre. Ces arcs de décharge au-dessus des fenêtres permettaient de réduire la pression du mur sur le linteau. Avec cette description, on constate que l'édifice désigné sous le nom d'hospice sur les plans de 1907 n'était pas planifié pour accueillir des vieillards, mais plutôt pour servir de véritable couvent pour les besoins de la congrégation.

Compte tenu de l'intérêt historique de ce bâtiment, rappelons les fonctions qui ont été attribuées à chacun des étages lors de sa construction :

- Au rez-de-chaussée, on retrouvait réfectoire des sœurs, cave aux légumes, caveau à patates, dépenses variées, fabrique d'hosties et de cierges, chaufferie, cordonnerie, réfectoires des juvénistes, des dames et des prêtres et enfin, chambre et réfectoire des serveurs. 2 toilettes et 1 bain étaient prévus pour tout ce monde.

- Au premier étage logeaient le noviciat. L'infirmierie des no-



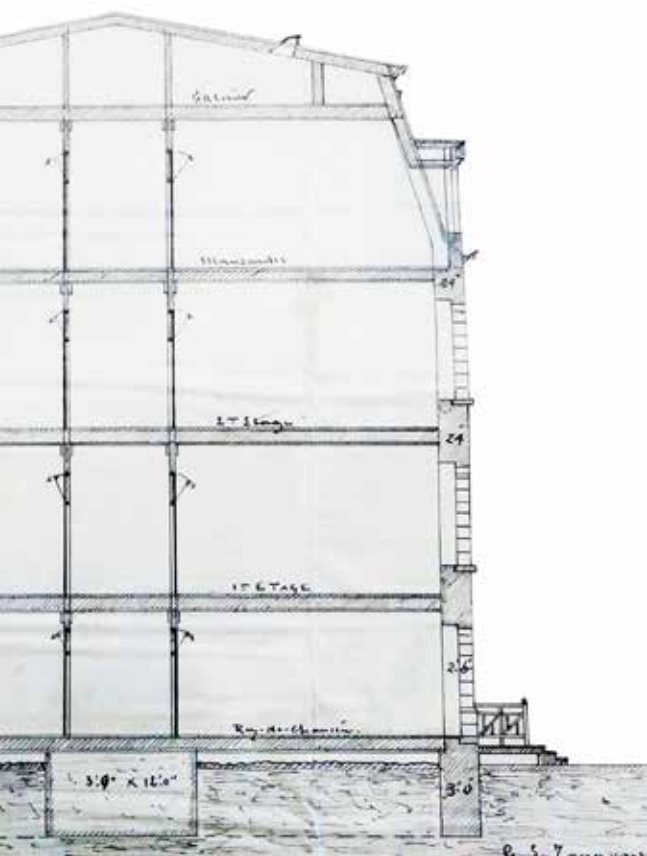
vices, la salle des peintures, le secrétariat, l'économat, les parlours des sœurs et des visiteurs, la procure, une demi-douzaine de chambres séparées, le juvénat et sa classe, le bureau de l'aumônier, le salon de l'archevêque, 4 toilettes. 2 bains et 2 lavabos.

- Au second étage, la chapelle occupait le centre de l'édifice. On y retrouvait une grande pièce communautaire, quelques chambres, dont celle du fondateur, 4 toilettes et 2 bains.
- Les combles ou mansardes étaient occupés par le grand dortoir des professes, celui des novices, celui des sœurs en mission et le dortoir des juvénistes. On y retrouvait aussi la salle de couture, la lingerie, le vestiaire avec garde-robes, 8 toilettes et 2 bains.

La circulation verticale s'effectuait par les escaliers placés aux extrémités. Deux escaliers de sauvetages extérieurs étaient insérés dans un espace carré qui complétait les arrières-corps.

Il convient de préciser que les pratiques d'hygiène corporelle étaient minimalistes au début du XX^e siècle. On se limitait souvent à se laver les parties visibles du corps et à porter des vêtements propres, signes indéniables de propreté. Le lavage des mains et même du corps se faisait avec une débarbouillette, un bassin et un gros pichet d'eau. Les toilettes sèches étaient installées à l'écart dans les arrières-corps pour éloigner les odeurs qui s'en dégageaient. La douche n'existait pas et les bains à l'eau chaude relevaient d'un luxe impensable dans un couvent.

L'entrepreneur Joseph Gosselin de Lévis mena les travaux rondement, si bien qu'il s'engagea à livrer l'édifice au début de septembre 1908. Pendant les deux années que dura la construction, de fidèles serviteurs et amis ont transporté les matériaux nécessaires depuis les terres forestières de la communauté et la gare de Saint-Charles-de-Bellechasse, où passait alors le chemin de fer le plus proche.



- *Plan architectural de 1907 montrant une vue en coupe de la Maison mère. BAnQ P372D87B*

Il aura fallu effectuer des centaines de voyages de bois, de pierre, de brique, d'enduits, de fer et autres matériaux pour alimenter le chantier. Comme les fonds manquaient toujours et que les missions d'enseignement dans les écoles de rang ne rapportaient pas suffisamment, les quêtes ont repris dans les paroisses, non seulement par le père Brousseau, mais aussi par les religieuses.

Même si le nouvel édifice n'était pas encore terminé, le 14 juillet 1908 devient le prétexte pour en faire la bénédiction dans le cadre d'une visite canonique de l'archevêque. Il faudra quatre autres mois pour terminer les travaux, l'entrepreneur ayant dû refaire les enduits. Le personnel religieux entre enfin dans la nouvelle demeure le 3 novembre 1908, appréciant ses avantages et son confort moderne.

La Maison mère a connu de très nombreuses modifications au cours de son existence. Parmi les principaux travaux réalisés, notons l'ajout d'annexes, de deux ailes supplémentaires et le surhaussement de l'aile de la chapelle. Pour comprendre l'évolution chronologique du volume et des fonctions du bâtiment, rappelons les chantiers les plus marquants :

1917 : construction d'une aile à l'arrière du corps central de 17,4 m sur 15,24 m de largeur;

1920 : construction d'une annexe à la cuisine pour abriter une infirmerie et une salle d'hostie;

1922 : construction d'un tunnel entre la Maison mère, l'école du Sacré-Cœur et l'usine en vue de mieux protéger la tuyauterie du système de chauffage;

1934-1935 : construction de l'aile de la grande chapelle. L'ancienne chapelle située dans le corps principal est transformée en salle communautaire;

1938 à 1963 (ou 1966) : un scolasticat est ouvert pour assurer la formation des jeunes professes à l'enseignement;

1935 : le clocher est déplacé de la Maison mère sur le toit de la chapelle;

1939 : construction du grand caveau de la cuisine; la cuisine est réduite en hauteur, ce qui permet d'aménager sur le nouvel étage la salle d'hostie, l'atelier statuaire, un vestiaire, une roberie et une lingerie;

1942 : la toiture de la Maison mère est refaite et les fenêtres et galeries sont peinturées;

1947 : la cave de la chapelle est creusée, ce qui permet d'ajouter un autre étage utile à cette aile;

1948 : construction d'une chambre froide adossée à l'arrière gauche du bâtiment principal mesurant 13 m sur 28,6 m (43 pieds sur 94 pieds); les plans sont faits par l'architecte Pierre Rinfret de Québec;

1956 : le toit de la Maison mère est refait une nouvelle fois;

1962 : un cinquième étage, aménagé discrètement selon les plans de l'architecte Jean-Marie Roy, est ajouté au-dessus de la grande chapelle pour y installer 75 chambres individuelles. Le clocher retrouve alors son emplacement original au centre du bâtiment;

1978-1980 : on procède à une grande restauration de la maison mère;

1984-1985 : le besoin urgent de chambres d'infirmerie correspondant aux normes de sécurité oblige la construction de l'aile « H », en prolongement de l'agrandissement réalisé en 1917. Cette nouvelle section d'une longueur de 50,6 m avec quatre niveaux est planifiée par l'architecte Jean-Marie Roy qui l'harmonise avec le reste de la maison mère, notamment avec son toit mansardé et son revêtement de brique. Cette rallonge accueille une salle de rencontre, les archives, la podiatrie, l'infirmerie, la bibliothèque et deux étages de chambres. Ces travaux témoignent du virage de la congrégation dont les membres se font

- *Le chœur et la nef centrale de la grande chapelle de la Maison mère (en trame de fond).
Collection NDPS.*

vieillissants et de l'importance donnée à la conservation du patrimoine documentaire désormais logé dans des lieux à l'épreuve du feu.

La chapelle de la Maison mère : de 1934 à aujourd'hui

En 1934, la congrégation entreprend la construction d'une aile perpendiculaire au bâtiment principal mesurant 53,76 m sur 18,59 m, avec plan au sol de forme rectangulaire, pour y loger une salle de réception, une cafétéria, une vaste chapelle avec sortie extérieure et des chambres pour les religieuses. La chapelle est inaugurée à Pâques 1935 lors de sa bénédiction le 15 mai; cet édifice de cinq étages est revêtu de brique en façade et de pierre des champs à l'arrière et aux extrémités. Les plans sont de l'architecte de renom Jean-Omer Marchand et la construction avec structure en béton armé est assurée par les entrepreneurs Albert Langelier et Irénée Giguère; le chantier connaît des ennuis en raison des exigences ouvrières syndicales. Par sa grandeur la chapelle de la maison mère pourrait rivaliser avec une église paroissiale.

De nombreuses fenêtres rectangulaires percent les murs de façon symétrique. Elles sont de type à battants et celles du premier et du quatrième niveau comportent une imposte. Les fenêtres du deuxième niveau où se situe la chapelle comptent de multiples carreaux et la partie supérieure est en hémicycle, avec jeux de pierre taillée et de brique. Une niche aménagée entre deux pilastres en brique accueille la statue de Saint-Joseph et l'Enfant.

Une entrée magistrale latérale à la nef a été aménagée en saillie avec portes à vitrail doubles et imposte en hémicycle. Des jeux de pierre taillée et de brique

rehaussent le prestige de cette entrée dotée d'un large escalier en pierre. Cette entrée s'impose dans le paysage conventuel quand on y accède depuis la rue Commerciale. L'extrémité de l'aile de la chapelle est particulière avec son mur en pierre des champs, ses multiples fenêtres rectangulaires à battants avec impostes et son pilastre latéral en brique qui fait le lien avec la façade. L'arrière de la chapelle montre une partie centrale légèrement en saillie qui est percée de trois fenêtres par étage. On peut observer que le sous-sol est exposé en raison de la pente du terrain. Deux arrières corps ont été aménagés aux extrémités de l'aile pour abriter les escaliers; celui sur la gauche est couronné par un toit mansardé qui rappelle les éléments du corps principal.

Le chœur de la chapelle est en saillie et l'abside en hémicycle. Sa nef comporte trois vaisseaux, deux tribunes à l'arrière et deux tribunes latérales. Un passage communiquant avec les tribunes permet aux religieuses de l'infirmerie et aux malades d'assister aux offices. Le chœur est également pourvu d'une tribune. Les murs et la voûte, formant un arc en plein cintre, sont recouverts de béton. Ce choix de matériau révèle une influence du courant Art déco, style en vogue au Québec entre 1920 et 1950. Il est toutefois rare de le voir utilisé dans les bâtiments à caractère religieux. On remarque en particulier certains éléments qui composent le décor intérieur de la chapelle : la géométrie très présente, les lignes ondulantes laissant la place aux lignes droites et aux compositions très symétriques.

En 1987-1988, la grande chapelle est restaurée et des alcôves sont aménagées pour recevoir le tombeau du père fondateur le 23 février 1988 et celui de la mère fondatrice le 10 mai 1988. Elle est décorée selon les plans de l'architecte

Jean-Marie Roy qui prévoient certains motifs inspirés du courant Art déco. La voûte du chœur est en cul-de-four.

La buanderie, la chaufferie et l'usine centrale : de 1907 à aujourd'hui

Après l'incendie de 1905, il est devenu prioritaire de repenser complètement la façon dont les bâtiments du complexe conventuel devaient être chauffés afin de diminuer les risques d'incendie, les coûts de chauffage et les efforts physiques requis pour cette tâche. L'augmentation de la population résidante composée de religieuses et de bénéficiaires commandait aussi de meilleures installations pour procéder au lavage des vêtements et de la literie. Les plans furent tracés par l'architecte G. Émile Tanguay de Québec pour construire une buanderie centrale dont les puissantes bouilloires produiraient assez de vapeur pour alimenter un réseau de distribution sous-terrain reliant la chaufferie à la chapelle, l'orphelinat St-Joseph, la Maison mère (alors

en construction), l'hôpital des vieillards et même une serre mesurant 10,36 m sur 5,2 m. Des paires de tuyaux en métal sont installées dans le sol en 1906 à partir de la nouvelle chaufferie; un tuyau servait pour l'acheminement de la vapeur et un autre assurait le retour de l'eau refroidie.

Les fondations sont mises en place selon un plan rectangulaire de 22,5 m sur 14 m, avec bases en béton pour les bouilloires et les équipements de production d'électricité, les piliers centraux et la grosse cheminée en briques. Une moitié du bâtiment ne compte qu'un seul étage à plafond haut et l'autre partie s'étend sur deux niveaux. Les murs sont construits en maçonnerie, avec joints imitant la pierre de taille. La façade est dotée d'un couronnement avec parapet central triangulé et d'une corniche sobre qui donnent du caractère et du style au bâtiment de service; elle est percée initialement de 11 fenêtres rectangulaires avec vitrage à grands carreaux et d'une porte à



- *Le père Brousseau devant la buanderie-chaufferie et la serre chauffée, en 1907. Collection NDPS.*

caisson avec imposte. Sur la face latérale droite, une grande porte double est prévue pour faciliter l'accès de la machinerie et du combustible. Le toit est formé de deux grands bassins.

Au rez-de-chaussée, on retrouvait initialement les deux grosses bouilloires et une pompe dans chambre de la chaufferie. Cette pièce était fermée par un mur coupe-feu. Les plans de l'architecte Tanguay en date de 2 avril 1907 montrent au centre du bâtiment la chambre de l'ingénieur, un passage et la salle de production d'électricité, avec son engin à vapeur et sa dynamo. Au début, il n'a pas toujours été possible d'y affecter un spécialiste pour surveiller les bouilloires 24 heures par jour. Alors, des religieuses se sont acquittées de cette tâche pour assurer le chauffage des bâtiments jour et nuit.

Une grande pièce couvrant la moitié du bâtiment constituait la buanderie centrale finalisée en 1907, avec sa grosse laveuse, ses cuves, un évier et une toilette. À l'étage se situaient la grande chambre du repassage, les séchoirs à la vapeur et une cordonnerie aménagée dans un local fermé. Il est facile d'imaginer que ce bâtiment grouillait d'activité les jours de lessive. Plus tard, de la machinerie moderne viendra faciliter les tâches de manutention, de séchage et de repassage de la lingerie. En 1928, la cheminée carrée d'origine en brique est remplacée par une cheminée ronde en brique placée à l'arrière du bâtiment et un atelier est construit.

En 1942, on procède à l'organisation du système de protection contre les incendies en collaboration avec la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland. Le poste de pompiers est construit en saillie vis-à-vis la buanderie, avec revêtements en pierre des champs. Une tour élevée est aussi aménagée pour le séchage des boyaux. L'équipement de lutte contre le

feu se limite à une remorque remplie de boyaux.

Le combustible utilisé pour chauffer les bouilloires au départ était le bois, un matériau disponible en grande quantité à proximité et qui était remisé dans un immense abri situé derrière la chaufferie. Il fallait chaque année quelque 1 500 cordes de bois d'érable de deux pieds pour alimenter les deux bouilloires du site conventuel et les poêles des bâtiments du Lac-Vert. Les cultivateurs y ont trouvé un marché intéressant pour écouler leur bois de chauffage, mais en même temps, presque toutes les érablières ont été coupées à blanc, depuis la route du 9^e Rang jusqu'au milieu du rang Pointe-Lévis. Ce n'est qu'à partir du 9 novembre 1978 que la coupe à blanc dans une érablière a été prohibée par la Loi sur la protection du territoire agricole. Après les réparations apportées à la grosse cheminée en 1950, les bouilloires seront chauffées avec de l'huile lourde dès l'année suivante. Un système de chauffage à l'électricité est ajouté par la suite en raison de la hausse du prix des combustibles.

En 1944, de nouveaux aménagements sont réalisés à la buanderie. En 1947, un garage attenant est construit et en 1953, l'usine est encore agrandie vers l'ouest. En 1959, les tuyaux de vapeur sont mis en place en préparation de l'expansion du système de chauffage aux édifices qui seront construits sur la colline Notre-Dame. Tout un réseau de tunnels en béton est graduellement installé entre les principaux pavillons pour loger la tuyauterie et faciliter les déplacements du personnel entre les bâtiments. En 1961, le chauffage à la vapeur et les lignes d'eau s'étendent même jusqu'aux bâtiments de la ferme. Le 22 septembre 1973, le bâtiment, alors appelé l'usine des religieuses, est dévasté par un incendie. Les pompiers de Saint-Damien réussissent à épar-

- *La chaufferie et l'atelier de maintenance en hiver (en trame de fond).
Collection NDPS.*

gner les bâtiments voisins. L'atelier de menuiserie est rapidement reconstruit et deux autres agrandissements sont effectués pour ajouter un grand garage. L'ensemble des bâtiments interreliés conserve aujourd'hui une partie de la maçonnerie d'origine et sert aux mêmes fonctions qu'à l'origine.

L'école du Sacré-Cœur et l'école normale : de 1913 à 1979

En 1913, un bâtiment d'un seul étage est construit sommairement, appelé le Pavillon d'été, juste en face de l'actuelle Maison mère, pour servir de résidence estivale aux nombreuses missionnaires qui venaient passer leurs vacances à Saint-Damien-de-Buckland. La plupart des religieuses-enseignantes dispersées dans différents villages revenaient au couvent principal de la congrégation au cours de l'été pour des retrouvailles, une formation complémentaire, du repos ou un ressourcement spirituel. Au cours de

son histoire, cet immeuble sera agrandi notamment par l'ajout de trois autres étages, servira pour diverses fonctions et portera chaque fois un nom différent.

Cet immeuble de trois étages et demi, surmonté d'un toit mansardé, fait office de pendant architectural à la Maison mère, située juste en face. Construit selon un plan en « L », le bâtiment présente en façade deux avant-corps jumeaux, percés de trois fenêtres sur chacun des 3 étages, entre lesquels s'insèrent trois galeries magistrales recouvertes d'un pare-soleil, lesquelles seront enlevées lors d'un réaménagement effectué avant 1951. Le toit des deux avant-corps dépasse en hauteur celui du bâtiment et accueille deux lucarnes rectangulaires surmontées d'un fronton ouvragé en hémicycle. Des fenêtres en œil-de-bœuf et en hémicycle sont percées sur le toit mansardé recouvert de tôle à la canadienne. L'extrémité du bâtiment compte également trois étages munis de larges galeries avec



- *L'école du Sacré-Cœur (ancienne école normale), circa 1940. Collection NDPS.*

pare-soleil et le toit mansardé est percé de deux lucarnes rectangulaires et de deux fenêtres circulaires. L'avant-corps arrière comptait quatre niveaux et était muni de fenêtres rectangulaires sur les côtés, sauf à l'arrière. Le revêtement extérieur était fait de plaques d'amiante disposées en forme de losange, à l'instar de plusieurs bâtiments de l'ensemble conventuel. Les divisions intérieures ont été modifiées en fonction de la vocation du bâtiment. Les classes se retrouvaient au rez-de-chaussée et au premier niveau. Les combles accueillait les dortoirs. L'arrière-corps permettait d'aménager les toilettes et les salles d'eau.

Depuis la première rentrée des élèves en 1920, jusqu'en 1942, on désigne le bâtiment sous le nom d'école ménagère moyenne, un pensionnat pour les orphelines et autres jeunes filles qui souhaitaient recevoir une formation ménagère. En 1942-1943, l'aménagement d'une annexe permet d'y accueillir l'école normale créée l'année précédente, mais à l'étroit dans les locaux de l'ancienne résidence d'Amédée Roy. Jusqu'en 1961, l'immeuble porte le nom d'école normale. Cette institution dédiée à la formation des institutrices rurales occupera ces locaux jusqu'à son déménagement dans le nouvel immeuble construit sur la colline Notre-Dame.



En 1961, le bâtiment est appelé école du Sacré-Cœur et sert de pensionnat pour jeunes filles et de lieu d'enseignement pour le cours secondaire complet, de la 8^e à la 11^e année, jusqu'en 1971. On le désigne par la suite sous l'appellation de pavillon du Sacré-Cœur. Avec la réforme du système d'éducation, l'école dispensera les cours secondaires I et II jusqu'en 1978.

L'immeuble est utilisé pendant une courte période comme résidence communautaire. Jugé peu sécuritaire, il est finalement démoli en 1979. Un terrain de stationnement asphalté occupe maintenant l'espace et permet de meilleures perspectives visuelles sur la maison mère et la grande chapelle.

L'école ménagère Brousseau : de 1938 à 1980

L'école ménagère supérieure Brousseau apparaît seulement en 1938 comme entité distincte. Les religieuses achètent alors le magasin-résidence de J.-P. Lavertu, situé sur l'emplacement actuel du Centre historique, avec façade sur la rue Commerciale, juste à l'intersection de la route Saint-Gérard. Construit en 1913, ce bâtiment avait remplacé le magasin d'Alfred Audet, détruit par un incendie. Après son acquisition, M. Lavertu l'a exploité pendant quelques années, jusqu'à un âge avancé. Des transformations sont apportées afin d'adapter l'immeuble à sa nouvelle vocation. L'établissement d'enseignement en art ménager était aussi appelé l'institut familial. On y offrait les cours réguliers de la 10^e à la 12^e année, de même qu'un cours familial pratique.

À l'automne 1943, l'école ménagère régionale de Saint-Damien comptait déjà 61 élèves. En 1949, l'ancienne résidence est agrandie avec l'ajout d'une annexe et devient un bâtiment avec plan en « L » comportant deux étages. La fa-

- *L'école ménagère Brousseau, en 1951. BAnQ 03Q E6S7SS1P84820*

cade se présente sous la forme de deux murs pignons séparés par une galerie sur deux niveaux, avec pare-soleil. Le revêtement extérieur est constitué de plaques d'amiante disposées en forme de losange, un type de revêtement typique des années 1910-1930 et qui recouvre plusieurs bâtiments de l'ensemble conventuel. La majorité des fenêtres sont de forme rectangulaire, de type à guillotine, garnies de chambranles. Des planches cornières ornent les angles extérieurs du bâtiment. Les toits comportent deux pans droits, sans ornementation.

Après l'abandon de la formation ménagère en 1970, le bâtiment devient à la fois un externat et un pensionnat où le cours secondaire est assuré jusqu'en 1976. Par la suite, l'immeuble servira pendant quatre ans de résidence communautaire et sera démoli en 1980 pour laisser la place au nouveau Centre historique.

L'ancienne école normale, des arts familiaux et le juniorat : de 1941 à 1975

Un immeuble résidentiel situé à proximité du périmètre conventuel a joué

un rôle important dans l'évolution de la mission éducative de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Situé au 160, rue Commerciale, ce bâtiment avait été construit par Elzéar Métivier vers 1900, en tant que résidence privée pour sa famille. Les religieuses l'achètent de Mme Amédée Roy en 1941 et la transforment pour y opérer la première école normale pour filles de 1941 à 1942. Les élèves de l'école du Sacré-Cœur remplacent ensuite les normaliennes jusqu'en 1957. De nouveaux aménagements sont effectués au bâtiment en 1944 et il sera isolé en 1958, avant d'accueillir l'école des arts familiaux pour offrir des cours d'enseignement ménager. À partir de 1972, l'immeuble est utilisé pendant encore deux ans comme maison de formation au juniorat.

Si on ne considère que le bâtiment initial à deux étages, sans les agrandissements apportés à l'arrière par les religieuses, cette maison est un bon exemple de la mode éclectique qui a prévalu au XIX^e siècle et qui se caractérise notamment par une abondante ornementa-



tion et des emprunts à différents styles architecturaux. Elle se démarque entre autres par la présence des composantes suivantes : garde-corps à balustres de bois tourné, auvent sur la galerie avec corniche à denticules, boiseries ornementales et frise bordant les rives du toit de l'auvent, colonnes de la galerie avec supports décoratifs, porte principale en bois à panneaux et vitrage surmontée d'une imposte, chambranle ouvragé de la porte principale avec corniche à denticule, fronton du porche d'entrée avec dentelle de bois, tourelle à fenêtres cintrées coiffée d'une corniche à modillons, baie en saillie, fenêtres à guillotine, revêtement extérieur d'origine et enfin, fondations en pierre.

En 1960, le bâtiment est relié par un tunnel à l'ensemble conventuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. L'immeuble est vendu en 1975, puisque les bâtiments récents suffisent alors à satisfaire les besoins en espaces pédagogiques. Aujourd'hui, l'immeuble est une propriété privée connue sous le nom de Manoir Saint-Damien. Cette résidence pour personnes âgées accueille des personnes autonomes, en perte d'autonomie ou en mobilité réduite, semi-autonomes ou cas lourd. L'accueil s'y fait en chambres ou suites-logements, avec différents services liés à la vie domestique ou sociale.



Le 3 septembre 2013, la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a cité le bâtiment en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel afin de protéger les caractéristiques architecturales exceptionnelles de la partie en façade et de rappeler ses nobles fonctions qui ont marqué son histoire locale.

Une troisième grange-étable : de 1945 à 1976

En 1945, une nouvelle grange-étable au format surdimensionné, avec plan en « L », est érigée à environ 500 m au nord de la Maison mère. La communauté achète trois fermes cette même année pour créer la ferme Brousseau, démolit de vieux bâtiments agricoles et aménage un nouveau chemin de ferme.

Ce bâtiment agricole fut conçu pour répondre à l'essor de l'industrie laitière, l'augmentation du cheptel, l'amélioration de l'efficacité et de la productivité dans l'alimentation des animaux et la mécanisation des opérations. La grange compte deux ailes placées perpendiculairement de 50 m et de 49 m de longueur sur 15,85 m de largeur. Le bâtiment comporte un sous-sol recouvert d'un plancher de béton qui abritait une étable. Il est recouvert d'un toit brisé en tôle surplombé de cheminées de ventilation. Les murs très élevés montrent une section fenestrée au rez-de-chaussée où était



- *Visite de l'agronome Nicholas Kelly à la ferme des sœurs, en 1958. Collection NDPS.*
- *La ferme Brousseau. Collection NDPS.*

l'étable. Le toit brisé confère l'avantage d'augmenter l'espace dans les combles, tout en permettant de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu, plutôt que dans diverses petites dépendances agricoles. L'étable avait une belle finition en bois et faisait la fierté autant de la communauté que des travailleurs. Une grande laiterie avec toit mansardé et lucarnes était adossée au côté ouest de la grange-étable.

Les premières trayeuses sont installées à la ferme Brousseau en 1960. C'est en observant l'effet de vacuum utilisé pour la traite des vaches dans cette étable que Clément Métivier a eu l'idée d'en appliquer le concept à la « traite des érables ». Dès le printemps 1973, il tente l'expérience avec une centaine de chalumeaux et de la tubulure et réalise qu'il est ainsi possible d'amener l'eau d'érable jusqu'à la cabane à sucre. Selon l'auteur Réjean Bilodeau (2016), cet exploit a marqué le début de la révolution de l'acériculture industrielle dans Bellechasse et partout en Amérique.

Le cheptel composé de vaches laitières de race Ayrshires de haute qualité génétique a pu jouir de conditions de confort exceptionnelles. Des photographies de 1947 montrent l'intérieur de l'étable où sont alignées des vaches toujours munies de leurs cornes soigneusement entretenues. La ferme Brousseau participe à de nombreuses expositions et remporte des prix et des trophées pour la grande qualité des animaux.

La ferme ne se limitait pas à la grange-étable. D'autres bâtiments et terrains se sont ajoutés à l'exploitation agricole. En 1943, on construit le grand poulailler et ses dépendances en bordure de l'étang des Sœurs, de même que la boucanière. En 1943, les sœurs achètent une érablière dans le 9^e Rang pour mieux s'approvisionner en bois

de chauffage et assurer de l'ouvrage aux fermiers entre la coupe du bois et l'ouverture du moulin à scie, créant ainsi des emplois à l'année plutôt que de les mettre au chômage en périodes creuses. En 1946, le grand jardin est aménagé entre les bâtiments agricoles et les bâtiments conventuels et d'autres bâtiments de ferme s'ajoutent : porcherie, bergerie, laboratoire des abeilles, hangars à machinerie lourde. Les serres des jardins sont aménagées en 1947.

Les sœurs achètent deux autres érablières dans la côte des Érables en 1953 et en 1955 et procèdent à la reconstruction des cabanes à sucre. On y comptait quelque 5 000 entailles lorsqu'elles furent vendues par la suite à Clément Métivier en avril 1972. Un entrepôt pour les engrais chimiques et un hangar pour le bois de sciage sont construits en 1954. Les religieuses achètent aussi en 1955 le terrain de la veuve Buissonnette, situé sur le côté ouest de la route du 9^e Rang. En 1957, elles relocalisent leur scierie près de la grange. À partir de 1961, les bâtiments de la ferme seront même chauffés avec la vapeur amenée par des lignes souterraines depuis l'usine de chauffage central. Enfin, un garage de 30,8 m sur 9,1 m est construit pour remiser la machinerie lourde en 1963.

À partir de 1970, la communauté commence à se départir de ses troupeaux et de ses terres. La laiterie ferme en 1976 à la suite de la vente de la ferme Brousseau. Trois employés s'occupaient du troupeau à temps plein et un autre travaillait à la porcherie. Avec les travaux en forêt et dans les érablières, plusieurs personnes étaient occupées à l'année.

La première chapelle et l'ancien presbytère deviennent la maison Brousseau

En 1940, la fabrique de Saint-Damien décide de se doter d'un nouveau presby-

tère beaucoup plus vaste et mieux adapté au confort de l'époque; l'ancien presbytère désaffecté érigé en 1875 est alors vendu aux enchères, pour le montant de 250 \$, à Wilfrid Mercier qui le déménage au 11, rue Saint-Irénée, à Saint-Damien. L'ancien presbytère est alors doté de nouvelles fondations et aménagé en résidence privée. Toutefois, la cuisine d'épave qui lui était rattachée depuis 58 ans est achetée par les sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours qui la font transporter sur le site conventuel pour en faire la Maison souvenir.

Après avoir été la propriété de William Mercier jusqu'en 1978 et de Lévi Corriveau jusqu'en 1980, l'ancienne chapelle devenue une résidence est achetée par la communauté qui lui reconnaît une profonde signification historique; elle est ensuite transformée en résidence communautaire pour cinq religieuses et désignée sous le nom de la maison Brousseau.

Au fil des ans, plusieurs fonctions sont attribuées à cet immeuble et des travaux d'adaptation y sont effectués selon les besoins. En 1981, les sœurs procèdent à l'érection d'une chapelle. De 1982 à 1984, la résidence devient une maison d'accueil pour jeunes filles (prénoviciat). En 1986, le bâtiment est utilisé pour l'enseignement et l'éducation musicale, de même que pour la pastorale paroissiale. De 1987 à 1991, la maison sert de base pour la pastorale régionale et pour



l'ACLE (un mouvement de jeunes de 12 ans et plus accompagnés par sœur Angèle Paris cheminant en petites communautés de foi, se rencontrant chaque semaine, pour apprendre à vivre l'Évangile de Jésus-Christ dans leur quotidien).

De 1991 à 1995, différents groupes ou mouvements se partagent l'utilisation de la maison, soit les EVC (Exercices spirituels dans la vie courante, développés dans les années 1970 par les Jésuites pour des groupes ou des individus afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de vivre ce cheminement spirituel), les Brebis de Jésus, un mouvement d'évangélisation des enfants qui propose depuis plus de 30 ans un chemin privilégié de rencontre du cœur de Dieu avec celui de l'enfant), le projet ADL (aide aux devoirs et leçons, une initiative de sœur Marie-Marthe Dumont pour encourager les jeunes de Saint-Damien) et finalement, le groupe local de scouts et guides (dont l'extinction a eu lieu vers 2003 à cause du manque de bénévoles).

De 1999 à 2015, le bâtiment devient la Maison régionale de l'unité 2 où se fait l'administration du groupe de religieuses qui œuvrent au Québec, en dehors de la Maison mère. Cette entité loge maintenant à la maison Saint-Bernard au Lac-Vert.

Considérée comme excédentaire, la maison est revendue en 2015.

La boulangerie et le Pignon blanc : de 1918 à aujourd'hui

Dès les débuts de la communauté, les sœurs ont pris l'habitude de confectionner leur propre pain. En 1903, un boulanger d'origine française leur donne des leçons pour faire le pain plus rapidement. La même année, les sœurs achètent un four neuf pouvant cuire 50 pains à la fois. C'est une déféction de ce four qui est à l'origine du grand incendie de 1905. Dès

- *La maison Brousseau, en 2011. Collection SHB.*

lors, le pain est acheté directement dans une boulangerie pendant une dizaine d'années.

Avec de plus en plus de bouches à nourrir, il est rapidement devenu essentiel pour la communauté religieuse de se doter d'un four à pain de grande capacité et de loger ces installations dans un bâtiment distinct, pour diminuer les risques d'incendie. Il existait déjà un bâtiment qui servait d'entrepôt à glace; on y plaçait les gros morceaux de glace prélevés sur l'étang des Sœurs pour assurer la conservation des denrées durant la belle saison. En 1918, ce bâtiment est agrandi pour y accueillir une boulangerie où des religieuses pétrissent la pâte et font cuire le pain pour les sœurs et leurs protégés.

En 1935, deux religieuses sont nommées à la boulangerie. L'une d'elles sera à l'œuvre pendant plus de cinquante ans et sera secondée par une consœur pendant plus de 20 ans. Au cours des années 1940, la boulangerie permet trois cuissons par semaine et le malaxeur électrique pétrit alors quelque 300 livres de farine à la fois. Chaque fournée donne jusqu'à 150 pains qui sortent des immenses portes du four. En plus du pain blanc et du pain brun, la boulangerie produit plus d'une centaine de livres de biscuits par semaine; les fours permettent aussi de cuire une céréale de son de blé et de torrifier l'orge et la betterave séchée pour en faire des boissons stimulantes et nutritives qui satisfont aux

deux tiers de la consommation de tous les jours. La boulangerie sera désaffectée après 1980 ans d'opération, soit en 1996, pour devenir un centre de rencontres désigné sous le nom de Pignon blanc.

Le bâtiment d'un étage et demi a été complètement restauré en 1988, tout en conservant certaines caractéristiques architecturales d'origine, comme son toit à deux versants droits recouvert de tôle à la canadienne, sa rallonge arrière en appentis, sa grosse cheminée de briques, son imposant portique et son garage adossé sur la droite. Le revêtement extérieur en panneaux de vinyle et les fenêtres à battant contemporaines ont remplacé les éléments d'origine.

Une visite de l'intérieur du bâtiment permet d'imaginer l'activité qui caractérisait jadis la boulangerie. On y retrouve encore le pétrin à pâte, la trancheuse à pain électrique, l'immense four traditionnel avec ses impressionnantes portes en fonte et une variété d'instruments de boulangerie, chaudrons, moules variés, pelles à pain et autres instruments à long manche. La grosse hotte demeure toujours en place, mais l'agréable odeur de pain frais a disparu depuis longtemps.

Le moulin des sœurs : de 1913-1941

Après le grand feu de 1905, les besoins croissants de la communauté et de ses bénéficiaires se faisaient criants; la congrégation décide donc d'acquérir un moulin établi entre 1867 et 1881, à proximité de l'ensemble conventuel. Il s'agissait d'un moulin à cardes érigé par André Tanguay sur les rives de la rivière aux Billots, au pied de la côte, tout près de la route Saint-Gérard. Vers 1908, ce dernier vendra le moulin à cardes à Alfred Plante qui y ajoutera un moulin à farine.

La communauté s'en porte acquéreur le 30 décembre 1913 au prix de 1200 \$. Dès lors, il sera désigné comme le mou-



• *L'ancienne boulangerie devenue le Pignon blanc. Collection NDPS.*

lin des sœurs. Il est incendié le 2 mars 1917, mais la grande roue est alors sauvée, simplement parce qu'elle n'avait pas cessé de tourner avec l'arrivée d'eau. Ce moulin sera rapidement remplacé par un bâtiment plus grand pour répondre aux besoins pressants. Au début, le meunier Corriveau, un sourd-muet actif jusqu'en 1918, et Louis Turgeon opèrent les moulages formés de deux grosses pierres rondes de 1,5 m de diamètre, installées juste à côté de leur résidence; les sacs de grain sont alors entreposés sous les combles. Le troisième meunier sera Louis Laflamme qui logera cependant au village avec sa famille, permettant l'aménagement d'un entrepôt de menuiserie dans le grenier.

Entre 1924 et 1945, le moulin à farine est d'abord complété par une scierie dont la grande roue est éventuellement remplacée par une turbine connectée à un tuyau d'amenée en bois d'environ un mètre de diamètre. Cette turbine alimentait aussi une dynamo pour produire de l'électricité en courant continu selon les besoins des sœurs, soit à partir de 4 h 30 du matin, puis le soir de la brunante jusqu'à 9 h 30 ou 10 h. La demande en électricité était particulièrement grande les journées de lessive.

Le moulin à farine a aussi servi jusque vers 1940 à la fabrication de pur froment, une farine servant à préparer les hosties pour les besoins de la communauté, de plusieurs fabriques et d'autres fabricants d'hosties. On assista par la suite au déclin des activités et le moulin ne servit plus qu'à faire de la farine de blé entier ou de sarrasin et des moutures pour le bétail de ferme. En 1945, il ne restera plus que le moulin à scie qui avait besoin de toute la puissance de la turbine pour fournir un rendement qui devint vite insuffisant. La concurrence du moteur à essence et les coûts de main-d'œuvre entraînèrent la

fermeture du moulin en 1951. Le moulin à scie fut réinstallé près de la ferme Brousseau en 1957 et le site fut réaménagé pour permettre le redressement de la route et l'aménagement du pont en 1959, dans l'axe de la route Saint-Gérard.

Les ponts-barrages : 1943 et 1960

La rivière aux Billots traverse les propriétés des religieuses d'est en ouest, avant de se jeter dans la rivière des Abénaquis, laquelle se draine dans la rivière Etchemin. Le profil du terrain se prêtait bien à l'aménagement d'étangs pour accumuler l'eau nécessaire au fonctionnement des nombreux moulins à eau érigés jadis le long de ses berges. Deux barrages occupent le site conventuel.

Un premier barrage est situé juste en amont du pont de la route Saint-Gérard; le Centre d'expertise hydrique du Québec lui a attribué le numéro X0003706. Construit en 1943 pour remplacer le barrage traditionnel qui a longtemps alimenté le moulin des sœurs, cet ouvrage est de type béton-gravité à faible contenance. Il est et maintenant la propriété de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland et forme un réservoir appelé étang des Sœurs d'une superficie de 2,4 ha qui est utilisé à des fins récréatives. La hauteur du barrage est de 4,4 m et sa longueur de 10,1 m, avec une capacité de retenue de 29 400 m³, pour une hauteur de la retenue de 4,1 m. La superficie du bassin versant



• *Le pont des sœurs, en 2011. Collection SHB.*

est de 28 km². Le pont, quant à lui, appartient au ministère des Transports du Québec. L'étang des Sœurs fait partie du paysage bucolique du site conventuel et contribue à en rehausser la valeur paysagère.

Un deuxième pont-barrage, *Deo Gratias*, a été construit par l'entrepreneur Fecteau pour les religieuses en 1960 afin de donner un accès direct à la colline Notre-Dame à partir du site conventuel. Le barrage sous-jacent est localisé à quelque 350 m en amont du barrage précédent sur la rivière aux Billots et porte le numéro X0003705. L'écluse est de type béton-gravité de faible contenance. Sa hauteur de 4,77 m permet une retenue de 3,2 m, crée un deuxième réservoir voué à des usages récréatifs d'une capacité de 15 700 m³ et forme un étang de 0,5 km². La superficie du bassin versant est de 24,6 km² et englobe les espaces situés autour du lac Vert.

L'aqueduc

L'aménagement de l'ensemble conventuel des sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours a eu pour effet de créer une petite agglomération autonome au cœur même du village, ce qui a provoqué la concentration d'un grand nombre de personnes sur un espace relativement restreint, avec tous les problèmes d'alimentation en eau potable et de disposition des eaux usées, auxquels était confrontée une municipalité avec une occupation du sol aussi dense et une population nombreuse.

En l'absence de services municipaux, les sœurs furent dans l'obligation de se doter de leur propre système d'aqueduc pour satisfaire leurs besoins. Dès le départ, elles canalisent une source d'eau de surface pour approvisionner le site conventuel. En septembre 1937, la congrégation achète un terrain avoisinant

où coule une source d'eau abondante et de qualité. Une conduite d'amenée est construite par un entrepreneur qui a mis trois mois pour creuser une tranchée d'une longueur de plus de 1 500 m et y installer une conduite de huit pouces de diamètre à l'abri du gel. Un don de quelque 7 000 \$ de A. B. Dupuis permet d'acquérir la tuyauterie faite de sections de bois de cyprès enrobées de bitume d'une longueur de 12 pieds et ceinturées d'anneaux de métal; ces sections s'imbriquaient les unes dans les autres, formant des joints relativement étanches. Avec le temps, des bris sont survenus, de plus en plus fréquemment. On a alors commencé à changer les sections défectueuses par des tuyaux de fonte, avec les problèmes de raccordement que l'on peut imaginer.

À l'occasion de la mise sur pied d'un système municipal de protection contre les incendies en 1942, la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland achète la source et l'aqueduc des religieuses; elle en profite pour desservir une partie de la population locale. Un poste de pompier sommaire avec tour à séchage des boyaux est installé à proximité de la chaufferie; l'équipement se résume à une remorque remplie de boyaux pour éteindre les incendies. Des problèmes surviennent toutefois et les religieuses doivent racheter l'aqueduc en 1945 et refaire le barrage à la source. Il faudra attendre 1978 pour que la municipalité se porte de nouveau acquéreur de la source d'eau potable et de la conduite d'alimentation opérée par les sœurs; ce fut le début du réseau d'aqueduc municipal.

Pendant longtemps, les résidus d'égout émanant du complexe conventuel étaient déversés directement dans l'étang des Sœurs formé par un barrage au travers de la rivière aux Billots. Des tuyaux de fonte reliaient les différentes sorties d'égouts et étaient raccordés à

des canalisations en grès qui se rendaient jusqu'au lac. Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que les eaux usées furent captées pour être dirigées vers l'usine de traitement de la municipalité.

Autres services publics

Saint-Damien-de-Buckland se situait loin des centres urbains et les services de télécommunication, d'électricité et de transport étaient peu répandus dans les territoires agricoles au début du XX^e siècle. Au Québec, les premiers téléphones avaient été installés sur de courtes lignes à Québec en 1877 et à Montréal en 1878. Dès 1901, on pose des poteaux permanents pour le téléphone local dont les fils apparaissent sur les photos de la façade du premier couvent. À l'automne 1908, des poteaux de téléphone sont plantés le long de la route menant de Saint-Damien à Saint-Malachie. Les religieuses pourront bénéficier du téléphone interurbain seulement le 28 janvier 1915, lorsque le couvent est raccordé au réseau de la Corporation de téléphone nationale, qui deviendra plus tard Québec-Téléphone, puis Telus.

L'électricité fait son apparition au village dès 1908, quand Elzéard Métivier équipe son moulin d'une dynamo pour éclairer sa boutique et ses dépendances. Une fois la période de reconstruction terminée, les religieuses achètent le moulin à carder et à farine d'Alfred Plante le 30 décembre 1913. Quelques mois plus tard, elles y installent une dynamo et plantent des poteaux pour supporter les fils électriques jusqu'au couvent. L'électricité y arrive le 14 septembre 1914 et sert essentiellement pour l'éclairage. Le moulin est malheureusement incendié le 2 mars 1917 et il est aussitôt reconstruit, car on ne pouvait déjà plus se passer de l'électricité. Le 24 mars, un électricien vient poser des fils pour la nouvelle école du

Sacré-Cœur qui n'ouvrira qu'en 1920. L'électricité arrivera au village seulement en 1926 à l'intention des autres citoyens.

Depuis 1855, le train circulait déjà dans le nord du territoire de Bellechasse. La gare la plus proche était située à Saint-Charles-de-Bellechasse, mais elle permettait alors de se rendre à Lévis, Québec (avec le traversier), Montréal et même aux États-Unis et ailleurs au Canada en empruntant le réseau de chemins de fer. Il fallait d'abord circuler sur les chemins de terre raboteux en voiture à cheval à partir de Saint-Damien-de-Buckland. Les deux fondateurs de la communauté ont utilisé le train à plusieurs reprises pour leurs déplacements. Au début des années 1900, le Gouvernement du Canada autorise la construction d'un nouveau chemin de fer qui traverserait les territoires en voie de colonisation : le National transcontinental. Le curé Brousseau perçoit rapidement les avantages d'avoir une desserte ferroviaire à proximité du site conventuel. Il se fait le promoteur de l'aménagement du tracé sur le chemin du Roy, la grand-route qui relie le village à ses voisins. Finalement, la voie ferrée sera implantée en 1907 et 1908 dans la vallée de la rivière des Abénakis et une gare sera aménagée à St-Damien Station. Après quelques années d'attente, le premier cri du train est entendu le 10 mars



- *Vue latérale de l'ancienne gare de St-Damien Station, en 1975. Fonds Jacques-Guimont.*
- *Ancien aménagement du cimetière conventuel, en 1951 (en trame de fond). BAnQ 03QE6S7SS1P84822*

1910 jusqu'au Lac-Vert; toutefois, le National transcontinental ne commencera à desservir Saint-Damien sur une base régulière que le 7 novembre 1914. Le Canada est alors en guerre et les convois militaires circulent feront fréquemment l'aller-retour vers le port d'Halifax. Pendant plusieurs décennies, le train servira de moyen de transport pour les religieuses qui se dispersent un peu partout au Québec, en Ontario et à l'étranger.

En 1951, un service quotidien d'autobus reliait Saint-Damien à Québec, en passant par Saint-Charles-de-Bellechasse.

Le cimetière conventuel

Au Québec, on reconnaît les cimetières comme de grands espaces dotés d'un aménagement paysager et d'une implantation ordonnée des ouvrages sculpturaux funéraires ou commémoratifs qui varie selon les religions, les époques et les pratiques locales. Il est le plus souvent rattaché à une église paroissiale, mais il peut aussi compléter un ensemble conventuel.

Le cimetière de la communauté est aménagé en 1897, un peu à l'écart du complexe conventuel et loin des immeubles utilisés par les sœurs. Il est béni le 6 juin 1897. Un an plus tard, on enregistre le premier décès dans la communauté, soit le 7 juin 1898. Un charnier mesurant 5 m sur 4,4 m est installé plus tard au coin nord-ouest du cimetière.



En 1948, le cimetière est agrandi et nivelé sur une superficie de 85 m sur 50 m. En 1961, les religieuses effectuent la restauration des monuments funéraires. À l'occasion de la rénovation de la chapelle de la Maison mère, les sœurs procèdent à la translation des restes du père fondateur le 23 février 1988 et ceux de la mère fondatrice le 10 mai, pour les relocaliser dans les alcôves aménagées pour recevoir les nouveaux tombeaux dans la grande chapelle.

Le cimetière conventuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours a toutes les caractéristiques d'un héritage culturel religieux de très grande valeur patrimoniale. Situé loin des aires de circulation, avec un large dégagement sur tout son périmètre, occupant un terrain légèrement en pente, pourvu d'arbres matures et d'une haie de cèdres qui procure de l'intimité au site et bénéficiant d'un aménagement très ordonné des stèles funéraires, le cimetière inspire un profond respect et incite tous les visiteurs au recueillement. Les monuments de granit en forme de croix, tous identiques, sont d'une grande sobriété et montrent l'égalité qui prévaut entre les membres de la communauté qui ont travaillé ensemble pendant de longues années.

L'aménagement paysager du site conventuel urbain

Le site conventuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours se caractérise par un aménagement paysager exceptionnel qui s'intègre bien à la trame urbaine et à la zone institutionnelle qui s'étend au nord-ouest de la rivière aux Billots.

Un premier secteur comprend les quatre immeubles qui font face à la rue Commerciale, dont trois sont de nature patrimoniale, ayant été cités comme biens culturels par la municipalité en

septembre 2013. Le trottoir et la rue légèrement en surplomb permettent d'admirer l'architecture des trois bâtiments patrimoniaux et celle du Centre historique. Seul ce dernier bâtiment n'a pas d'entrée sur la voie publique. De grands arbres matures et des aires gazonnées rehaussent le caractère intimiste des lieux. En 2017, un parc commémoratif public appelé Virginie Fournier a été aménagé par la municipalité à l'intersection de la route Saint-Gérard. La communauté a installé cinq panneaux d'interprétation historique, une plaque commémorative et une sculpture représentant la fondatrice de la communauté pour rappeler aux visiteurs le caractère résolument historique du site.

Le deuxième secteur prend l'aspect d'une cour intérieure délimitée par la Maison mère, sa chapelle, la buanderie-chaufferie, le Pignon blanc, le Centre historique et les arrières de la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes et de la Maison généralice. Une belle perspective se dessine aux usagers à partir de l'entrée qui donne sur la rue Commerciale, avec l'accès extérieur de la grande chapelle comme point de fuite. Les grands espaces de stationnement et la vue des bâtiments de service confèrent un caractère fonctionnel et privatif à ce secteur.

Un troisième secteur s'étend depuis les bâtiments conventuels jusqu'à la bordure riveraine située sur le versant

ouest de la rivière aux Billots. Il est délimité à l'ouest par la route Saint-Gérard et à l'est par l'ancienne ferme Brousseau. Les deux plans d'eau artificiels créés par des barrages constituent les points d'attraction majeurs de ce secteur. L'aménagement paysager constitué d'arbres, d'arbustes, de pelouses, de voies d'accès et du cimetière conventuel donne à cet ensemble un caractère de parc urbain. Les perspectives visuelles vers les bâtiments patrimoniaux de la communauté et vers l'ancienne école normale sont de grande qualité. Une seconde voie d'accès partant de la route Saint-Gérard permet de circuler au milieu de ce secteur. Ces jardins possèdent une grande valeur historique puisqu'on y retrouvait jadis des prairies essouchées péniblement à mains d'hommes, plusieurs bâtiments de ferme, des serres et de grands potagers. Deux pavillons sont présents sur le site. Le plus grand a un diamètre de 17 m et il a été érigé en 1952 à l'arrière de la maison mère ; ses côtés sont maintenant fermés et il sert d'entrepôt. Près de l'entrée du cimetière, on retrouve un autre kiosque de forme hexagonale d'un diamètre de 9,14 m qui sert lui aussi de remise. On y remarque aussi une remise de 11 m sur 6,1 m et une serre de 10,4 m sur 4,6 m, un rare témoin de l'ancienne ferme Brousseau. Enfin, au nord-est du cimetière, on retrouve l'ermitage Saint-Antoine, un bâtiment qui servait pour l'élevage d'abeilles dans les années 1940 et 1950. Il mesure 9,14 m sur 6,1 m et son toit à croupes recouvert de tôle pincée est orné d'une cheminée de ventilation.



- *Aménagement paysagé autour de l'étang des Sœurs, en 2011. Collection SHB.*



DOMAINE DU LAC-VERT

Bureau de l'entité régionale pour le Québec

Site de la maison Saint-Bernard, ancien hospice pour vieillards et résidence actuelle pour religieuses

SITE DU PATRIMOINE AGRICOLE DE LA CONGRÉGATION :
ferme, bâtiments, prairies, érablière

Site de retraite et d'accueil pour les religieuses et pour les laïques

ORIGINE DES CONSTRUCTIONS : 1901 à 1968

SUPERFICIE DU SITE : 311,28 ha

SUPERFICIE BÂTIE AU SOL : 2 940 m²

SUPERFICIE DE PLANCHERS AMÉNAGÉS : 7 590 m²

FONCTIONS : bureaux, résidence, chapelle, deux cimetières, accueil pastoral et charismatique, location des terres agricoles et entretien général.



Aile des chambres à deux étages de 1967



Aile de résidence à quatre étages de 1925-1926 et 1929

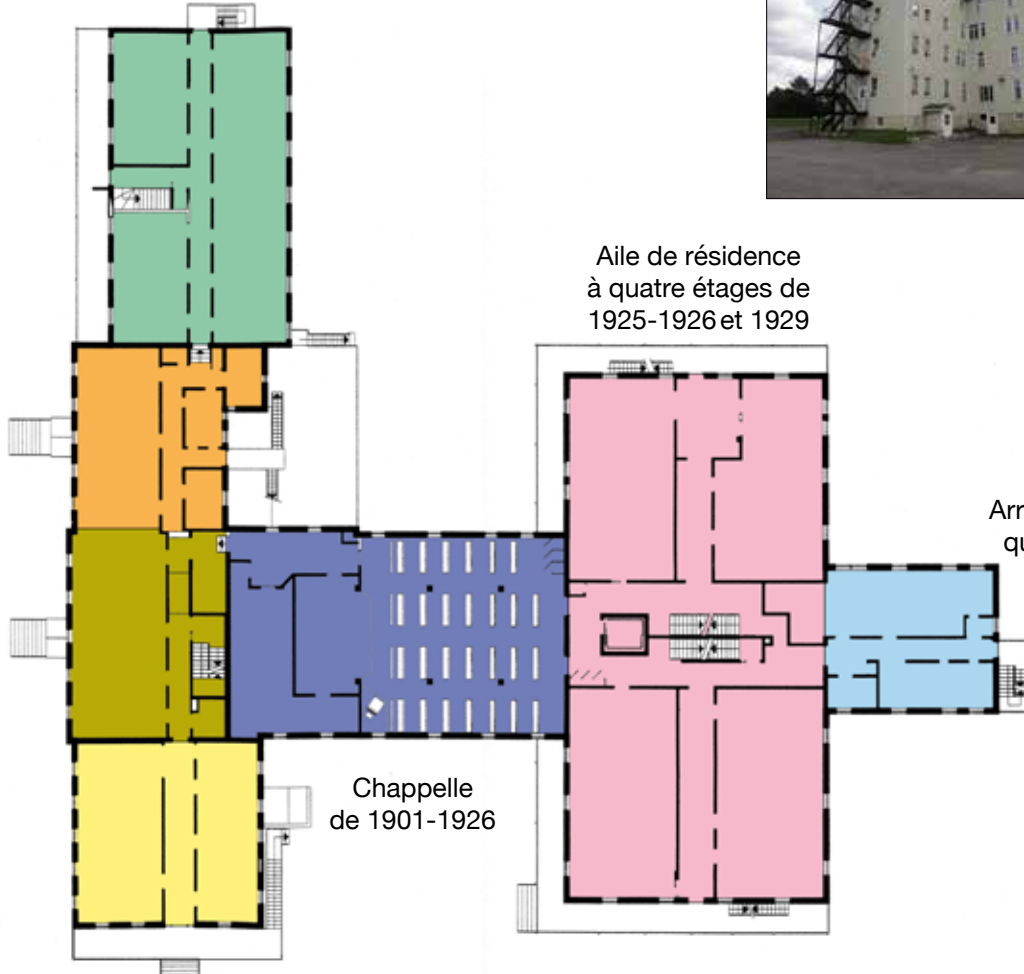
Aile à deux étages, circa 1907

Corps principal à trois étages avec clocheton de 1905

Aile à deux étages de 1917-1918

Chappelle de 1901-1926

Arrière-corps à quatre étages de 1955



- Photographie aérienne du domaine du Lac-Vert. Collection NDPS.
- Plan de la maison Saint-Bernard. Collection SHB.

Évolution du paysage autour du lac Vert, de 1898 à 1924



En 1898

- Achat de la terre par l'abbé Brousseau le 3 mai 1898 : 218 ha pour 500 \$
- On l'appelle d'abord la ferme Sainte-Croix
- Employés, orphelins et le père Brousseau travaillant au défrichage de 1898 à 1901
- Premiers travaux de construction du grand orphelinat Notre-Dame-des-Champs à l'été 1900

BAAnQ P547S1SS1SSS1D432P01R



En 1909

- 10 premiers orphelins occupent l'orphelinat en 1901
- Le bâtiment n'est pas habitable durant l'hiver
- Défrichissement et récoltes
- Chemin sur le lac et cabane à sucre construite en 1903
- Bâtiment rehaussé d'un étage et agrandissement en 1905
- Construction de bâtiments de ferme, dont une étable
- Autonomie en 1910

BAAnQ P600S6D5P1232R



En 1924

- Les frères de Notre-Dame-des-Champs quittent le lac Vert à l'automne 1924
- Quelques petites granges subsistent dans les champs
- Les plans sont préparés pour agrandir la bâtisse d'une aile à quatre étages
- Une nouvelle vocation est attribuée au site : accueillir les vieillards
- Agrandissement de la ferme

Collection NDPS

LE PATRIMOINE DU DOMAINE DU LAC-VERT

Le lac Vert évoque deux réalités, d'une part un lac naturel et, d'autre part, un site conventuel et une ferme aménagés dans un milieu naturel exceptionnel qui sont assimilés à un lieu-dit, le Lac-Vert.

Situé dans la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, à 2,4 km au nord-est du cœur du village et du site conventuel des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, le lac Vert est un plan d'eau naturel, en forme de fer à cheval très allongé, qui donne l'apparence de quatre plans d'eau interreliés. Il couvre une superficie de quelque 26 ha et ses berges s'étendent sur environ 5 km. Entouré de terres agricoles et forestières, il est connu comme le deuxième plus grand lac de la municipalité, après le lac Dion, mais ses rives sont 50 % plus longues en raison de la présence de presqu'îles filiformes en son milieu. Sa profondeur atteint quelque 21 mètres en certains endroits. Après des ensemencements réguliers, des pêcheurs y prennent de belles prises. Les droits de pêche sont détenus par le Club de pêche du lac Vert, un organisme privé inauguré le 28 juin 1999 qui regroupe cent membres. Tous les terrains jouxtant le lac Vert sont la propriété de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

À la fin du XIX^e siècle, le lac faisait partie d'un immense domaine agricole, soit l'équivalent de six lots qui n'avaient jamais été défrichés, d'une superficie de 218 hectares (540 acres), que le père Brousseau a acheté en 1898, au prix de 500 \$, pour y installer un grand orphelinat et la ferme destinées à l'éventuelle

communauté des frères de Notre-Dame-des-Champs. Les deux premiers étés, orphelins et employés travaillent pendant de longues journées à défricher le sol couvert de forêts feuillues. Les orphelins logent alors au 3^e étage du premier couvent, utilisent un abri de fortune sur place et reçoivent régulièrement l'appui du curé Brousseau. Les travaux de construction du grand orphelinat commencent en 1900 et il est désigné au départ sous le vocable de Notre-Dame-des-Champs.

L'implantation des bâtiments y est très particulière. On retrouve une concentration d'immeubles patrimoniaux et de bâtiments agricoles sur la pointe sud-est d'une presqu'île s'élevant entre 8 et 10 m au-dessus de l'eau. Le bâtiment résidentiel et le complexe agricole résultent de l'assemblage de plusieurs constructions effectuées à différentes époques, comme un jeu de blocs Lego. Quelques bâtiments isolés occupent ici et là l'espace riverain ou agricole. Une jetée artificielle et un pont de bois d'une longueur de 52 m (170 pieds) ont été aménagés en 1901 pour donner accès à l'ancien chemin du Roy, réunissant Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et Saint-Damien-de-Buckland. En 1908, une chaussée de pierre remplace le pont devenu peu sécuritaire. Cette route d'accès sera plus tard municipalisée jusqu'au complexe conventuel et agricole.

Ce deuxième ensemble conventuel détenu par la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours

- *Hospice pour vieillards, en 1951 (en trame de fond). BAnQ 03QE6S7SS1P84812*

est composé d'une grande résidence, d'anciennes maisons d'employés, d'ateliers, d'une maison de retraite, de chalets pour prédicateurs, d'une chaufferie, de nombreux bâtiments de ferme isolés ou interreliés, d'une érablière avec cabane à sucre et de deux cimetières. Ses origines remontent aux premiers pas de l'Institut des frères de Notre-Dame-des-Champs, mais elles évoquent aussi 50 années de dévouement des religieuses auprès des personnes âgées et plusieurs initiatives pour renouveler la mission de la congrégation.

Le Grand orphelinat, le monastère des frères de Notre-Dame-des-Champs (1900-1926)

Selon les plans esquissés par son fils Alyre, l'entrepreneur Elzéar Métivier commence les travaux de construction du grand orphelinat en juin 1900, sur une élévation qui domine le lac Vert. Pour le prix de 832,70 \$, il érige d'abord la partie centrale qui servira d'éventuel monastère aux frères de Notre-Dame-des-Champs, laquelle sera occupée par dix grands orphelins dès le 13 mai 1901. À l'origine, cette bâtisse devait être convertie en monastère. Le bâtiment mesure 12,9 m sur 9 m (40 pieds sur 30 pieds) et comporte une petite chapelle à l'arrière de 4,5 m sur 6 m (15 pieds sur 20 pieds). La construction avec plan rectangulaire repose sur des fondations de maçonnerie et s'étend

sur deux étages; ses murs sont percés de grandes fenêtres rectangulaires encadrées de larges chambranles. Un toit est installé temporairement pour permettre un éventuel agrandissement; le bâtiment n'est guère confortable et ne sera pas habitable en hiver les premières années. La façade est ornée d'une corniche à modillons et fait face au lac, plutôt que d'être tournée vers le chemin d'accès situé sur le côté. Deux corbeaux placés aux extrémités et deux autres dans l'alignement de l'entrée principale supportent quatre épis servant d'ornementation. La façade a fait l'objet de ce traitement esthétique soigné pour donner du prestige au bâtiment qui est perceptible de loin sur la route d'accès.

En 1901, les grands orphelins qui occupent la nouvelle demeure se consacrent surtout au travail de la terre. Déjà, le blé lève, la plaine reverdit, les arbres fruitiers fleurissent et la réponse de la terre soulève la joie. Les jeunes novices sont même libérés de leurs engagements à l'école militaire au profit de leur adhésion au nouvel institut. En 1903, une cabane à sucre est érigée et exploitée par les frères, prélude à une longue tradition qui sera reprise par les sœurs.

Jusqu'en 1905, les frères occupent le bâtiment seulement durant la belle saison. Après la fondation de l'Institut des frères de Notre-Dame-des-Champs en 1902, une cohorte de cinq juvénistes âgés de 13 à 16 ans habitent, pendant le pre-

- *Le Grand orphelinat du Lac-Vert, en 1901. Collection NDPS.*
- *L'ermitage des frères de Notre-Dame-des-Champs, circa 1909. Collection NDPS.*



mier hiver, le 3^e étage du couvent du village. Ils y retourneront du 10 décembre 1903 au 10 mai 1904 et du 25 novembre 1904 au 2 mai 1905, tout en logeant cette fois à l'écart des sœurs dans l'hospice Saint-Joseph.

En plus des prières quotidiennes, les frères travaillent sans arrêt à couper le bois de chauffage requis pour les immeubles conventuels, enlever les souches et les roches, semer, planter des arbres et arbustes fruitiers, élever des abeilles et de la truite, récolter le foin et les grains et faire les sucres. Les frères érigent aussi plusieurs bâtiments agricoles aux alentours, dont une petite grange-étable pour loger les bœufs de trait et grenier pour entreposer les récoltes.

À compter de 1901, deux religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours assurent le service domestique au grand orphelinat du Lac-Vert, ainsi nommé au tout début; l'abbé Odilon Dupuis supervise les jeunes, pendant que le père fondateur poursuit son œuvre d'apostolat et quête pour construire ce qui deviendra éventuellement un monastère. Ces religieuses poursuivront leur engagement jusqu'au 13 juillet 1910, date où elles se retirent de cette collaboration. Un acte de séparation signé avec les sœurs mettra fin alors aux relations de trop grande proximité avec la jeune communauté de frères qui revendique son autonomie, tout en préservant les bonnes dispositions qui animent les parties. Les sœurs cèdent alors gratuitement aux frères la presque totalité du domaine du Lac-Vert, incluant les bâtiments et les biens meubles et animaux, mais elles exigent le maintien de leur droit de prendre du bois de chauffage partout, malgré l'opposition des frères pour qui la forêt représente la seule source de revenus intéressante.

En 1905, la maison du Lac-Vert, appelée désormais l'ermitage, subit un su-

haussement avec l'ajout d'un troisième étage au bâtiment d'origine; elle est alors coiffée d'un toit à croupes (quatre versants), surmonté d'un clocheton et de deux cheminées ouvrées en brique. Elle connaît aussi un agrandissement avec la construction d'une nouvelle aile à deux niveaux et à plan carré du côté ouest, mesurant 10,7 m sur 10,7 m (35 pieds sur 35 pieds). Les toits sont ornés d'une corniche moulurée à modillons. Les deux entrées en façade sont pourvues d'un porche avec fronton triangulaire qui forme un avant-corps. Une galerie avec pare-soleil est accrochée au troisième niveau du mur arrière, au-dessus de la petite chapelle.

Cette même année, une grange moderne avec étable au rez-de-chaussée et fenil dans les combles de 11 m sur 29,1 m est érigée à l'est et un aqueduc, d'abord en bois avec des pompes, est aménagé pour alimenter en eau le monastère et les étables. Cette grange-étable comporte un toit à deux versants et dispose au départ d'un pont d'accès pour faciliter le transport des fourrages dans la grange. Cette grange est toujours en place et fait partie intégrante du complexe de la ferme du Lac-Vert.

Une centaine d'arbres fruitiers, gracieuseté du gouvernement, sont plantés en face du monastère en 1908, là où magnifique verger fait encore le plaisir des amateurs de pommes.

En 1915, les frères procèdent à l'installation des poteaux téléphoniques jusqu'à l'ermitage, pendant que Alyre Métivier prépare les plans de construction d'une aile symétrique au nord-est pour le grand orphelinat et ceux pour l'agrandissement de la chapelle. Ayant amorcé les travaux en 1917, il terminera l'agrandissement de la résidence le premier juin 1918, une semaine avant la bénédiction solennelle du bâtiment appelé désormais le monastère. L'ensemble monastique présente alors un

plan en « T », avec un corps central à trois niveaux, surmonté d'une tourelle (ou clocheton) qui lui donne un air de château ; il est flanqué de deux corps latéraux à deux niveaux adossés de chaque côté qui sont dotés de toits à croupes. Deux entrées avec pare-soleil sont conservées en façade, de même qu'une autre à l'extrémité ouest où des galeries sont aménagées sur deux étages avec pare-soleil. L'entrée latérale comporte une porte vitrée, des fenêtres latérales et une large imposte. Plusieurs cheminées de chauffage et de ventilation surmontent les toits. Le revêtement extérieur s'inspire de ceux installés sur les bâtiments du site conventuel du village, soit des plaques d'amiante installées en losange. Des planches cornières et des chambranles autour des ouvertures complètent l'ornementation.

En 1921, la chapelle reçoit une nouvelle couche de peinture, la cuisine est agrandie et la buanderie hérite de deux chaudrons sur briques. Le jardin est embelli d'un petit kiosque et 375 conifères sont plantés sur la presqu'île qui sépare les deux sections du lac. Les frères soulignent alors leur reconnaissance par le Vatican obtenue le 19 avril 1921. Plusieurs songent déjà à partir vers des régions plus favorables à l'agriculture. Les dirigeants hésitent, consultent les autorités ecclésiastiques et évaluent les risques associés à un départ éventuel. Finalement, quatorze religieux et novices des frères de Notre-Dame-des-Champs quittent définitivement le domaine du Lac-Vert, à l'automne 1924, pour tenter une nouvelle expérience dans le Témiscouata. Leur travail acharné aura permis de débarrasser de leurs roches les terres agricoles entourant leur monastère, de les rendre productives et de laisser plusieurs immeubles résidentiels et agricoles.

L'hospice Saint-Bernard, puis maison Saint-Bernard (de 1926 à aujourd'hui)

Les sœurs rachètent les immeubles et réalisent des travaux d'agrandissement pour loger tout le personnel d'un futur hospice pour les personnes âgées. Une chapelle est alors aménagée au sein de l'édifice par Elzéar Métivier en 1924 et les services d'électricité sont ajoutés.

En 1926, les sœurs font également construire une aile-résidence à trois niveaux, adossée en son centre à la chapelle, afin d'y loger les personnes âgées et autres pensionnaires qu'elles accueillaient jusqu'alors à l'hospice Saint-Joseph, au cœur du village. Le toit de la chapelle est rehaussé à la même époque et des arcades seront ajoutées en 1946; elle est de forme rectangulaire avec un chœur en saillie à chevet plat; les murs et la voûte en forme d'arc polygonal sont en plâtre. La nef comporte trois vaisseaux.

De plan rectangulaire, l'aile de 1926 mesure 15 m sur 30,5 m (50 pieds sur 100 pieds); elle est très fenestrée et entourée de grandes galeries qui permettaient aux pensionnaires de prendre l'air, tout en profitant de la vue superbe sur le lac. L'agrandissement permet de recevoir 150 à 160 personnes. En 1928, un quatrième



- *Des vieillards résidant à l'hospice Saint-Bernard, en 1952. Fonds Nicolas-Godbout.*

étage est ajouté à cette aile et son toit à croupes est percé de quelques petites lucarnes d'aération. Le revêtement est fait de plaques d'amiante disposées en losange; des planches cornières et des chambranles ornent les fenêtres rectangulaires à battant surmontées d'une imposte. En 1929, les galeries situées du côté ouest de cette aile aux 3^e et 4^e étages ont été munies de baies vitrées pour améliorer le confort et l'agrément des pensionnaires.

Une fois les constructions terminées, les sœurs s'activent pendant de longs mois pour tout préparer, meubler et aménager les lieux. À partir du 14 mai 1926, le bâtiment, désormais appelé l'hospice Saint-Bernard, accueille ses nouveaux pensionnaires, 37 femmes et 37 hommes, et devient un hospice dédié essentiellement au soin des vieillards, indigents et handicapés de tous genres. Cette journée du déménagement restera à jamais mémorable. Dix ans plus tard, ils seront 172 à y résider. Au début, les personnes âgées couchent dans des dortoirs et partagent des salles de repos communes, évidemment différentes pour les hommes et pour les femmes, et ont accès à des salles à manger pour les repas et à des parlours pour les visites. Des pièces fermées servent pour les soins personnels et les soins infirmiers.

En 1955, un corps arrière d'une hauteur de quatre étages est construit au nord de la grande aile pour y abriter les toilettes et autres installations sanitaires. Cet ajout mesure 9,75 m sur 2,5 m. Une salle commune est aménagée au sous-sol.

En 1958, la générosité d'un grand collaborateur et bienfaiteur de la congrégation, le D^r Alphée Poirier, permet d'installer un ascenseur qui est toujours en marche. Une nouvelle ligne électrique est construite en 1959 entre le village et la maison Saint-Bernard pour satisfaire à

la croissance de la demande, notamment le chauffage des bouilloires à l'électricité. En 1963, le nom de maison Saint-Bernard remplace celui d'hospice Saint-Bernard. Selon sœur Monique Bilodeau, l'établissement logeait 165 hommes et femmes et 40 religieuses en 1964.

Pendant longtemps, l'hospice a opéré alors que ses bénéficiaires n'avaient pratiquement aucun revenu et ne pouvaient payer une pension, car bien peu de Québécois profitaient de régimes privés de retraite ou avaient suffisamment d'économies pour vivre de façon autonome jusqu'à la fin de leurs jours. Les régimes de pension que nous connaissons aujourd'hui ont été mis en place beaucoup plus tard. Alors, plusieurs pensionnaires accueillis à l'hospice ont apporté leur contribution dans la mesure de leur capacité physique et de leurs connaissances : entretien ménager, cuisine, vaisselle, préparation des tables, buanderie, lingerie, potager, travaux à la ferme, etc. Certains autres trop âgés ou malades devaient se limiter à s'asseoir dans les salles de séjour communes. Déracinées de leur famille, certaines personnes âgées ont parfois occasionné des soucis aux religieuses par leur comportement agressif, leurs exigences, leur manque de respect et l'attention qu'ils demandaient. Malgré tout, les pensionnaires ont su apprécier l'accueil, le dévouement, les soins et la tendresse que leur prodiguaient les religieuses; en contrepartie, ils leur vouaient un attachement sincère et durable.

Pour remplacer les fournaies qui chauffaient l'hospice, une chaufferie centrale est érigée en 1960, en même temps que l'atelier de services et d'entretien. Le bâtiment avec plan en « L » mesure 15,24 m sur 9,75 m; il est doté d'une cheminée ronde en béton d'une hauteur de 15,2 m. L'huile lourde servira de combustible au départ, mais le système central

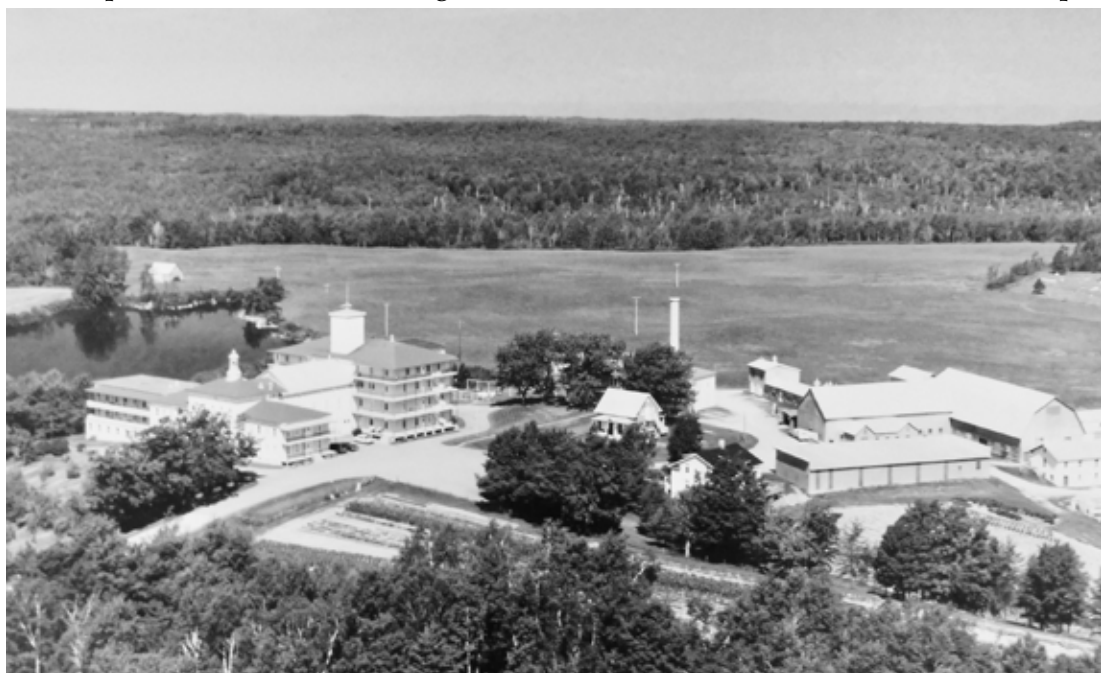
pourra aussi fonctionner à l'électricité.

En 1965, un début d'incendie s'attaque au bâtiment. Les gens du village se portent au secours des personnes âgées. En 1967, le manque de locaux pour loger le personnel hospitalier demande la construction d'une autre aile à l'ouest du complexe mesurant 9,75 m sur 8,23 m. Cet agrandissement a permis d'ajouter 26 chambres, réparties sur deux étages, et d'aménager une grande salle de réunion au sous-sol. La même année, on procède au rehaussement de la voûte de la chapelle, en même temps qu'à l'agrandissement du chœur. Une statue du Sacré-Cœur remplace alors celle de Saint-Bernard qui se retrouve maintenant dans la nef, en compagnie des autres patrons de la congrégation. Une tribune arrière et deux larges tribunes latérales aménagées au troisième étage permettent désormais aux pensionnaires malades d'assister aux offices religieux. Le toit à deux versants de la chapelle est recouvert de tôles à la canadienne. Les murs qui étaient percés de fenêtres rectangulaires

au rez-de-chaussée et de fenêtres similaires avec impostes au deuxième plancher reçoivent de petites fenêtres carrées disposées en losanges à l'étage des tribunes latérales.

En 1967, en raison de l'exiguïté des locaux où logeait le personnel hospitalier, les religieuses font construire une aile en prolongement de la façade de la maison Saint-Bernard. L'annexe comprend 26 chambres aménagées sur deux niveaux et une salle de réunion au sous-sol. L'aile mesure 18,6 m de longueur sur 6,1 m de profondeur. Des galeries extérieures avec pare-soleil ornent sur deux étages la façade du bâtiment sur toute sa longueur. La balustrade est en fer forgé et rappelle les autres galeries de la maison Saint-Bernard. Les ouvertures sont de facture contemporaine et le revêtement est fait de planches à clin dont la couleur s'harmonise avec le reste du bâtiment.

Avec le temps, les bâtiments vieillissent et ne satisfont plus aux exigences gouvernementales en matière de services et de sécurité. Des demandes répé-



- *Vue aérienne de la maison Saint-Bernard et de la ferme du Lac-Vert. Collection NDPS.*

tées d'aide financière pour effectuer les améliorations nécessaires restent sans réponse et la congrégation se voit obligée de trouver des foyers de substitution pour héberger ses 136 personnes bénéficiaires. En même temps, les ressources humaines affectées à la maison Saint-Bernard doivent être considérées comme des services rémunérés. La communauté prend alors la décision de cesser sa mission auprès des personnes âgées.

De 1972 à 1973, c'est l'exode déchirant des pensionnaires qui sont relocalisés dans les différents foyers qui s'ouvrent dans pratiquement tous les villages. Ce changement fut douloureux pour nombre d'entre elles qui étaient hébergées au Lac-Vert depuis 10 à 40 ans. Le premier mai 1974, le dernier vieillard quitte les lieux et le bâtiment devient résidence communautaire pour les religieuses. Lors de sa fermeture, l'ancien hospice Saint-Bernard aura hébergé quelque 2314 vieillards et autres pensionnaires au cours de son existence. Beaucoup de locaux restent alors inoccupés et de nouvelles utilisations incitent les religieuses à innover dans la nature des services qu'elles offrent au Lac-Vert et à consacrer des efforts pour les adapter aux nouveaux besoins.

Les bâtiments ont été soigneusement entretenus depuis leur construction et conservent les volumes, la fenestration, le revêtement et les ornements d'origine. Seuls les poteaux et les balustres des galeries, jadis faites de baratins carrés en bois et de faible hauteur, ont été remplacés par des structures en métal forgé de hauteur réglementaire.

La ferme du Lac-Vert et son érablière (de 1905 à aujourd'hui)

Après 25 années de présence au Lac-Vert, les frères de Notre-Dame-des-Champs ont laissé un héritage agricole

important : des plantations de conifères, des vergers, de belles prairies, une érablière de plusieurs centaines d'entailles, des hangars à voitures, trois petites granges à foin et une grange-étable récente mesurant 11 m sur 29,1 m, avec toit à deux versants et pont de fenil.

Avec plus d'une centaine de bouches à nourrir, les religieuses ne pouvaient se passer d'exploiter la ferme dont les bâtiments se trouvaient à proximité de l'hospice Saint-Bernard. La communauté en reprend donc la gestion et engage même du personnel pour y travailler avec l'aide des religieuses et de quelques pensionnaires. Arthur Aubin viendra s'installer dans une nouvelle maison érigée sur le site pour agir comme contremaître. Pendant 25 ans, le travail de la terre demeurera une tâche exigeante et la seule force motrice disponible sera celle des chevaux.

Un hangar est érigé en parallèle avec la grange en 1934. Un caveau à légumes est construit près de la grange en 1935; il servira de sous-sol pour une partie du poulailler. Ce grand poulailler mesurant 30 m sur 8,1 m est annexé sur le côté ouest de la grange-étable en 1936; il comporte un abri à fumier en saillie de 5,5 m sur 8,8 m. Un couvoir-éleveuse à deux étages est adossé à l'extrémité du poulailler; il est recouvert d'un toit à deux versants asymétriques et mesure 6,9 m sur 8,1 m. En 1948, une nouvelle grange-étable est construite perpendiculairement à celle érigée par les frères; de plan rectangu-



- *Arthur Aubin devant la grange, circa 1940. Collection NDPS.*
- *Grange, étable et vacherie du Lac-Vert, en 1942 (en trame de fond). BAnQ E6S7SS1P9713*

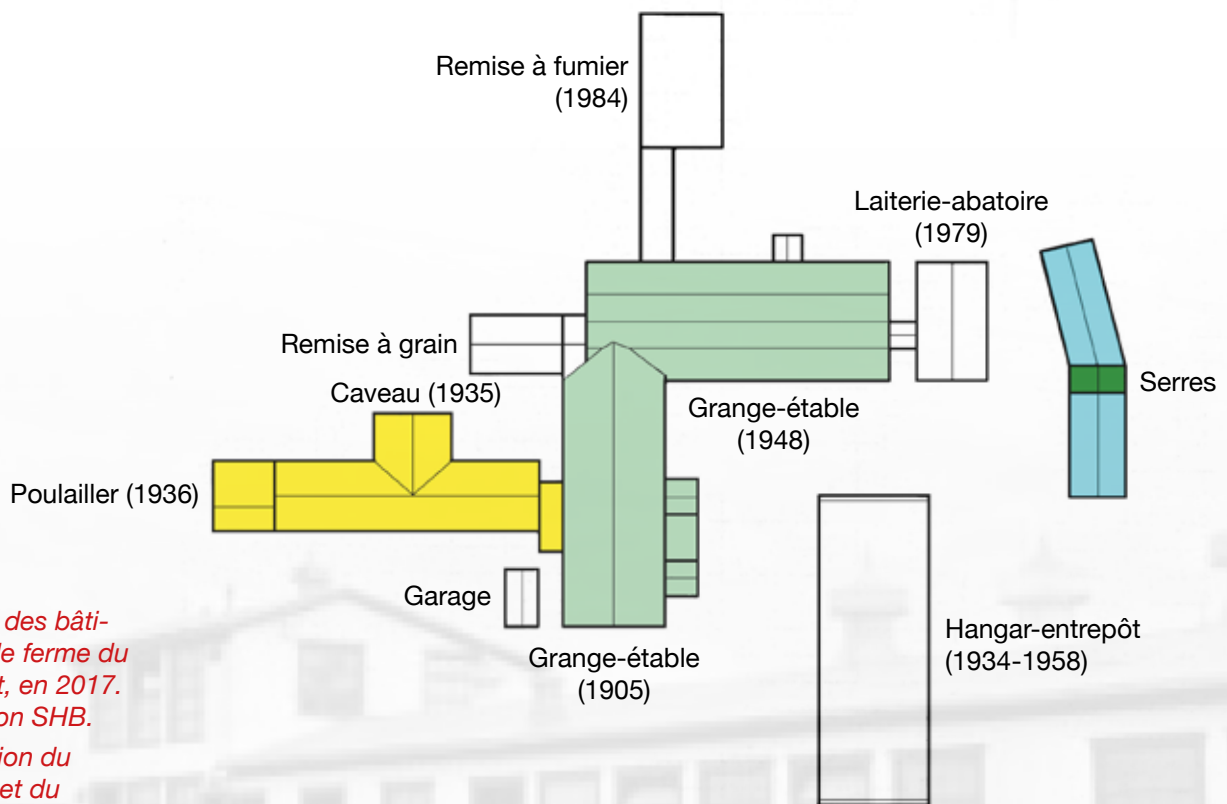
laire, elle mesure 13,7 m sur 34,1 m et son toit est de type brisé pour donner plus d'espace dans les combles, une architecture avant-gardiste à l'époque.

La ferme est aussi dotée d'une serre double de 35,8 m de longueur par 6,6 m de largeur ; en 1958, le hangar, atelier à machinerie et entrepôt est agrandi en béton et mesure désormais 12,2 m sur 35,2 m, équipé de sept grandes portes.

En 1979, on construit une nouvelle laiterie en blocs de béton à l'est de la grange-étable, relié à cette dernière par un passage fermé de trois mètres de largeur ; le bâtiment est recouvert d'un toit à deux versants, compte deux étages et mesure 7,6 m sur 13,7 m. On y retrouvait

une bouilloire et un lieu pour l'abattage des animaux. Une remise à machinerie de 9,1 m sur 15,2 m est érigée en 1984 au nord de la grange-étable et reliée à celle-ci par un corridor de 12,8 m de longueur. En 1939, la ferme avait sa propre glacière pour la conservation des denrées alimentaires. Pendant un certain temps, la ferme était dotée de son propre silo à maïs, un équipement rarissime sur les fermes traditionnelles.

En 1985, une nouvelle remise à machinerie est construite à l'orée de la forêt ; le bâtiment recouvert de tôle mesure 12,2 m sur 24,4 m. La ferme compte aussi deux remises à bois dans l'érablière et deux granges à foin, dont l'une mesurant



- *Croquis des bâtiments de ferme du Lac-Vert, en 2017. Collection SHB.*
- *Affectation du couvoir et du poulailler, en 1942 (en trame de fond). BAnQ E6S7SS1P9712*

9,3 m sur 10,2 m a été construite par les frères en bordure de la voie d'accès au Lac-Vert.

À partir des années 1930, sous la direction de Arthur Aubin et avec les conseils de l'agronome Nicholas Kelly, la ferme du Lac-Vert connaît un essor remarquable et sa notoriété s'étend auprès de tous les agriculteurs de la Rive-Sud. Par la suite, en 1963, Lévi Bernier prend la relève comme contremaître de la ferme modèle, qui se démarquait alors par l'état impeccable de ses bâtiments et par la qualité de son troupeau laitier pur-sang de race Ayrshire.

Ovide Bissonnette a travaillé pendant 45 ans pour la congrégation au Lac-Vert, dont le tiers à la ferme. Il se souvient encore de la séquence des travaux qui commençaient par le transport du fumier dans les champs recouverts de neige, les sucres, la préparation du sol, les semences, le ramassage des roches avec le banneau à cheval, la récolte du foin et son entreposage avec la grosse fourche tirée par un tracteur à chenilles, la récolte des patates avec la charrue (les sœurs aidaient à remplir les 800 à 900 poches), le battage du grain, la coupe du bois de chauffage, la préparation de parcelles de terre neuve, etc. À la ferme du Lac-Vert, tout se faisait à une plus grande échelle que dans la majorité des fermes familiales et pendant longtemps, sans trop de mécanisation.



De 1970 à 1980, la communauté se départit de la majorité de ses troupeaux et de ses terres. C'est seulement au cours de l'année 1986 qu'elle met fin à l'exploitation de la ferme du Lac-Vert; le troupeau laitier comptait alors 170 têtes en tout, dont autour de 90 vaches en lactation. Deux travailleurs œuvraient à plein temps à l'intérieur des bâtiments et trois autres s'occupaient des champs et des forêts couvrant 300 ha. La plupart des employés ont été réaffectés à des tâches d'entretien des bâtiments.

Parmi les joyaux agricoles de la ferme du Lac-Vert, il faut mentionner l'érablière et sa cabane à sucre. Reprise des frères de Notre-Dame-de-Champs en 1924, l'érablière est ensuite développée par les religieuses. À partir de 1950 jusqu'en 1992, le nombre d'entailles passe de 2 300 à 5 000; l'eau d'érable a longtemps été récoltée à la chaudière par des employés rémunérés. La corvée de lavage des chaudières impliquait plusieurs religieuses. L'exploitation de l'érablière n'était guère rentable, mais elle permettait d'étirer la période d'emploi à la fin de l'hiver. Plusieurs retraités de l'hospice Saint-Bernard et des religieuses venaient donner un coup de main, notamment pour faire du sucre dur. Ovide Bissonnette avait 20 ans lorsqu'il y a commencé à faire les sucres en 1950, chauffant l'évaporateur chaque printemps jusqu'en 1965, avec une dizaine de cordes de bois de deux pieds. Un dur labeur, sans compter le déneigement des chemins, l'entaillage, le ramassage de l'eau d'érable avec des chaudières de cinq gallons, le transport des gros barils d'eau jusqu'à la cabane avec des attelages de chevaux et le lavage de l'équipement en fin de saison.

En 1956, la vieille cabane laisse la place à un nouveau bâtiment plus spacieux et comprenant une cuisine pour servir des repas. Le bâtiment est construit

- *Partie de sucre à l'ancienne cabane du Lac-Vert, en 1946. Collection NDPS.*

selon un plan en « L » du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et correspond aux standards de l'époque, soit 14,6 m sur 9,5 m. Influencées par les récents développements en technologie, les religieuses installent en 1966 un système de collecte par tuyau de $\frac{3}{4}$ de pouce à gravité; un baril de 14 gallons, la *tub*, recevait l'eau d'érable ramassée à la chaudière par groupes d'environ 25 entailles. Cette technique diminuait les efforts de transport jusqu'à la cabane. Lors de la fin des opérations en 1992, soit six ans après l'abandon des autres activités agricoles, il ne restait plus qu'un seul pas à franchir pour doubler la récolte d'eau d'érable, mais les sœurs n'ont jamais installé un système de tubulure au vacuum, ni un évaporateur sophistiqué pour remplacer le dernier aux dimensions 4 pieds sur 24 pieds, de marque Cantin.

L'usine du Lac-Vert, un bâtiment aux multiples fonctions (de 1936 à aujourd'hui)

En 1936, les religieuses font construire un bâtiment à deux étages : l'un servant d'atelier pour les employés au rez-de-chaussée et l'autre offrant des chambres additionnelles pour loger une vingtaine d'hommes pensionnaires en bonnes conditions physiques. L'atelier permet de réaliser des travaux de rénovation, de réparation et de fabrication de meubles,



• *Centre Prière et Paix, un lieu de recueillement. Collection NDPS.*

d'entretien général et de peinture, ce qui lui vaut le nom d'usine.

Le bâtiment a un plan rectangulaire de 27,58 m sur 11,58 m et son toit à croupes est orné par une surélévation qui donne plus de volume au bâtiment et permet une ventilation naturelle par plusieurs petits carreaux vitrés. Les ouvertures sont constituées de fenêtres rectangulaires doubles à multiples carreaux qui assurent un éclairage naturel abondant dans l'atelier et dans les chambres. Une galerie supportée par des consoles en bois occupe la façade du bâtiment sur toute la longueur du deuxième étage. Le pare-soleil est constitué par un prolongement du toit et un fronton sert à dévier les eaux de pluie au-dessus de l'escalier. L'entrée à l'étage des chambres est formée d'une porte vitrée double située au centre du bâtiment; un escalier y donne accès. Des portes situées en façade et à l'arrière fournissent plusieurs accès aux ateliers du rez-de-chaussée. Le parement extérieur est constitué de plaques d'amiante disposées en losange, rappelant l'architecture de la maison Saint-Bernard. Des planches cornières et des chambranles autour des ouvertures constituent l'essentiel de la décoration du bâtiment.

Au fil du temps, le deuxième niveau de ce bâtiment change plusieurs fois de fonction. Des pensionnaires y ont eu leur chambre de 1937 jusqu'à 1973, l'année de la fermeture de l'hospice Saint-Bernard. Par la suite, l'étage accueille le Bocage des arts et le centre Prière et paix.

LE BOCAGE DES ARTS

Les citoyens de Saint-Damien connaissaient les talents artistiques de plusieurs religieuses et de nombreuses personnes avaient bénéficié de leur enseignement en artisanat ou en arts. À un tournant de son existence, au moment où elle explorait de nouvelles voies d'intervention,

la congrégation se lance dans l'enseignement de culture personnelle en arts. L'étage au complet de l'usine du Lac-Vert est converti en ateliers d'artistes où des religieuses dispensent des cours entre 1972 et 1982. Le bâtiment prend alors le nom de Bocage des arts.

Le bricolage artistique suscite une grande demande chez les adultes pour des cours particuliers de diverses techniques, travail du jonc, émail, vitrail, lithogravure, macramé et décoration en général. Sœur Jeanne Blais, qui enseignait au collège de Saint-Damien, s'occupe d'organiser le cours et sœur Marguerite-Marie Trépanier vient la seconder. L'enseignement de la céramique et de l'émail sur cuivre a connu une grande popularité avec la participation de sœur Cécile Leblanc et de sœur Carmen Bureau. Pendant ses dix années d'existence, le Bocage des arts a inculqué aux participants le goût d'aller plus loin dans les réalisations artistiques. Après de nombreuses années comme professeure d'arts plastiques, de peinture, d'émail sur cuivre, de céramique et autres, c'est en ces lieux que sœur Jeanne Blais a su développer son inspiration d'écrire des icônes. Cours, travail en atelier, silence et pleurs parfois, visites à l'oratoire, ont constitué son horizon durant seize ans, avec la visite de plusieurs paroisses pour parler de cette passion qui l'a animé malgré le poids des ans.

LE CENTRE PRIÈRE ET PAIX

En 1976, le centre Prière et paix s'avère l'une des premières expériences de diversification des œuvres apostoliques entreprises par les autorités de la congrégation. Le projet propose au départ un ressourcement spirituel offert à tous, basé sur les objectifs suivants : chemine-ments spirituels, cours d'Écriture sainte, rencontres personnelles et Jours de dé-

sert. Bien que des animateurs prestigieux et des groupes importants y ont participé, le projet est limité à des stages individuels à partir de 1980.

En 1982, le centre Prière et paix occupe les locaux autrefois désigné sous l'appellation de Bocage des arts. On y retrouve huit coquettes chambres permettant d'accueillir des personnes en répit qui veulent se reposer, prier et réfléchir dans le silence. Le petit déjeuner se prend sur place et les autres repas sont servis à la maison Saint-Bernard. La résidence favorise des moments de solitude, de retraite et de discernement. C'est un lieu où le luxe fait place à la sobriété et au recueillement. La présence d'un oratoire favorise l'adoration et l'intimité avec le Seigneur. Sœur Gisèle Gamache en assure le fonctionnement depuis plus de 20 ans. Femme d'accueil, d'écoute et de silence, elle possède une longue expérience de désert pour faciliter un séjour dans un climat de quiétude bienfaisante.

LES CIMETIÈRES

À l'époque où le Lac-Vert appartenait aux frères de Notre-Dame-des-Champs, l'archevêque de Québec, M^{gr} Bégin, avait autorisé le père fondateur à y établir un cimetière en raison de l'imminence du décès d'un jeune frère. Dans les faits, on y retrouve deux lieux de sépulture distincts.

Au milieu d'une longue presqu'île qui sépare le lac à l'est, un vieux cimetière accueille les sépultures d'anciens pensionnaires qui ont séjourné à l'hospice Saint-Bernard. Parmi les croix de métal et les différents monuments de pierre, on retrouve avec émotion la pierre tombale érigée pour le révérend frère Jean-Marie, né Jean Lambert, de la congrégation des frères de Notre-Dame-des-Champs, décédé le 21 juin 1911, victime de la tuberculose, à l'âge de 21 ans 8 mois, après 8 ans

de vie religieuse. Il a été le seul membre de cet institut à être inhumé au Lac-Vert; sa tombe est toujours soigneusement entretenue.

Un autre cimetière plus intimiste, clôturé d'une haute haie de cèdres, accueille les dépouilles d'anciens pensionnaires de l'hospice ou d'aumôniers qui résidaient ou travaillaient jadis à la maison Saint-Bernard. Une statue du Sacré-Cœur installée sur socle de béton veille sur les stèles funéraires, de même qu'un calvaire avec figuration du Christ mourant et titulus montés sur une tige de métal, flanquée des statues de Marie-Madeleine et de Marie, placées elles aussi sur socles de béton. Ces figures auraient orné pendant un certain temps le calvaire monté sur une immense base de béton avec escaliers, qui se trouvait juste en face du bâtiment appelé autrefois l'usine ou, aujourd'hui, le centre Prière et paix.

Utilisation contemporaine des bâtiments résidentiels

En plus du complexe conventuel de la maison Saint-Bernard et de la ferme agricole, plusieurs résidences et bâtiments ont été construits ici et là pour satisfaire divers besoins. Mentionnons notamment trois chalets de retraite (la Solitude, la Fraternité et l'ermitage Notre-Dame-de-la-Paix) et deux résidences pour employés et leur famille (l'accueil Notre-Dame, la Chaumière) qui offrent maintenant aux personnes et aux groupes une halte bien-faisante et paisible. Des gens de partout au Québec et d'ailleurs, attirés par la beauté et le silence des lieux, viennent pour s'y ressourcer, à la rencontre des autres et de Dieu.

En plus de servir de résidence pour une trentaine de religieuses autonomes et de bureau pour l'entité régionale du Québec de la communauté, la maison Saint-Bernard est aujourd'hui une vaste

demeure où il est possible de vivre et d'organiser différents types d'activités : fins de semaine thématiques, ateliers de croissance humaine et spirituelle, éducation de la foi pour les jeunes et les adultes et diverses formes de ressourcement. Des sessions de formation sont également offertes aux personnes désireuses de faire un stage missionnaire avec les sœurs en pays étranger. La cohabitation des usagers dans ce grand bâtiment à caractère historique se fait dans l'harmonie. Les religieuses y poursuivent leurs pratiques spirituelles tout en continuant de s'adonner à leurs besognes adaptées à leurs talents et leur capacité physique.

Deux résidences ont été construites au Lac-Vert afin de loger la famille des contremaîtres travaillant pour la congrégation; elles ont été recyclées pour satisfaire des besoins de répit, de quête de sens, de ressourcement, d'accompagnement et de pastorale.

L'une d'elles, aujourd'hui dénommée la Chaumière, a été érigée en 1930 et mesure 14,6 m sur 4,9 m; elle est recouverte d'un toit à deux versants et a été occupée peu après sa construction par Arthur Aubin. Ce dernier a été au service de la communauté de 1931 à 1968. Avec ses compétences de maître-électricien, plombier, installation de chauffage, mécanicien de machines fixes et ses connaissances en menuiserie, les autorités de la congrégation lui confient la direction des travaux d'entretien et de construction au Lac-Vert, puis celle de contremaître du personnel masculin. Son fils Julien a suivi ses traces dès 1952 et a occupé des fonctions importantes comme gérant aux services d'immobilisations de la communauté jusqu'en 1999. De 1973 à 1982, le bâtiment sert de résidence pour les sœurs travaillant au Bocage des arts. Cette modeste demeure familièrement appelée la « petite maison rouge » invite à la relaxa-

tion, à l'échange et au partage.

L'accueil Notre-Dame désigne la deuxième maison d'employés construite en 1950 et mesurant 10,97 m sur 9,75 m; elle a d'abord été occupée par la famille d'un dénommé Rochette, puis, entre 1961 et 1986, par celle de Lévi Bernier; adossée au lac, on y retrouve une qualité de présence bienveillante. La résidence a servi de maison d'accueil pour personnes âgées de 1988 à 2004. Par la suite, elle est devenue un lieu de répit et de repos pour reprendre souffle et profiter d'une écoute discrète ou d'un accompagnement personnalisé. Cet espace se prête bien à des rencontres familiales ou amicales, ou encore, à des réunions de petits groupes en évangélisation ou en ressourcement.

En 1969, la communauté érige un complexe d'habitation au sud-ouest de la maison Saint-Bernard, sur un espace isolé qui offre une vue splendide sur le lac Vert; on l'appelle la Fraternité, ou communément le « motel » à cause du style de son architecture. Ce bâtiment, avec plan en « V » et conçu pour une occupation saisonnière, comprend un corps central de 12,19 m sur 14,84 m logeant des salles communes et deux ailes de 34,75 m sur 6,91 m, subdivisées en 50 chambres. Il sert de maison de retraite, principalement pour celle de six jours en juillet, et de maison de vacances pour les religieuses qui reviennent à leurs origines pour se ressourcer. À l'occasion, des groupes y tiennent des sessions dans un environnement qui inspire à la réflexion et à la contemplation de la nature.

En 1936, les religieuses avaient acheté et réparé le chalet du D^r Joseph Leblond de Lévis, une donation de A. B. Dupuis. Ce bâtiment occupait l'extrémité d'une presqu'île appelée Notre-Dame-de-Lourdes qui fait face à la maison Saint-Bernard. Jusqu'en 1980, le chalet sert de lieu de rencontre pour les reli-

gieuses de la communauté. Pendant longtemps, on y avait accès à l'aide d'un bac à câble. Son architecture surprenait avec ses immenses galeries qui ceinturaient le corps principal pratiquement sur deux niveaux, même si le bâtiment n'avait qu'un étage et demi. En 1981, il a été remplacé par une construction aux lignes résolument contemporaines, appelé l'ermitage Notre-Dame-de-la-Paix; cette construction mesure 12,19 m sur 7,31 m et elle est couramment utilisée pour le repos et les vacances des religieuses.

En 1947, la communauté avait déjà érigé un premier chalet au début de la presqu'île déjà mentionnée pour y faire un refuge pour les religieuses en retraite. Il est remplacé en 1968 par un autre bâtiment mesurant 10,97 m sur 7,32 m, appelé la Solitude, qui permet d'accueillir les prédicateurs de retraite. Son architecture s'inspire de celle de la grande résidence estivale, connue sous le nom de Fraternité, avec un seul niveau recouvert d'un toit à faible pente.

Aujourd'hui, l'ensemble du site du Lac-Vert, avec son lac, ses terrains et ses bâtiments, s'avère un lieu historique et patrimonial renfermant un important pan d'histoire de la congrégation et de ses activités. C'est aussi un lieu de beauté et de silence où les gens peuvent vivre un temps de ressourcement et de repos.



- *Le chemin menant aux deux cimetières du Lac-Vert (en trame de fond). Collection NDPS.*

LES SERVICES AU SEIN DES PAROISSES

« Ces oeuvres qui sont entreprises et qui seront continuées, toutes seront pour la grande gloire de Dieu et le salut des âmes qui nous sont si chères. »

— Joseph-Onésime Brousseau

Pendant longtemps, l'éducation a été assurée dans les villages de Bellechasse par des prêtres, des laïcs, des religieuses et religieux enseignants. Plusieurs communautés religieuses y ont travaillé, principalement pour offrir l'enseignement élémentaire aux jeunes, mais aussi pour donner un coup de main en matière de pastorale dans les paroisses, pour assurer l'entretien des presbytères ou pour prodiguer des soins aux personnes âgées dans les foyers. Au cours de leurs 125 années d'existence, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ont joué un rôle prépondérant dans la majorité des municipalités qui forment la MRC de Bellechasse, soit dans 14 villages sur un total de 20.

Plusieurs autres congrégations religieuses ont aussi œuvré dans Bellechasse au fil des ans, comme les religieuses de Jésus-Marie à Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Anselme et Saint-Gervais, les sœurs de la Charité de Saint-Louis à Beaumont et à Saint-Philémon, les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier à Saint-Vallier, les sœurs de Saint-Louis-de-France à Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, les sœurs de la Charité de Québec et les frères de l'Instruction chrétienne à Saint-Charles-de-Bellechasse, les frères marianistes à Saint-Anselme et enfin, les religieuses de la congrégation des sœurs de Sainte-Chrétienne à Saint-Malachie.

La présence des religieuses a aussi contribué à créer de la richesse et des emplois partout où elles sont passées parce qu'elles se sont souvent faites bâ-

tisseuses de couvents ou de dépendances agricoles, parce qu'elles ont toujours eu du personnel qualifié et bien rémunéré à leur emploi et parce qu'elles ont encouragé de nombreux commerçants et entrepreneurs locaux pour mener à bien leurs missions. Une tournée des villages qui ont bénéficié des services des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours fournit un cliché plus concret de leur implication bellechassoise.

SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

De toutes les municipalités de la MRC de Bellechasse, Saint-Damien-de-Buckland est celle qui a le plus bénéficié de l'implication de la communauté dans ses différents secteurs d'activité. La congrégation y a toujours maintenu sa plus grande concentration d'effectifs, pour le plus grand bénéfice des résidents du village et des environs.

Les premiers engagements des religieuses dans le secteur de l'enseignement se sont concrétisés à Saint-Damien-de-Buckland, quelques jours seulement après la fondation de la nouvelle communauté, le 28 août 1892 en l'église paroissiale.

Elle ne comptait à ses débuts que quatre membres de 28 à 44 ans qui logeaient au presbytère, en attendant la fin des travaux de construction de leur premier couvent appelé « hôpital ». En septembre de cette année, deux sœurs ont pris en charge l'école élémentaire modèle du village, un externat, pendant que les deux autres s'occupaient des vieillards,

des orphelins et des trois nouvelles novices arrivées en novembre. Cet engagement dans l'enseignement s'est poursuivi jusqu'en 1905.

Par la suite, les religieuses-enseignantes se sont impliquées dans trois autres écoles, au fur et à mesure de la progression du mouvement de colonisation. En 1893, deux religieuses enseignent à l'école élémentaire du 9^e Rang de Saint-Damien et y poursuivent leur travail jusqu'en 1906. À compter de 1900, elles enseignent à l'école de la Grand-route jusqu'en 1906, puis elles ouvrent une mission à l'école de la Pointe-Lévis de 1902 à 1906. Les sœurs poursuivront leur mission d'enseignement à la toute nouvelle maison appelée l'école Verte en externat, entre 1906 et 1957. Elles se déplaceront ensuite à l'école centrale en 1957, désignée sous le nom de Rayon de soleil, jusqu'à leur retrait en 1979.

En plus d'enseigner dans les écoles publiques du village, les religieuses ont pris en charge des activités ou des établissements privés situés sur leurs sites conventuels du cœur du village ou du Lac-Vert : l'orphelinat agricole de 1892 à 1905, l'orphelinat Saint-Joseph de 1909 à 1967, l'hospice pour vieillards de 1905 à 1926, l'école du Sacré-Cœur de 1920 à 1941 comme pensionnat pour orphelines et autres jeunes filles, l'hospice Saint-Bernard de 1926 à 1973, le juvénat Patronage entre 1920 et 1940, le noviciat à la résidence Notre-Dame de 1926 à 1969, l'école ménagère Brousseau de 1939 à 1970, comme institut familial pour pensionnaires et externes, l'école des arts familiaux de 1958 à 1972 où sont donnés les cours d'enseignement ménager, l'école Notre-Dame-des-Anges de 1940 à 1949, le Pavillon des jeunes de 1967 à 1980, la formation des religieuses de niveaux juniorat, postulat et noviciat de 1967 à 1972, l'école normale de 1941 à 1991, le collège Saint-Damien de

1971 à 1991 et enfin, le conseil général de la congrégation de 1892 à nos jours.

Les religieuses ont aussi assuré une présence pastorale au presbytère de Saint-Damien entre 1982 et 1986, exercé une mission apostolique à l'accueil Notre-Dame de 1988 à 2004, assuré une présence pastorale au même endroit à partir de 2004 et animé le centre de ressourcement Prière et paix du Lac-Vert à compter de 1982. Cette énumération ne tient pas compte d'une foule d'initiatives d'implication dans le milieu, notamment en partenariat avec des organisations sans buts lucratifs.

Saint-Damien-de-Buckland est aussi la seule municipalité de tout Bellechasse à avoir été témoin des activités agricoles des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Elles y ont opéré jusqu'à quatre fermes qui n'ont cessé de progresser depuis les débuts de la congrégation jusqu'en 1992. Au départ, les activités agricoles de la communauté s'inscrivaient dans un mode de vie de subsistance, donnant ainsi écho au mouvement de colonisation dont l'État et l'Église faisaient la promotion. L'exploitation agricole faisait partie intégrante de la vie des religieuses et des orphelins, chacun et chacune étant interpellés à donner un coup de main pour la préparation des champs, les semences, le sarclage, les récoltes et le conditionnement des fruits et légumes pour leur conservation. Puis, l'activité s'est professionnalisée et les religieuses ont engagé des contremaîtres, des fermiers et même des agronomes (le premier en 1937) pour diriger les opérations, réaliser les travaux agricoles et encadrer les orphelins et les vieillards qui donnaient un coup de main à la mesure de leurs moyens.

Sans n'avoir jamais eu le statut officiel réservé aux institutions gouvernementales, les exploitations agricoles des

religieuses sont devenues des fermes modèles ou expérimentales qui ont couvert tous les aspects de la production agricole, cultures et élevages variés, et recherché un souci d'excellence dans tous les domaines. Cette dernière préoccupation a permis aux religieuses d'améliorer leurs connaissances en agriculture et de les diffuser auprès de leurs protégés dans les orphelinats et de leurs élèves dans les écoles ménagères. L'implication des sœurs en agriculture est en fait partie intégrante de leur spécificité, des femmes qui aiment la terre, habituées au travail physique, ouvertes sur la nature et inspirées par les valeurs rurales, la famille, la solidarité, l'entraide. Sans le chercher expressément, les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours sont devenues avant le temps des modèles de direction féminine en agriculture qui pourraient inspirer les jeunes agricultrices qui s'engagent avec enthousiasme dans une profession longtemps réservée aux hommes.

Les activités des religieuses ont attiré à Saint-Damien-de-Buckland des milliers de personnes tout au long de leur existence pour y trouver un foyer accueillant ou une oreille compatissante, recevoir des soins, parfaire leurs connaissances et obtenir un diplôme de reconnaissance. Pour toutes ces personnes, le paysage du village s'est incrusté dans leur mémoire comme un lieu où il fait bon de vivre.

SAINT-RAPHAËL

Dès 1895, deux religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, issues d'une des premières cohortes de nouvelles enseignantes religieuses à travailler à l'extérieur de Saint-Damien-de-Buckland, ouvrent une école à Saint-Raphaël. Il existait alors quelques écoles de rang et une école modèle au village; datant de 1869, elle accueillait aussi bien les filles

que les garçons. Les religieuses demeureront neuf ans seulement dans ce village. Bien souvent, le retrait des religieuses résultait d'une mésentente sur des questions financières et certains commissaires d'école préféraient embaucher des laïcs à moindre coût. À cette époque, les parents d'élèves et autres propriétaires fonciers assumaient directement les coûts d'exploitation des écoles. Elles reviendront beaucoup plus tard dans cette collectivité pour y poursuivre une nouvelle expérience, soit le service auprès des personnes âgées entre 1958 et 1962.

SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Bien que cette municipalité soit voisine de celle qui a été le berceau de la communauté, peu de ses membres y poursuivent leur mission. Mère Saint-Bernard dépêche deux religieuses enseignantes à Saint-Lazare dès 1898. Elles font la classe à 40 élèves à l'école du village. En 1904, elles sont remplacées par des laïcs.

Les religieuses effectuent un deuxième séjour dans ce village quelque 40 ans plus tard, soit en 1944, pour assurer leur enseignement à l'école modèle du village, lequel deviendra un couvent en 1946. Une sœur assume la direction de l'école principale jusqu'en 1985, l'année de fermeture de cette mission. Exceptionnellement, une religieuse viendra travailler au presbytère pendant à peine trois mois, au printemps de 1975.

SAINT-HENRI

À l'invitation du curé Joseph-Ferdinand Laliberté, deux religieuses viennent prêter main-forte en 1899 aux prêtres et maîtres d'écoles laïques qui s'occupent du système local d'éducation. Elles s'occuperont d'éduquer filles et garçons de Saint-Henri dans une école nouvellement construite sur la rive de la rivière Etchemin, en aval du pont. En 1951, les

religieuses déménagent dans la nouvelle école Gagnon et en assurent la direction jusqu'à ce que les laïcs prennent la relève en 1972. La construction de cette école centrale près du couvent marquera le début de la centralisation scolaire et la fin des écoles de rang. Comme l'établissement est situé en milieu rural, on prévoit également des chambres pour les pensionnaires, une cuisine et un réfectoire.

La croissance rapide du nombre d'élèves à l'école Gagnon oblige la commission scolaire à construire une autre école derrière celle tenue par les sœurs, selon les plans de l'architecte Jean-Marie Roy. L'école Belleau est érigée en 1962 et permet de regrouper les niveaux élémentaire et secondaire. Entre 1975 et 1980, des religieuses travaillent aussi au presbytère de Saint-Henri. Les dernières religieuses-enseignantes quittent le village en 1985, après avoir assuré l'enseignement des matières scolaires et de la musique à Saint-Henri pendant presque un siècle.

SAINTE-CLAIRE

La municipalité de Sainte-Claire a accueilli des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours à partir de 1907; elles y sont demeurées pendant 85 ans, soit jusqu'en 1992. Au cours des 68 premières années, elles se sont consacrées essentiellement à leur œuvre d'enseignement à l'école du village et dans



certaines écoles de rang. En 1911, elles avaient ouvert un couvent pour l'instruction des jeunes filles. À la demande des sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours, une nouvelle école est construite en 1958 selon les plans de l'architecte Jean-Marie Roy.

Pendant des périodes plus ou moins longues, d'autres missions sont exercées à Sainte-Claire : trois religieuses donnent des soins aux personnes âgées au foyer Villa Prévost, de 1969 à 1980, et deux autres s'activent au presbytère pour la pastorale, l'entretien ménager et la cuisine, entre 1975 et 1978. Une sœur reviendra au presbytère en 1987 et une dernière travaillera en pastorale de 1978 jusqu'au départ définitif de la congrégation en 1992.

SAINT-LÉON-DE-STANDON

Comme dans tous les autres villages, les petites écoles de rang ont longtemps assuré l'instruction à Saint-Léon-de-Standon. Des religieuses enseignantes de Notre-Dame du Perpétuel Secours y assurent une présence continue de 1912 à 1973, en plus du couvent du village qu'elles dirigent. On comptait une dizaine d'écoles de rang en 1930.

Des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours reviendront à Saint-Léon-de-Standon pour une courte période, entre 1993 et 1997, pour y offrir des services en pastorale dans la paroisse.



- Ancien couvent de Saint-Henri déménagé au 26, rue de la Gare. Collection NDPS.
- Ancien couvent de Sainte-Claire. Collection NDPS.

SAINT-NÉRÉE-DE-BELLECHASSE

Dès 1896, les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours sont présentes à Saint-Nérée-de-Bellechasse et offrent dans le village l'enseignement aux jeunes filles dans un bâtiment à un étage, puis dans un couvent à partir de 1940. À la suite de l'incendie du village le 13 juin 1953, la conflagration fait disparaître 17 maisons, quatre magasins, une forge, un garage, le couvent et des granges; un nouveau couvent en brique doit alors être construit. Les religieuses enseignantes poursuivent leur œuvre jusqu'en 1978. Après leur départ, le couvent devient l'école Saint-Joseph. En 1987, une équipe de sœurs vient y travailler en pastorale et assure une relève bienfaisante dans la paroisse jusqu'en 2009.

LA DURANTAYE

Bien que créée en 1910, la municipalité de La Durantaye n'accueillera ses premières enseignantes de la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours qu'en 1943, dans une école comportant un étage avec trois classes. Le 19 février 1960, le feu détruit le couvent; on reconstruira la même année un nouveau bâtiment doté de six classes, une cafétéria et, à partir de 1961, une résidence pour les religieuses qui avaient dû être relogées temporairement au presbytère. Elles habiteront au couvent jusqu'en 1977 et déménageront par la



• Ancien couvent de Saint-Léon-de-Standon. Collection NDPS.

suite dans un logement extérieur jusqu'à leur départ en 1985.

HONFLEUR

L'organisation scolaire de Honfleur aurait débuté en 1915. On y comptait huit écoles de rang avant la construction d'un petit couvent au début des années 1960. Les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours y ont assuré l'enseignement de 1962 à 1975, avant de laisser la place à du personnel laïque. Les sœurs ont par la suite maintenu leur présence à Honfleur de 1975 à 2013 pour se consacrer à des activités de pastorale.

SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

Cette municipalité a été créée le 9 mars 1906, à partir des territoires de Saint-Malachie et de Saint-Léon-de-Standon; elle s'est dotée la même année d'une commission scolaire qui supervisait trois écoles de rang. Une nouvelle école apparaît au village en 1927. Malgré la proximité de Saint-Damien-de-Buckland, située à seulement une douzaine de kilomètres, la présence des religieuses-enseignantes de Notre-Dame du Perpétuel Secours dans le village de Saint-Nazaire-de-Dorchester n'a commencé qu'en 1957 et s'est poursuivie jusqu'en 1975. Le maire actuel de Saint-Nazaire, Claude Lachance, se souvient en particulier du changement notoire apporté à la qualité de l'enseignement avec l'arrivée notamment de sœur Sainte-Jeanne-de-Lorraine (Lorraine Gosselin).

SAINT-GERVAIS

Pendant leurs cinquante premières années d'existence, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ont développé une grande expérience dans l'accueil des personnes âgées à Saint-Damien même. Au fil des ans, des foyers d'accueil s'installent un peu partout et les religieuses sont convoitées pour satisfaire les besoins d'employés. Des sœurs ont été déployées au foyer de Saint-Gervais entre 1973 et 1976.

ARMAGH

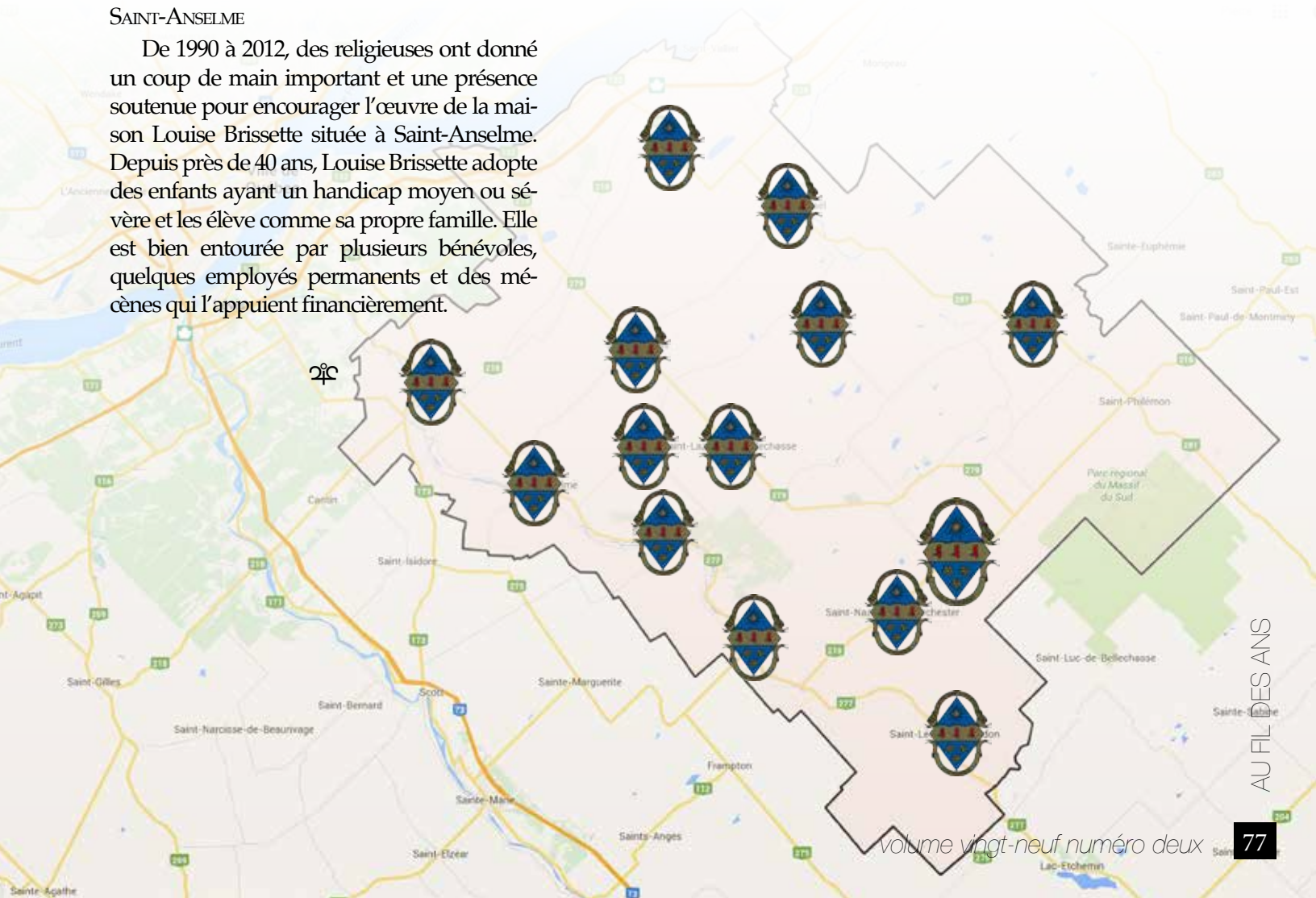
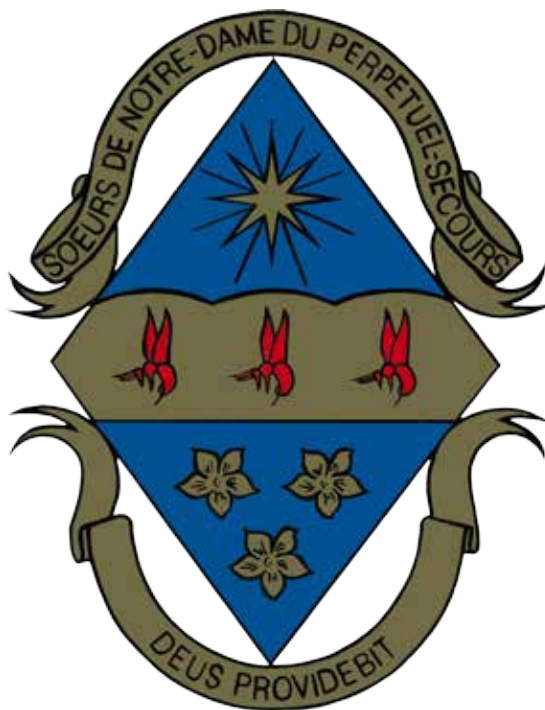
De 1981 à 1984, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours assurent une présence pastorale dans une résidence d'Armagh. Entre 2002 et 2008, des religieuses reviennent poursuivre la même mission et logent cette fois au presbytère.

SAINT-MALACHIE

Les religieuses collaborent activement à l'œuvre l'« Arche de Jean Vanier » auprès des personnes handicapées dans la municipalité de Saint-Malachie de 1985 à 1991. Une collaboration s'est aussi développée entre le centre de réadaptation en toxicomanie le Portage pour jeunes francophones de l'Est-du-Québec situé à Saint-Malachie. L'implication des religieuses a toujours été assurée sans une résidence permanente dans cette municipalité, compte tenu de la faible distance qui la sépare de Saint-Damien-de-Buckland.

SAINT-ANSELME

De 1990 à 2012, des religieuses ont donné un coup de main important et une présence soutenue pour encourager l'œuvre de la maison Louise Brissette située à Saint-Anselme. Depuis près de 40 ans, Louise Brissette adopte des enfants ayant un handicap moyen ou sévère et les élève comme sa propre famille. Elle est bien entourée par plusieurs bénévoles, quelques employés permanents et des mécènes qui l'appuient financièrement.



LES MISSIONS COMMUNAUTAIRES EN DEHORS

« Toutes les grandes œuvres de Dieu ont commencé avec rien. »

— Cardinal Taschereau

Les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours n'ont pas tardé à étendre leur mission en dehors de Saint-Damien-de-Bellechasse et même de la MRC de Bellechasse d'aujourd'hui. On les a retrouvées ailleurs au Québec, en Ontario et à l'étranger.

Une mission ailleurs au Québec

Dès 1894, les demandes venant des curés se multiplient. Ils réclament des religieuses pour enseigner dans leur paroisse. Peu à peu, des sœurs quittent le couvent et se font missionnaires éducatrices. À partir de Saint-Damien, le rayon d'action de la congrégation s'élargit. Les sœurs vont graduellement s'installer dans les villages des régions de Chaudière-Appalaches, de Québec et des Cantons de l'Est. Les conditions de vie sont des plus éprouvantes. Leur détermination est plus forte que tout et elles remplissent leur mission avec courage.

Jusqu'en 1920, l'œuvre de l'enseignement occupe la plus grande part de l'action apostolique des religieuses : trente-trois écoles paroissiales sont sous leur responsabilité. Les sœurs collaborent également dans deux presbytères et un hôpital. La communauté a fourni des effectifs, construit des établissements spécialisés et pris en charge leur fonctionnement. Le tableau de leurs missions au Québec montre de façon éloquent l'importance de leur implication dans l'enseignement.

À partir de 1970, les religieuses réorientent leurs missions et sont affectées en divers lieux au Québec dans près

d'une trentaine de presbytères, dont l'évêché de Baie-Comeau, une douzaine de foyers et d'hôpitaux, une dizaine de paroisses pour la pastorale et presque autant d'autres institutions pour les soins aux handicapés et l'insertion apostolique. Entre 1980 et 2000, la présence des sœurs pour la pastorale, les services aux personnes handicapées et les insertions apostoliques se fait sentir dans une trentaine de nouveaux endroits, souvent pour de courts séjours. Par la suite et jusqu'à nos jours, les religieuses ont continué leur apostolat en ouvrant de nouveaux lieux de mission pastorale et apostolique pour des périodes plus ou moins longues.

En 2017, les religieuses sont toujours actives à Saint-Damien-de-Buckland et dans quelques autres lieux de mission, de pastorale, de services apostoliques et de collaboration, notamment à Saint-Félix-de-Dalquier (Abitibi), à Thetford Mines, à Saint-Joachim, à Québec et à Lévis.

Une mission en Ontario

Les sœurs ouvriront deux missions en Ontario, soit à Saint-Joseph-de-Hearst en 1920 et à Fort Albany en 1972. Pour la première fois de leur histoire, deux religieuses quittent la Maison mère pour fonder un couvent à l'extérieur du Québec. Elles répondent ainsi à l'appel de M^{gr} Joseph Hallé, vicaire apostolique d'Ontario-Nord. Ce dernier œuvre à la colonisation francophone de ce coin de pays. Dans cette région isolée, tout est à bâtir et les rigueurs du climat s'ajoutent aux nombreuses difficultés rencontrées par

les sœurs. Elles évoluent dans le dénuement qui caractérise les premières années d'établissement dans une région de colonisation. En 1941, moins de deux ans après la mort de M^{gr} Hallé, les sœurs sont rappelées au Québec pour y enseigner. Des religieuses iront aussi en mission à Fort Albany en Ontario de 1972 à 1975.

Les missions à l'étranger

L'extension missionnaire de la congrégation à l'étranger se concrétise le 11 octobre 1948, avec le départ de quatre religieuses pour la République dominicaine. Le 21 novembre 1950, on y ouvre un noviciat et deux ans plus tard, on assiste à une première profession locale. L'aventure missionnaire s'y développe dans les régions du Cibao, du Sud-Ouest et du sud-est de ce pays. En 1992, la communauté comptait tout près d'une centaine de religieuses dominicaines.

Les activités apostoliques se portent par la suite vers de nouveaux horizons, principalement en terre africaine; pendant 40 ans, les sœurs procéderont à la fondation de nouvelles missions à Manni en Haute-Volta en 1955, à Dogondoutchi (de 1956 à 1991), à Kantchari en Haute-Volta en 1958, à Niamey au Niger en 1959 et au Burundi de 1971 à 1975, soit plus précisément à Bujumbura et Rutovu. Les sœurs ouvriront par la suite un noviciat à Saaba au Burkina Faso, et dès 1991, deux Africaines y font

leur première profession. Dans ce pays, on retrouve également des religieuses à Kantchari, Ouagadougou et Dargo qui continuent leur œuvre d'évangélisation, animées du même zèle apostolique que les fondateurs, tout en portant un souci particulier à l'éveil vocationnel.

Afin de former et promouvoir des communautés chrétiennes, la présence des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours s'étendra aussi en Amérique latine, soit d'abord au Pérou en 1974 à Chosica, Atico, Chala, Lima et Manchay, puis en Bolivie en 1975 à Sucre (travail auprès des personnes âgées et des enfants), Azurduy (1990 à 2002) et Santa Cruz, au Guatemala (à Nebaj, Guatemala ciudad et El Chol) de 1977 à 1997, en Uruguay en 1980, à Barros Blancos pour une mission d'évangélisation des quartiers pauvres, en 1982 au Nicaragua à San Juan del Sur, puis Managua et Chontales pour assurer la pastorale paroissiale et l'enseignement, de 1986 à 2015 à Curaçao, à Porto-Rico de 1989 à 2016, à Vega Baja et Aguilita et enfin, à Jacmel en Haïti en 2009.

La vie missionnaire à l'étranger sera souvent pavée de difficultés pour les religieuses d'origine québécoise ou d'autres pays. L'adaptation au climat et aux mœurs locales, les partenariats à maintenir avec d'autres missionnaires, le contexte politique peu sécuritaire et le manque de relève entraîneront à l'occasion la fermeture de missions.



- *De jeunes sœurs africaines prodiguant des soins. Collection NDPS.*
- *Sœurs de la congrégation de six différentes nationalités. Collection NDPS.*

En 2015, 95 religieuses natives de la région des Caraïbes, incluant le Nicaragua et Curaçao, étaient en action. Avec dynamisme et courage, elles se donnent à la mission d'évangélisation à travers le pays par leurs œuvres d'éducation, de pastorale et d'aide aux personnes âgées. L'œuvre en éducation se veut une priorité. Actuellement, les sœurs de la République dominicaine dirigent quatre collèges privés : le collège Belén à Nagua, le collège Nuestra Señora del Valle à Constantza, le collège Santa Teresita à Mao Valverde, et le collège Padre Fortin à Santiago.

Les actions d'évangélisation auprès des familles, des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées se déploient au cœur de leur désir d'aller vers les plus pauvres. Leur apostolat se concentre autour des besoins de la pastorale paroissiale, scolaire, catéchèse, promotion de la

femme, foyers pour personnes âgées, formation technique et formation de leaders en pastorale. Aujourd'hui, on compte par milliers les enfants, les adolescents et adultes qui reçoivent la bonne nouvelle de l'Évangile.

Cette effervescence missionnaire a mis Saint-Damien-de-Buckland au cœur de l'action et des lieux apostoliques de la congrégation. Non seulement y retrouve-t-on le siège social de la congrégation, mais aussi un lieu de ressourcement où convergent régulièrement des religieuses étrangères qui poursuivent les objectifs fixés par les fondateurs. Il est fréquent de côtoyer à la Maison mère des religieuses issues des différentes missions encore en activité et d'entendre des conversations en différentes langues.



- *Des religieuses à vélo en Afrique (en trame de fond).
Collection NDPS.*

Les missions internationales

Période	Lieu
1948-aujourd'hui	République dominicaine, Amérique du Nord (Caraïbes)
1955-aujourd'hui	Burkina Faso, Afrique de l'Ouest
1956-aujourd'hui	Niger, Afrique de l'Ouest
1971-1976	Burundi, Afrique de l'Est
1974-aujourd'hui	Pérou, Amérique du Sud
1975-aujourd'hui	Bolivie, Amérique du Sud
1977-1997	Guatemala, Amérique centrale
1980-1991	Uruguay, Amérique du Sud
1982-aujourd'hui	Nicaragua, Amérique centrale
1986-2015	Curaçao, Amérique du Sud (Caraïbes)
1989-2016	Porto Rico, Amérique du Nord (Caraïbes)
2009-aujourd'hui	Haïti, Amérique du Nord (Caraïbes)

La communauté internationale



La marche des sœurs dominicaines



Jeunes religieuses en formation



La joie de vivre en mission



Rencontre des sœurs de la République dominicaine



Sœur Carmen Arias, ex-conseillère générale

COLLINE NOTRE-DAME

- A Collège Saint-Damien
- B Pavillon central et les pavillons des jeunes

Le patrimoine de la modernité de la congrégation, témoin de son adaptation

Ancienne école normale, ancien collège Saint-Damien

Ancien orphelinat du Sacré-Cœur, appelé plus tard « Pavillon des jeunes »

Immeubles cédés par la congrégation à l'Oasis, la commission scolaire et le Gouvernement du Québec

ORIGINE DES CONSTRUCTIONS : 1961 à 1982

FONCTIONS ACTUELLES : Résidence pour personnes âgées l'Oasis, salle de spectacle de la Maison de la culture de Bellechasse, salle de réception, bureaux de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, bibliothèque municipale.



A

B

○ *La colline Notre-Dame. Photographie : Ron Garnett. Collection NDPS.*

LE PATRIMOINE DE LA MODERNITÉ

« Conservez tous les documents qui pourraient servir plus tard. »

— Joseph-Onésime Brousseau

Depuis les années 1940, une dynamique de mutation sociale et ecclésiale se prépare au Québec. Une période de renouveau et de défis se dessine pour la congrégation. De 1950 à 1970, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours poursuivent le développement de leurs œuvres sociales et ecclésiales, alors que la progression des effectifs se stabilise dans les années 1960. Deux phénomènes viennent bouleverser tous les secteurs de la vie québécoise, tant social, politique que religieux : soit l'avènement de la Révolution tranquille au Québec et le 2^e concile œcuménique du Vatican. S'ensuivent, pour la communauté, des retombées qui compromettent sa lancée en cette deuxième moitié de siècle.

La Révolution tranquille au Québec

La période de la Révolution tranquille représente une succession de changements rapides et importants intervenus au Québec dans le début des années 1960, mais largement prévisibles. Le gouvernement lance la Commission d'enquête sur l'éducation, supervisée par M^{gr} Alphonse-Marie Parent. Dès 1960, le gouvernement offre plus de financement aux commissions scolaires pour la création des classes de maternelle. L'année suivante, la scolarité devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans au lieu de 14 ans. De plus, l'école est gratuite jusqu'à la onzième année (équivalent de la cinquième année du secondaire). La plupart des écoles élémentaires et secondaires sont désormais gérées par l'État, mais

conservent leur structure confessionnelle. Des écoles privées reçoivent néanmoins une aide du gouvernement qui crée 55 nouvelles commissions scolaires catholiques et protestantes en 1965, un premier pas avant l'avènement de structures qui seront éventuellement basées sur la langue en 1998.

De nouvelles écoles secondaires publiques sont ouvertes, les polyvalentes, qui accueillent tous les jeunes élèves et emploient de nouveaux enseignants. En 1967, le ministère de l'Éducation crée une toute nouvelle institution : les collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) qui offrent des programmes préuniversitaires et des programmes de formation professionnelle. Pour combler le besoin d'enseignants, le ministère de l'Éducation crée une formation universitaire unifiée pour les futurs maîtres qui se regroupent au sein de syndicats pour améliorer leurs conditions de travail.

Comme pour le secteur de l'éducation, le gouvernement prend aussi le contrôle des institutions de santé du Québec et construit plusieurs hôpitaux pour répondre à la demande. Dès 1961, l'assurance hospitalisation permet aux patients de recevoir gratuitement les soins à l'hôpital. La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est créée pour mettre sur pied le régime de l'assurance maladie en 1970 qui permet à toute la population de profiter de soins de santé gratuitement.

Jusqu'en 1927, aucune mesure publique ni aucun incitatif fiscal ne vise

précisément les personnes âgées ayant cessé de travailler. L'aide sociale n'existe pas. Le premier régime public est alors créé par le gouvernement fédéral avec la Loi sur les pensions de vieillesse et visait les personnes nécessiteuses de 70 ans et plus. Cette même loi est remplacée en 1951 par le programme de la Sécurité de la vieillesse qui consacre son admissibilité à tous les résidents du Canada, peu importe leurs revenus. Les régimes privés apparaissent en 1948, avec la promulgation de la Loi sur les pensions aux employés de compagnies. Les premiers REER, d'abord réservés aux travailleurs autonomes, sont établis en 1957. Au cours des années 1960, le système de retraite au Québec et au Canada connaît une évolution fulgurante : le Supplément de revenu garanti est instauré en 1965, l'âge d'admissibilité à la pension de la Sécurité de la vieillesse est graduellement abaissé de 70 à 65 ans, le Régime de rentes du Québec est créé en 1966, en même temps que la Loi sur les régimes supplémentaires de rentes et enfin, le REER est étendu à l'ensemble des salariés en 1970. L'indexation sur le coût de la vie, complète et annuelle, est introduite en 1972. L'Allocation au conjoint est établie en 1975. Ce filet social garantit dès lors aux personnes âgées un minimum de revenus pour continuer de vivre chez eux ou pour se prévaloir des services offerts dans les maisons pour retraités. L'ère des hospices pour vieillards fondés sur la charité prend fin abruptement.

Le concile Vatican II

Ouvert le 11 octobre 1962 par le pape Jean XXIII, le concile Vatican II réunit des évêques de l'Église catholique romaine du monde entier pour promulguer l'enseignement de l'Église. Il se termine le 8 décembre 1965, sous le pontificat du pape Paul VI. Ce concile survient dans le

tourant d'une nouvelle civilisation de l'après-guerre, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des tensions et des inégalités entre les blocs de l'Est et de l'Ouest, entre le Nord et le Sud, de la conquête spatiale, des mouvements sociaux, de la décolonisation et des développements scientifiques et technologiques. Ce sont là, pour Jean XXIII, des « signes des temps » qui interpellent les croyants et invitent à entrer en dialogue avec ce monde traversé par des valeurs inédites et des défis de grande importance.

Le concile Vatican II convoquait à une « mise à jour », à une conversion institutionnelle et à une grande ouverture aux pauvres. Dans la vision de Jean XXIII, l'Église se devait d'être l'Église de tous, en particulier l'Église des pauvres, une Église servante et pauvre. Les seize documents qui résultèrent de cet événement conciliaire changèrent profondément le visage du catholicisme.

Ce concile sera la réforme la plus marquante de l'histoire de l'Église, manifestant une ouverture sans précédent au monde moderne et à la culture contemporaine, prenant en compte les progrès technologiques, l'émancipation des peuples et la sécularisation croissante. Le concile a insufflé à l'Église un nouveau style caractérisé par des attitudes d'écoute, de dialogue et de solidarité. Bien sûr, l'après-concile a connu des lenteurs, mais la voie engagée par ce dernier continue de creuser le sillon du renouveau et la volonté de s'attaquer à différents problèmes institutionnels ecclésiaux (Veilleux, dans *Relations*, 2009).

Pour la vie religieuse, le concile les invita à un retour aux sources de la consécration religieuse. Un immense travail est alors entrepris dans tous les instituts religieux afin de se resituer à partir de la vision des fondateurs, de nommer leur charisme spécifique, de revoir la formation des sujets ainsi que leur apostolat dans le

monde d'aujourd'hui et de témoigner de leur être ensemble en communauté. Des changements extérieurs sont aussi apportés avec la modification du costume et des règles de vie en communauté et dans l'action apostolique, et ce, en lien avec le changement social en cours. Tous les espoirs sont permis et les religieuses rêvent d'un renouveau adapté, ouvert sur le monde et toujours plus proche des pauvres à travers des œuvres et des actions apostoliques d'insertion auprès des démunis.

Mais la conjugaison des deux grands événements de la Révolution tranquille et du concile Vatican II, au cœur de la société québécoise, vient faire basculer les projets des religieuses de la congrégation qui, à cette époque, sont jeunes, dynamiques et sensibles à l'évolution sociale, culturelle et religieuse du milieu.

L'effervescence des années 1960 engendre une crise dans les instituts religieux, dont la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. La communauté se voit graduellement dépouillée de la majorité de ses grandes institutions : orphelinats, école normale, écoles ménagères, hospices pour vieillards, les entrées diminuent de façon drastique et les sorties de communauté augmentent jusque dans les années 1970. La communauté avait misé sur la formation des maîtres et sur la prise en charge des orphelins des deux sexes et autres jeunes en difficulté en investissant massivement, à Saint-Damien, dans la construction de bâtiments durables, avant-gardistes et inspirés des grandes réformes en cours. Mais au fil du temps, elle se voit dans l'obligation de laisser aller ce qui faisait sa grande fierté.

Une nouvelle école normale

Qu'en était-il de ces bâtiments d'envergure de la colline Notre-Dame? Rap-

pelons que le début des années 1960 avait été marqué au Québec par une grande réflexion sur l'avenir du système d'éducation en vue d'effectuer le rattrapage qui s'imposait alors, à l'instar de plusieurs autres secteurs sous la responsabilité de l'État. Pendant trois ans, tous les milieux reliés à l'enseignement sont en effervescence et des changements majeurs s'annoncent.

Toujours d'avant-garde, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours prennent les devants et décident d'ériger un énorme complexe sur le flanc ouest de la colline Notre-Dame qui s'étend au-delà de leur site conventuel à Saint-Damien-de-Bellechasse. Elles donnent d'abord le mandat à l'architecte Jean-Marie Roy de concevoir une école normale moderne pouvant répondre aux nouveaux objectifs de formation des éducateurs. Provenant d'une bonne famille de Saint-Léon-de-Standon, un village voisin, Jean-Marie Roy a les faveurs de la communauté; l'une de ses tantes compte parmi les religieuses de la communauté. Il sera d'ailleurs l'architecte de leurs projets pendant une trentaine d'années, soit jusqu'à sa retraite.

L'immeuble proposé sera de grande taille, réunira toutes les fonctions sous le même toit et comportera cinq étages supportés par une structure en béton armé, voire même sept planchers en certains endroits avec la cave. Afin de lui donner un certain dynamisme et de fractionner les volumes, le bâtiment sera légèrement incurvé et une chapelle en pente sera érigée en saillie sur la face ouest. On y aménage les fonctions traditionnelles d'une institution d'enseignement moderne et plus encore : salles de cours, bureaux, laboratoires, salle académique, gymnase de 24,4 m de longueur, cafétéria, salles communautaires et chambres pour les élèves en internat.

Le bâtiment mesure en tout 112,16 m de longueur par 16,76 m de largeur. La fenestration s'étire en bandes continues sur deux étages en façade et sur trois niveaux à l'arrière. Des panneaux de couleur terre cuite sont intercalés entre les rangées de fenêtres. Au dernier étage, les fenêtres prennent la forme de rectangles couchés et le parement de couleur gris rappelle par ses dimensions et son agencement les toits mansardés des bâtiments conventuels. À l'extrémité sud du bâtiment, à sa base et sur la partie en saillie, un revêtement de pierre est installé pour rehausser le prestige de l'immeuble et rompre la monotonie des autres façades. L'architecte a prévu plusieurs éléments d'ornementation comme de faux balcons, des galeries en porte-à-faux et une terrasse sur le toit principal. La construction se termine à l'été 1961 et l'édifice est inauguré en septembre suivant, juste à temps pour la rentrée.

Pendant une décennie, quelque 130 élèves sont accueillis annuellement à l'école normale Notre-Dame du Perpétuel Secours dans le but d'obtenir les connaissances générales, psychologiques et pédagogiques nécessaires pour l'obtention d'un brevet d'enseignement. Le premier principal a été le chanoine Florido Gagné (1961 à 1964), reconnu pour son air austère. Il fut suivi dans ce poste par les sœurs Thérèse de la Sainte-Face (Germaine Laliberté, 1964-1966), Suzanne Gosselin (1966-1968), Annette Gosselin (1968-1970) et, finalement, Marie-Anne Brochu (1970-1972).

D'abord fondée pour la formation des enseignantes, l'école normale a aussi accueilli en formule externe des garçons désirant poursuivre une carrière comme enseignant, soit entre 1965 et 1971. Des centaines de diplômes d'enseignement seront décernés aux nouvelles enseignantes qui travailleront dans les écoles de petites ou grandes agglomérations

urbaines. Au total 1 568 étudiants, principalement des femmes, obtiendront leur brevet d'enseignement à Saint-Damien. La grande notoriété de l'école normale est demeurée jusqu'en 1972, alors que le ministère de l'Éducation attribue aux universités le soin d'assurer la formation des enseignants.

Un niveau collégial dans Bellechasse

Doté d'une infrastructure moderne et bénéficiant d'un bassin de main-d'œuvre hautement scolarisée, Saint-Damien a su tirer son épingle du jeu avec la fermeture appréhendée puis réelle de l'école normale. Entre 1969 et 1973, l'édifice sert à offrir une étape de transition entre le niveau secondaire et le niveau universitaire : le niveau collégial général et professionnel. Le collège Saint-Damien accueille alors un nombre impressionnant de garçons et de filles. Dans le secteur professionnel, le collège offre les cours Techniques familiales et Techniques d'éducation spécialisée. Les exigences du ministère de l'Éducation se resserrent et la formation collégiale prend fin en juin 1974 à la suite d'une analyse défavorable de la situation. L'enseignement secondaire prendra la relève, fort de la présence de nombreux élèves qui avaient été accueillis comme pensionnaires au temps de l'école normale et du collège.

Le collège Saint-Damien, une école secondaire privée

Les écoles de la communauté à Saint-Damien ont toujours offert le service de pensionnat qui était ouvert à toutes les catégories d'étudiants. Les élèves du cours secondaire privé facilitaient les admissions aux autres niveaux d'enseignement offerts sur place. À partir de 1982, seul le pensionnat à la semaine est conservé en raison de la diminution du personnel religieux qui en faisait l'encadrement.

En 1990, on assiste à la fermeture de l'école privée des religieuses au collège Saint-Damien.

Nouvelles vocations pour le bâtiment de l'ancienne école normale

Le secondaire du secteur public se développe rapidement à Saint-Damien. La clientèle passe de 407 élèves en 1966-1967, à 1090 élèves en 1971-72, après la rationalisation découlant de la formation de 55 commissions scolaires régionales au Québec, dont celle de la Côte-du-Sud. Jusqu'en 1978, le secteur public est forcé de louer des locaux du collège administré par les religieuses pour y loger sa clientèle. Du personnel laïque vient prêter main-forte aux religieuses qui poursuivent leur travail dans leur école privée.

En juin 1978, l'école secondaire de Saint-Damien termine son installation à proximité dans une toute nouvelle polyvalente située au 70, route Saint-Gérard, pour offrir les niveaux de 1^{er} à 5^e secondaire du secteur public aux quelque 700 élèves venant alors des municipalités suivantes : Armagh, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Damien-de-Buckland, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Saint-Nazaire-de-Dorchester, Saint-Nérée-de-Bellechasse, Saint-Philémon et Saint-Raphaël. En 2012, on n'y comptait plus que 313 élèves et seulement 250

en 2016, ce qui inquiète notamment les maires des municipalités de la Contrée en montagnes qui ne prévoient pas d'augmentation de clientèle dans l'avenir.

Après l'exode des élèves du secteur public, il est devenu possible en septembre 1978 de regrouper toute la clientèle du secteur privé dans le bâtiment du collège, favorisant ainsi une meilleure organisation des activités pédagogiques et étudiantes.

Face à l'évolution de la situation et des nouveaux besoins, la communauté cesse ses activités pédagogiques au collège en juin 1991. L'ancien collège devient le carrefour de la Colline et offre diverses activités comme des conférences, rencontres et sessions.

Retour aux sources : l'accueil des personnes âgées à l'Oasis Saint-Damien

Une campagne de collecte de fonds est lancée en 1984 pour l'aménagement d'une résidence ou centre d'accueil pour les personnes âgées dans une partie des locaux désaffectés de l'école normale. La souscription populaire permet d'amasser 250 000 \$ et les sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours y vont d'un don de 250 000 \$. En 1988, les travaux d'aménagement permettent l'ouverture de l'Oasis Saint-Damien qui offre au début 24 studios pour personnes autonomes. Le loyer est gratuit et les frais d'entretien de l'immeuble sont partagés au prorata des espaces occupés. Entre 1995 et 1998, neuf unités pour gens autonomes sont ajoutées avec les surplus budgétaires accumulés. Avec l'aide de la Société d'habitation du Québec (SHQ), on assiste en 1996 à l'ouverture de la deuxième phase de l'Oasis Saint-Damien qui ajoute 26 chambres pour personnes en perte d'autonomie.

Les religieuses cèdent alors gratuitement l'immeuble en copropriété à l'Oa-



- *Le collège Saint-Damien, qui fut tour à tour : une école normale, un collège et une école secondaire privée, avant de devenir la Maison de la culture de Bellechasse. Collection NDPS.*

sis Saint-Damien et à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Du personnel supplémentaire est engagé et formé pour répondre aux besoins de la nouvelle clientèle. Enfin, l'année 2002 marque l'ouverture de la troisième phase de l'Oasis Saint-Damien; l'aide gouvernementale permet alors de créer 12 studios avec cuisinette pour personnes autonomes ayant encore le goût de cuisiner. Enfin, en 2014, la résidence inaugure l'étage Maurice Tanguay et la salle Desjardins. L'institution offre le soutien aux activités de vie domestique (AVD), le lavage, la buanderie, les repas et collations, le soutien communautaire, l'organisation de loisirs et activités et l'aide à la personne (bain, hygiène, alimentation, déplacements, surveillance, soins de santé, etc.)

L'administration municipale et la culture s'invitent

La municipalité de Saint-Damien-de-Buckland est devenue l'un des locataires d'une partie de l'immeuble pour l'hébergement de ses bureaux administratifs.

En 1998, c'est au tour de la Maison de la culture de Bellechasse, un organisme à but non lucratif, de prendre en charge la gestion et le développement de l'ancienne chapelle convertie en salle de spectacles à l'italienne, avec 353 sièges et une scène de 10 m par 8 m; elle s'occupe aussi de la gestion de l'ancienne salle académique, recyclée en salle de réception

d'une capacité de 335 personnes assises ou 568 personnes debout. En 2004, le cinéma Saint-Damien s'installe dans la salle de la Maison de la culture de Bellechasse et offre deux projections mensuellement au cours de la saison culturelle, soit de septembre à avril, en complément de la programmation culturelle régulière.

Le secteur de l'économie sociale s'implante : les Frigos pleins

Les Frigos pleins sont nés d'une recherche-action menée auprès de 85 familles à faible revenu de Bellechasse. Avec le support des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, les premiers groupes de cuisines collectives ainsi que quatre jardins communautaires sont actifs dès 1998. En juin 2000, l'organisme s'installe dans la cuisine de l'ancien collège Saint-Damien. Le volet d'aide alimentaire est alors complété par la mise en place du Petit magasin, des dépannages, de la cueillette de la solidarité et de la distribution des paniers de Noël. Des ententes solidaires avec le monde agroalimentaire permettent aux Frigos pleins de recevoir en don des aliments aux fins de distribution.

Aujourd'hui, les Frigos pleins obtiennent de l'autofinancement notamment par la vente de plats maison et la fabrication de confitures et de marinades. L'augmentation des demandes alimentaires a permis d'offrir des stages d'em-



- *On fête le réveil-
lon de Noël 1957
avec les enfants
de l'orphelinat du
Sacré-Cœur dans
le tout nouveau
pavillon sur la col-
line Notre-Dame.
Collection NDPS.*
- *Des leçons de
musique dispen-
sées aux enfants.
Collection NDPS.*

ployabilité pour faciliter le retour sur le marché du travail de quelques personnes. En moyenne, quelque 350 foyers de Bellechasse utilisent chaque année les services de l'organisme pour des dons en nourriture variant entre 40 000 et 50 000 kg, d'une valeur de 225 000 à 275 000 \$.

Les Frigos pleins ont déménagé officiellement en avril 2017 à Saint-Lazare-de-Bellechasse pour se rapprocher de leur clientèle et des autres organismes d'aide implantés dans le chef-lieu de la MRC de Bellechasse. L'organisme s'est porté acquéreur des anciens locaux occupés par le Centre de services de Saint-Lazare de la Caisse Desjardins du Cœur de Bellechasse qui a fermé ses portes.

L'orphelinat prend un virage jeunesse

Dès l'année de sa fondation en 1892, la congrégation des sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours s'est donné comme mission d'accueillir, d'héberger et de scolariser les enfants ayant perdu leurs parents. L'orphelinat agricole a occupé différents locaux jusqu'au milieu des années 1950. Un vent nouveau souffle alors sur le Québec, même en ce domaine. Inspirées par le modèle familial de l'orphelinat de Rivière-Ouelle, l'idée des pavillons fait son chemin. Après s'être rendues aux États-Unis pour visiter des centres de style pavillonnaire pour enfants, l'économiste générale et une compagne élaborent des plans pour Saint-Damien.

En 1957-1958, les sœurs décident d'implanter un complexe nouveau genre pour remplacer l'orphelinat du Sacré-Cœur. Le concept architectural innovateur repose sur la construction de petits pavillons dans le parc enchanteur qui s'étendait au nord de l'étang des sœurs en vue de créer une atmosphère familiale propice à l'évolution des enfants. Trois pavillons identiques sont implantés en 1957 et quatre autres s'ajouteront sur une période d'une

dizaine d'années pour créer un campus qui sera complété en 1967 par l'ajout d'un pavillon central multifonctionnel.

Avec leurs lignes épurées, les bâtiments conçus par l'architecte Jean-Marie Roy montrent une grande sobriété. Les grands toits débordants de type « papillon » se distinguent par leurs pentes orientées vers le centre de chaque pavillon. Les extrémités des bâtiments en béton blanc forment des murs rideaux largement fenestrés. Une grande galerie orne les façades des bâtiments abondamment vitrées au rez-de-chaussée. Chacun des bâtiments est identique aux autres et mesure 30,38 m de longueur par 15 m de largeur, à l'exception du bâtiment administratif qui forme un grand polygone irrégulier et compte de deux à cinq niveaux. Dès le départ, les bâtiments sont chauffés par les bouilloires du site conventuel au moyen d'une tuyauterie en sous-terrain.

En 1957, un complexe de trois pavillons voit le jour sur la colline Notre-Dame. L'aménagement de chaque pavillon vise à favoriser un environnement se rapprochant du milieu de vie familiale. Des orphelines et de jeunes filles provenant de foyers en difficulté y sont accueillies dans un climat empreint de sécurité, de tendresse et où le potentiel de chacune est valorisé. Jusqu'en 1962, le complexe porte le nom d'orphelinat du Sacré-Cœur, un héritage de la formule originale des orphelinats. Par la suite, il sera connu sous le nom de Pavillon des jeunes. Au cours des cinq premières années de fonctionnement, chacune des six unités de vie accueille 25 jeunes filles et plus, âgées de cinq à dix-sept ans.

Avec l'adoption de nouvelles politiques gouvernementales, la formule doit évoluer et l'œuvre est forcée de se spécialiser pour recevoir de jeunes mésadaptés sociaux affectifs. Les sœurs travaillant dans les pavillons doivent se perfection-

ner pour atteindre de nouveaux objectifs. Alors que certaines suivent des cours de « mères de groupe », d'autres font une formation en assistance sociale et en éducation spécialisée. Un quatrième pavillon est ouvert en novembre 1966 pour accueillir la clientèle scolaire de l'institution et lui offrir des cours de la première à la 9^e année.

En septembre 1967, le complexe s'agrandit de deux pavillons additionnels, l'un pour abriter 40 adolescentes poursuivant leurs études secondaires aux niveaux 3^e et 4^e et l'autre pour recevoir 48 garçons provenant de l'orphelinat Saint-Joseph. Pour la première fois, le gouvernement du Québec accorde un budget d'exploitation à l'institution qui emploie alors 70 personnes à temps complet. Pour loger tous ces travailleurs, un septième pavillon est construit et aménagé temporairement en novembre 1967. Au début de 1969, un nouveau bâtiment appelé le Pavillon central accueille le personnel de bureau, les services divers et devient le lieu de résidence des religieuses.

Le 30 mars 1971, l'institut obtient enfin son autonomie administrative suite à son incorporation sous le nom de Pavillon des jeunes inc. À compter de 1974, la prise en charge de clientèles nécessitant des soins spécialisés force le milieu et le personnel à se qualifier pour travailler avec des jeunes ayant des troubles de comportement, de personnalité et d'apprentissage. Au mois de mars 1980, le Gouvernement du Québec se porte acquéreur du complexe de pavillons qui devient officiellement le centre d'accueil Pavillon des jeunes inc. Pour les religieuses, c'est alors la fin de leur histoire des soins et des services auprès des orphelins, des orphelines et des jeunes en difficulté. Malgré la beauté du site, la disponibilité de main-d'œuvre locale (les

deux tiers) et la qualité de l'encadrement, six pavillons sont inutilisés en 1982 suite à une décision gouvernementale visant à relocaliser les activités pour diverses raisons.

Aujourd'hui, on retrouve encore des services de réadaptation avec hébergement offerts aux enfants en grande détresse qui doivent être retirés de leur milieu familial pour une certaine période de temps et qui ont des besoins de réadaptation spécialisés et personnalisés au quotidien. Ces enfants sont maintenant hébergés dans des unités de vie au Centre de réadaptation situé à Lévis ou dans des résidences et ressources dans la communauté et sont encadrés par des éducateurs spécialisés. Ces derniers ont pour rôles de briser l'isolement social des enfants, des jeunes et leur famille, de favoriser leur autonomie et d'aider à leur intégration sociale.

Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches ont annoncé en 2009 leur intention de se départir des huit bâtiments et des 84 600 m² de terrain du campus de Saint-Damien-de-Buckland. Il leur faudra attendre au 2 juin 2011 pour que tous les pavillons soient vendus par appel d'offres à la fondation Jeune de l'avenir, je t'écoute au prix de 200 000 \$. Différents problèmes rendent difficile le recyclage des bâtiments, dont l'isolation de la tuyauterie avec de la poussière d'amiante qui demande une coûteuse décontamination.

Un musée pour le centenaire de la communauté : le Centre historique

Une dernière construction importante viendra compléter le parc immobilier du site conventuel au cœur de Saint-Damien-de-Bellechasse. Pour marquer le centenaire de la fondation de leur congrégation, les religieuses créent le Centre historique afin de conserver,

mettre en valeur et diffuser l'histoire rurale et missionnaire qui se déroule alors sur un siècle. Une exposition permanente permet au public de mieux connaître le patrimoine de la communauté à travers ses résidences, son savoir-faire et ses différentes missions éducatives et sociales.

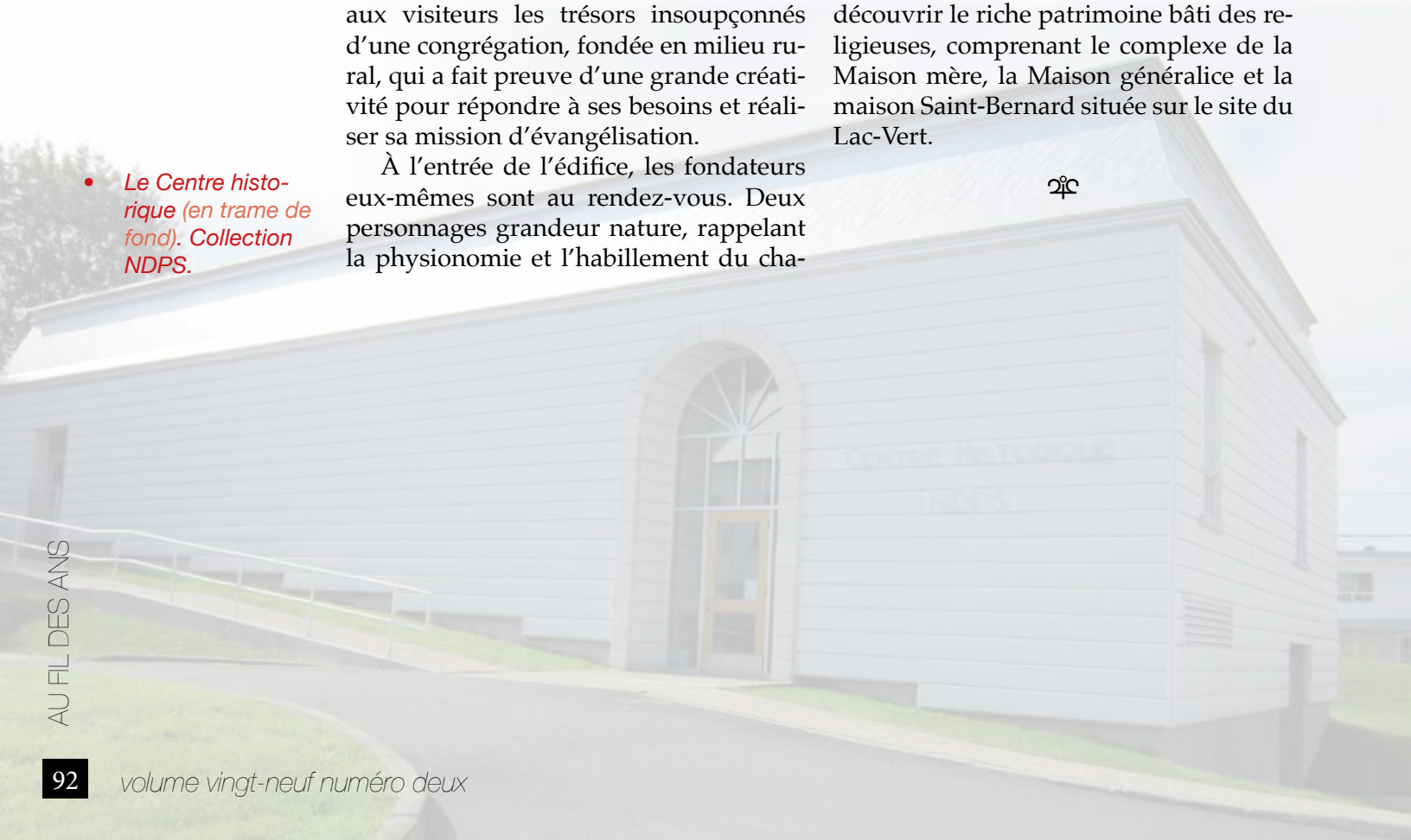
Le Centre historique a été construit en 1988, selon les plans de l'architecte Jean-Marie Roy. Il s'agira de l'une de ses dernières œuvres dans Bellechasse : le musée des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. L'immeuble mesure 27,74 m de longueur par 13,72 m de largeur et s'étend sur deux étages, surmontés par un toit plat ceinturé d'une fausse mansarde qui rappelle l'architecture dominante sur le site conventuel. L'entrée est soulignée par un grand portail vitré en hémicycle. Le bâtiment tire profit de la dénivellation du terrain pour donner accès à la chapelle voisine par un souterrain. Inauguré en 1991, ce musée particulier fait partie du riche patrimoine dévoilé au grand public en 1992. Le centre révèle aux visiteurs les trésors insoupçonnés d'une congrégation, fondée en milieu rural, qui a fait preuve d'une grande créativité pour répondre à ses besoins et réaliser sa mission d'évangélisation.

À l'entrée de l'édifice, les fondateurs eux-mêmes sont au rendez-vous. Deux personnages grandeur nature, rappelant la physionomie et l'habillement du cha-

noine Joseph-Onésime Brousseau et de Virginie Fournier (mère Saint-Bernard), présentent quelques objets typiques qui ont marqué les débuts de la communauté. De nombreux kiosques thématiques montrent le savoir-faire dont les sœurs ont fait preuve pour contrer la pauvreté et répondre aux multiples besoins de leur temps. En plus de transmettre des données pertinentes et inconnues de plusieurs, le Centre historique permet d'apprécier à sa juste valeur la mission et le charisme des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours qui se poursuit encore aujourd'hui au Québec, en Afrique, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et en Amérique centrale.

La visite du centre donne également accès à la Maison souvenir construite en 1882, à la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes reconstruite en 1906, et appelée aussi la « Chapelle du vœu », et à la boulangerie artisanale, en fonction de 1916 à 1996. En parcourant les deux sites conventuels, les visiteurs peuvent aussi découvrir le riche patrimoine bâti des religieuses, comprenant le complexe de la Maison mère, la Maison généralice et la maison Saint-Bernard située sur le site du Lac-Vert.

- *Le Centre historique (en trame de fond). Collection NDPS.*



L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA COMMUNAUTÉ

L'histoire de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours serait bien incomplète sans un portrait statistique de son évolution au cours des dernières années. En particulier, il est intéressant d'examiner quelques chiffres sur le nombre de religieuses et religieuses au pays. Dans tout le Canada, ils étaient 55 180 en 1975, 22 471 en 2004, et ne sont plus que 13 126 en 2017.

Les données compilées par la Conférence religieuse canadienne, une association regroupant les leaders de plus de 200 congrégations catholiques de religieuses et de religieux présentes au Canada, fournissent un tableau surprenant. Le nombre de congrégations de religieuses a connu une vertigineuse chute : 1992 : 252 ; 1996 : 146 ; 2000 : 109 ; 2002 : 130 ; 2004 : 68. Le nombre de jeunes en formation dans les congrégations religieuses féminines en dit long sur le renouvellement des effectifs religieux qui ne s'opère plus. Au Canada, on dénombrait 462 jeunes religieuses ou professes en 1975, contre 68 en 2004.

En 2017, 70 % des religieux et religieuses sont au Québec, soit quelque 9 256 personnes. En 2015-2016, ils étaient 13 290 au Canada et 9 529 au Québec ; 70 % des congrégations sont féminines et 30 % sont masculines. La répartition par groupe d'âge est la suivante : 50 % ont plus de 80 ans ; 44 % entre 60 et 80 ans ; 5 % entre 40 et 60 ans et seulement 1 % ont moins de 40 ans. Il n'y a que 120 (1 %) religieux et religieuses en formation initiale dont 40 novices à travers le pays. Par contre, près de 25 % vivent en infirmerie.

Des religieuses et des religieux vivant au Canada, 90 % sont originaires du pays et 10 % viennent d'ailleurs. Mais ces chiffres ne disent pas tout. Ils ne parlent pas des nombreux engagements sociaux et apostoliques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accompagnement, de la catéchèse et de la prière. Ce qui ne se mesure pas en chiffres est sans doute le plus important. (Pomerleau, 2017)

Les religieuses de la congrégation en date du 1^{er} mai 2017

Pays d'origine	Professes temporaires	Professes perpétuelles	Total
Canada	1	193	196
République dominicaine	3	83	86
Afrique	27	12	39
Bolivie	2	2	4
Nicaragua	1	2	3
Pérou	3	3	6
Curaçao	—	1	1
Total	36	295	332

Le portrait de famille des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours

Ces quelques statistiques sur les membres des congrégations religieuses au Canada et au Québec traduisent une partie de la situation qui caractérise la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours au début de 2017. En 125 ans, cette communauté a accueilli 1353 religieuses, dont 696 sont décédées et 322 ont quitté pour retrouver leur statut de laïque. Au début de l'année 2016, il restait encore 335 religieuses, mais leur distribution illustre une tendance nouvelle qui se reflète par une surprenante répartition géographique des membres de la communauté. Le renouvellement s'opère désormais principalement sur le continent africain et la République dominicaine compte le plus grand nombre de religieuses après le Canada, soit le quart des effectifs.

Treize religieuses canadiennes travaillent encore comme missionnaires. Elles sont quatre en Afrique, cinq en Bolivie et quatre au Pérou. Dix sœurs sont mobilisées pour le fonctionnement du généralat à Saint-Damien-de-Buckland, dont trois Dominicaines. On compte 173

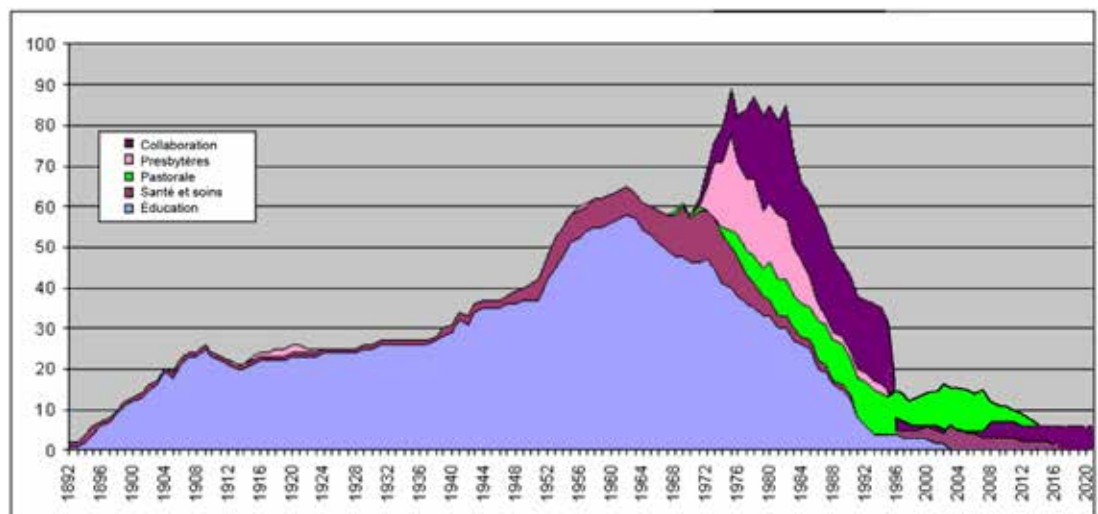
religieuses rattachées à l'entité territoriale de Québec, dont une Dominicaine.

LES ŒUVRES ÉVOLUENT

Les statistiques montrent bien la décroissance du nombre de religieuses qui a diminué au fil des ans sous l'effet de facteurs socioéconomiques et religieux apparus autour de 1960. Cette évolution est encore plus évidente quand on étudie les changements intervenus dans la nature des œuvres auxquelles se sont consacrées les religieuses depuis leur fondation jusqu'à aujourd'hui. L'analyse effectuée par sœur Gaétane Guillemette, dans sa thèse de doctorat intitulée *Un tournant à risque... Le difficile passage de la décomposition à la recomposition de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours*, montre comment s'est effectué, notamment, le passage des œuvres dans sa communauté.

Traditionnellement voué à l'enseignement et à des soins de santé, l'action apostolique de la communauté s'est axée ensuite sur la pastorale, les services dans les presbytères et surtout, des engagements en collaboration qui se présentent de deux façons :

Évolution des œuvres au sein de la communauté



1. Les sœurs s'insèrent, collaborent et travaillent (de façon rémunérée ou bénévole) dans des organismes.
2. Des laïques s'associent et collaborent à la mission de la congrégation.

Le graphique précédent, tiré de la recherche de sœur Guillemette, a été mis à jour à compter de 1996, à partir des statistiques compilées par la communauté pour les œuvres qui ont cours au Québec.

En examinant cette courbe des œuvres et particulièrement la période allant de 1996 à 2016, force est de constater une constante diminution des activités traditionnelles des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Le graphique suivant illustre une tendance à la baisse pour toutes les œuvres poursuivies au Québec, mais il ne permet pas de comprendre que la diminution du nombre de religieuses et leur vieillissement a aussi eu pour effet de réduire le nombre de lieux de missions et le nombre de religieuses affectées aux différents endroits.

En effet, c'est que très souvent, il n'est resté qu'une seule sœur à chaque lieu de présence. Des secteurs ont été complètement abandonnés. Ainsi, il n'y a plus de sœurs dans les presbytères, au service des prêtres, depuis 1996. La dernière religieuse enseignante a délaissé sa classe en 2002. En 2016, il ne reste plus que deux religieuses au service des personnes handicapées à Lévis. La présence pastorale demeure active, avec seulement cinq religieuses. Dans le secteur de la collaboration, quatre sœurs apportent leur contribution à l'intérieur d'un organisme et de deux institutions et la communauté du Lac-Vert réalise des projets de collaboration avec divers organismes. L'ouverture aux laïques dans la mission de la congrégation commence en 1994. Actuellement, seul le secteur de la collaboration montre une relative stabilité, et ce, avec une moyenne de 5,7 laïques missionnaires sur une période de 21 ans.

Si on trace des courbes de tendances pour les diverses œuvres identifiées dans le

Évolution et tendances des œuvres dans le temps



graphique ci-dessous, les 12 personnes encore impliquées dans des œuvres externes au Québec en 2016 auront pris leur retraite au plus tard en 2020.

Laissons sœur Guillemette raconter comment sa congrégation a fait face à la tempête et comment elle s'est adaptée au cours des dernières décennies. Les bouleversements qu'elle a vécus ont échappé à la majorité de la population qui devait aussi modifier ses façons de vivre en société, de penser et de travailler. Le « vivre ensemble » des sœurs s'est avéré à la fois une force dans l'adversité, mais aussi une source de problèmes de gestion considérables, comme la vente ou la cession de propriétés, l'obligation d'ajouter davantage de résidences communautaires et l'accroissement du nombre de religieuses malades ou en perte d'autonomie.

Un vent de changement : Vatican II et la Révolution tranquille

La congrégation, alors à son apogée institutionnel, entre dans un temps de changement avec la décennie 1960. Le cadre traditionnel dans lequel elle vit depuis la fondation commence lentement à se modifier. Deux événements clés contribuent au profond mouvement de transformation qui s'amorce. Sur le plan social, le processus de sécularisation en gestation dans les années 1940-1950 s'engage vers 1960 avec la Révolution tranquille. L'État prend en charge l'éducation, la santé et les services sociaux : des services jusque-là dispensés par les communautés religieuses. Au plan ecclésial, le concile Vatican II, ouvert en 1962, se manifeste comme un vent de fraîcheur dans l'Église. Les instituts religieux sont invités à retourner aux sources, aux fondateurs et au charisme premier. Un processus d'innovation s'enclenche et les œuvres se diversifient. En même temps, la décroissance des effectifs religieux s'accroît.

LA TURBULENCE ET L'ESOUFFLEMENT

De par sa situation rurale, la communauté entre en contact plus lentement avec le phénomène de la sécularisation de la Révolution tranquille. Malgré tout, les temps changent et les orientations aussi. Avec le rapport Parent, la création du ministère de l'Éducation et la Loi de l'enseignement privé, le monde de l'éducation se modifie. De nouvelles structures scolaires s'établissent. Dans les années 1970, l'ère des écoles ménagères et de l'école normale n'est plus et les sœurs se retirent d'une trentaine d'écoles paroissiales.

À partir de 1967, l'enseignement agricole ne fait plus partie du paradigme éducatif de la congrégation. À l'aube des années 1970, les orphelinats disparaissent au profit de structures modernes d'aide à l'enfance.

L'organisation des services communautaires doit s'ajuster. Jusqu'en 1970, à la Maison mère, on retrouve une très grande diversité de services assumés par les religieuses : les soins de santé incluant l'infirmier, la pharmacie, l'atelier dentaire, l'otorhinolaryngologie, l'ophtalmologie, la phytothérapie, etc. Des sœurs travaillent à l'imprimerie, sur la ferme, dans les jardins, à la boulangerie, la buanderie, la cordonnerie, dans les cuisines et les salles de coutures, etc. Au cours des années, la communauté passe d'une infrastructure communautaire autarcique à un service plus global et interdépendant. L'embauche de travailleurs laïques à l'emploi de la congrégation devient une nécessité.

Parallèlement, la communauté entre dans une période de déstabilisation. Les changements dans l'éducation et la santé introduisent une nouvelle façon d'exercer leur apostolat. Les sœurs font l'apprentissage d'un nouveau rapport au monde qui influence le style de vie conventuel. De plus, la décroissance rapide des effectifs, due au non-recrutement, au vieillissement

et aux nombreuses sorties depuis la fin des années 1960 entraîne un réaménagement des œuvres.

Une étape de redéfinition de leur manière d'être en communauté et dans la société s'amorce.

LE PAYSAGE APOSTOLIQUE EN TRANSFORMATION

Avec les transformations sociales des années 1960-1980, la communauté s'ouvre à de nouvelles façons d'exercer sa mission et oriente ses activités vers d'autres secteurs.

La pratique pédagogique se transforme et les normes de qualification augmentent. Dorénavant, les religieuses partagent la direction et l'enseignement dans les écoles laïques. Elles sont membres du corps enseignant des écoles primaires, des polyvalentes et des collèges.

Graduellement, les religieuses délaissent l'enseignement et cherchent d'autres manières de s'insérer dans la paroisse. Le champ de la pastorale paroissiale, scolaire et diocésaine se déploie et leur permet de se maintenir dans un univers ecclésial, près de leur formation religieuse. Après une première expérience en 1915 et 1918, le service des presbytères reprend dans la décennie 1970. Les sœurs œuvrent dans vingt-six presbytères répartis dans les régions de Chaudière-Appalaches, Québec, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord. Diverses tâches leur sont confiées : secrétariat, réception, entretien ménager, cuisine, sacristie, chorale, service pastoral, etc.

Le domaine de la santé connaît une certaine stabilité. Des religieuses complètent le personnel soignant et administratif des centres d'accueil et des foyers pour personnes âgées. Les études en sciences infirmières augmentent pour répondre aux demandes de ces milieux ainsi que des pays de mission et de la Maison mère.

En 1979, sous l'instigation des Augustines de la miséricorde, une première expérience de collaboration se réalise avec le

Département de santé communautaire de Montmagny, en prêtant une sœur NDPS pour la mise en œuvre d'un centre de bénévolat, logé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et desservant toute la grande région du Département de santé communautaire.

L'ajustement apostolique qui s'ensuit conditionne le modèle de vie communautaire dans la mission. L'action des religieuses commence à passer d'un engagement au service d'une œuvre commune à un engagement plus individuel, en divers lieux, dans des activités apostoliques reliées à la mission de l'institut.

Quant à la vie missionnaire à l'étranger, la congrégation intensifie son action en République dominicaine et en Afrique. En 1974, elle ouvre une mission en Amérique du Sud.

UNE MISSION PARTAGÉE (1980-2000) : LES EXPÉRIENCES APOSTOLIQUES ET L'AJUSTEMENT ORGANISATIONNEL

Après avoir laissé la majeure partie des œuvres scolaires, sociales et hospitalières, l'apostolat de la communauté se déploie, dans les années 1980 et 1990, dans des initiatives nouvelles centrées sur leur mission première.

Des sœurs s'engagent auprès des personnes handicapées à la maison Sainte-Marie à Lévis. D'autres vont en éducation de la foi et s'insèrent dans divers organismes d'aide : démunis, familles dans le besoin, personnes âgées, sidéens, itinérants, immigrants, jeunes de la rue, ex-prisonniers, toxicomanes, prostituées, etc. Leur implication dans la pastorale paroissiale se traduit par différents services d'animation, d'accueil, de présence, d'aide aux devoirs, de visites aux malades, de secrétariat et par une participation aux comités paroissiaux, diocésains et aux organismes du milieu.

À travers le monde, la mission continue son expansion grâce à l'accueil de femmes originaires de ces pays qui demandent à

faire partie de la communauté. Bientôt ce sont elles qui assument la charge de l'apostolat et l'administration des régions de la congrégation : l'Amérique centrale et les Caraïbes, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Durant cette période, l'infrastructure continue de se modifier. À la Maison mère, plusieurs services sont abandonnés tandis que d'autres s'organisent. Le nombre de religieuses diminuant, les soins infirmiers, l'entretien général et l'administration demandent un personnel laïc de plus en plus nombreux.

LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Avec d'autres, le champ de la mission s'élargit. Une collaboration de plus en plus grande s'établit entre des communautés religieuses. La congrégation s'associe à divers projets, dont celui de la maison de Lauberivière. Cette maison naît grâce à la coopération d'une quarantaine de congrégations et de l'archevêché de Québec. Ses portes ouvrent officiellement en 1983. Durant ses dix premières années d'existence, Lauberivière compte sur une équipe composée de près de 200 bénévoles, dont la majorité provient des communautés religieuses.

En 1991, la congrégation collabore avec d'autres religieuses dans un projet de soutien aux immigrants avec le centre multiethnique de Québec. Diverses collaborations s'instaurent pour les soins aux handicapés et le répit dépannage à l'Arche de Jean Vanier à Saint-Malachie, la maison Louise Brissette à Saint-Anselme, la famille Lachance à Lac-Etchemin et la maison La Chrysalide de La Sarre en Abitibi, etc.

Depuis Vatican II, le mouvement d'association des laïcs à un institut de vie consacrée s'étend. Des laïcs désireux d'approfondir de manière particulière leur engagement baptismal sont invités à vivre une communion spéciale à la spiritualité et à la mission d'une communauté donnée. L'Association

Perpétuel Secours (APS) prend forme officiellement le 13 mai 1989 avec les premiers engagements des personnes associées.

L'ASSOCIATION PERPÉTUEL SECOURS

Attentives aux signes des temps, sœur Alice Roy, supérieure générale et les membres de son conseil général, proposent lors du Chapitre 1984, une association avec des laïques. L'idée de partager le charisme des communautés religieuses est encouragée dès 1980 par l'archevêque du diocèse de Québec, Maurice Couture : « N'ayez pas peur, n'hésitez pas à partager ce trésor d'Église ».

Au cours de l'année 1985-1986, sœur Thérèse Godbout, responsable du dossier, entreprend des démarches en ce sens et rédige un essai sur la spiritualité des fondateurs. En octobre 1986 elle fait une demande à l'Évêché pour aller de l'avant et en janvier 1987, l'archevêque donne son autorisation. Entre temps, sœur Tharsile Fortier écrit deux livres sur les fondateurs : *Le mendiant des pauvres* et *Dans la main de Dieu*.

Après une longue préparation, l'Association Perpétuel Secours (APS) prend forme officiellement le 13 mai 1989. La célébration de l'engagement des trois premières candidates a lieu à la chapelle Sainte-Anne, Saint-Damien-de-Buckland.

Grâce à l'engagement de religieuses auprès des personnes associées, l'APS se développe rapidement. Dès 1990, 31 hommes et femmes tentent l'aventure et 3 renouvellent leur engagement. Leur nombre s'accroît d'année en année. En 2015, on dénombre une centaine d'associés au Québec et plus de cinq cents en Amérique du Sud, Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Afrique.

LES SENTIERS DU SILENCE

Les Sentiers du silence représentent un organisme sans but lucratif qui offre depuis 2006 des activités de silence au Lac-Vert,

propriété des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Saint-Damien-de-Buckland. Les Sentiers du Silence sont le fruit d'un groupe de laïcs formés à l'esprit du silence où les forces, les compétences et les intérêts de chaque personne s'unissent dans le respect des différences et des valeurs de la spiritualité chrétienne.

LE PORTAGE

Le Portage est un organisme canadien à but non lucratif dont l'objectif est d'aider les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie à vaincre leur dépendance et à vivre une vie sobre, heureuse et productive. Depuis sa fondation en 1970, le Portage a aidé des milliers de personnes à reprendre leur vie en main grâce à ses programmes spécialisés en réadaptation de la toxicomanie offerts aux adolescents, aux adultes, aux femmes enceintes et aux mères avec de jeunes enfants, aux toxicomanes souffrant de problèmes de santé mentale, aux autochtones, et aux individus référés par la justice.

Une heureuse collaboration s'est développée entre le centre de réadaptation en toxicomanie du Portage pour jeunes situé à Saint-Malachie et les sœurs. Grâce à ce partenariat, les familles et les proches des résidents du centre du Portage ont accès à un service d'hébergement à moindre coût sur le site du Lac-Vert. Cet accès facilite grandement les rencontres et les visites familiales entre les jeunes résidents et leur entourage.

En contrepartie, des résidents du Portage ont participé bénévolement à des travaux variés sur le site du Lac-Vert. Un groupe a notamment réalisé une murale décorant une pièce destinée à l'Association des personnes handicapées de Bellechasse, tandis que trois autres groupes ont nettoyé des sentiers pédestres en vue d'améliorer la qualité de l'environnement et la beauté de la nature sur le site.

L'avenir de la communauté

Le soir du 31 décembre 1899, le père Brousseau se posait la question : « Que sera la paroisse dans cent ans? Et notre cher couvent, et notre belle œuvre, et toutes nos bonnes religieuses? » Cette année, la communauté souligne le 125^e anniversaire de sa fondation et son œuvre ne semble pas prête de disparaître.

Au Québec, en ce XXI^e siècle, le rapport à la religion a changé, mais le soutien aux plus pauvres et les besoins de sens à la vie se font toujours pressants. Attentive aux signes des temps et ouverte aux questionnements d'un monde en changement, la communauté se prépare à accueillir l'avenir dans son originalité et sa nouveauté. Elle entre dans cette nouvelle ère avec l'intention de poursuivre de façon créative et selon ses moyens sa mission d'évangélisation. Aussi, met-elle le cap sur la collaboration et l'interculturalité dans la poursuite de sa visée missionnaire.

La présence pastorale et missionnaire des religieuses s'adapte à la réalité de l'institut et du monde. Cette présence se vit autant en paroisse que dans un service communautaire ou dans un lit à l'infirmerie. Chacune est consciente qu'elle est en mission par son attitude de présence amoureuse et compatissante auprès des gens qu'elle côtoie, qu'elle accueille, qu'elle visite ou qui la soignent et qui travaillent dans les différents services à la Maison mère et ailleurs.

Un autre lieu d'espérance creuse un sillon de créativité et de communion dans la mission partagée avec des laïcs, des organismes et d'autres instituts. Grâce à la complicité entre des personnes engagées et des religieuses, l'œuvre d'évangélisation au Lac-Vert à Saint-Damien prend son envol en 2009. Au cœur de ces collaborations grandit une spiritualité de partage, d'humanité et d'amour fraternel.

- *L'entraide, une valeur toujours présente chez les sœurs (en trame de fond). Collection NDPS.*

La communauté vit une étape majeure de transition. Plusieurs défis de planification de son avenir se présentent à elle, dont la dimension missionnaire et interculturelle. Les sœurs avancent en âge, mais d'autres, provenant de sept nationalités différentes, les rejoignent. Cette relève les dynamise et les propulse en avant.

Le charisme de présence amoureuse et compatissante de Dieu Providence, au fondement de l'institut, continue de rayonner et de se transmettre à travers les religieuses de la congrégation, les personnes associées et les laïques collaborateurs. La mission d'évangélisation de la communauté se poursuit au cœur de sa raison d'être : les plus pauvres, et elle s'actualise dans divers engagements éducatifs, caritatifs, ecclésiaux et missionnaires. Ainsi, de par le monde, les religieuses, les laïques associés et les collaborateurs contribuent par leur « être » et par leur « agir » à révéler la présence amoureuse et compatissante de Dieu Providence et à

manifeste le perpétuel secours de Marie dans le quotidien de leur existence.

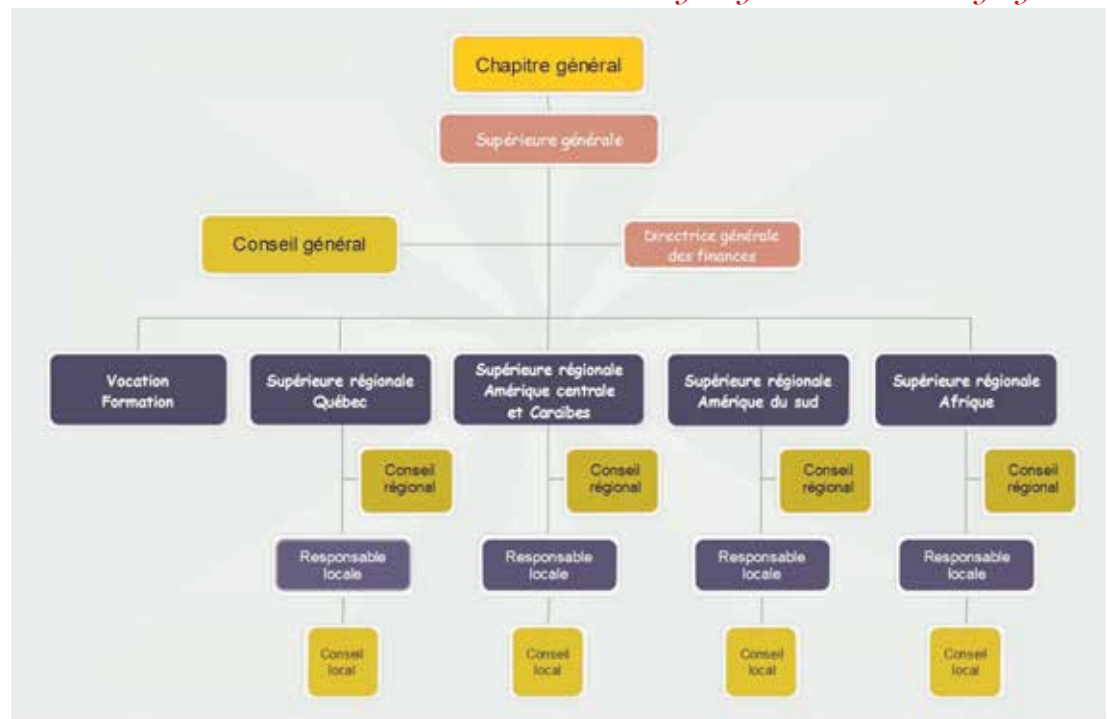
La force de la congrégation

Le charisme des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours s'enracine dans toute l'histoire de la congrégation et leur confère une force morale indéfectible. Au surplus, ses membres ont leur façon bien à elles de vivre en communauté.

Leur institution montre une organisation forte, structurée, à l'écoute de ses membres. Peu de structures organisationnelles comptent autant de paliers participatifs et consultatifs : chapitre général, conseil général, conseils régionaux et conseils locaux. Présente dans de nombreux pays, la congrégation a su se doter de structures qui donnent une grande autonomie locale.



Organigramme de la congrégation





Ensemble, on prépare le repas



Sœur Sonia Mena, comptable et fleuriste



Pique-nique à la Maison mère



Sœur Gisèle Cadoret, philatéliste à 80 ans



Sœur Irène Cayer, ex-économiste générale

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Bâtisse d'administration à Saint-Damien = 6^e étage/Gauthier, Guité et Roy. – Échelles différentes. – 1968 — 17 dessin(s) d'architecture : Crayon et encre sur papier. Cote : P767 D402-66

Infirmierie des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Saint-Damien = 6^e étage/Gauthier, Guité et Roy (signature de Jean-Marie Roy). – Échelles différentes. – 1984-1985 – 36 dessin(s) d'architecture : Crayon, encre et aquarelle sur film. BAnQ P767 D746-84; BAnQ P767 D746-86

Maison mère des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours/Pierre Rinfret. – De 1947 à 1948 — 6 dessin(s) d'architecture. Projet d'architecture relatif à la Maison mère des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours située à Saint-Damien-de-Buckland dans le comté de Bellechasse. Le projet contient les dessins suivants : plan, élévation, détail. BAnQ P548, D1120

Plans d'architecture d'addition à la Maison mère située dans la ville de Saint-Damien dans le comté de Bellechasse. Le projet comprend les dessins suivants : plan; élévation; coupe; détail. BAnQ P767 D280

Résidence des orphelins, Les R.r. S.s. N.-D. du Perpétuel Secours, Saint-Damien = 6^e étage/Jean-Marie Roy et Gauthier, Guité et Jean-Marie Roy, et Noël Mainguy. – Échelles différentes. – 1956-1966 — 23 dessin(s) d'architecture : Crayon et encre sur papier et papier à esquisse. Cote : P767 D127-57

ÉTUDES

BILODEAU, Réjean, *L'histoire de l'acériculture et des sucriers de Bellechasse, Saint-Damien-de-Buckland* (Québec), 2016.

Conférence religieuse canadienne (sous la direction d'Yvon Pomerleau), 2017.

DÉSILETS, Alphonse, *Le miracle de St-Damien, 1892-1944*, Montmagny (Québec) : Éditions Marquis, 1945.

Dictionnaire bibliographique du Canada, Vol. XIV (1911-1920).

GOSSELIN, Julienne, *Une maison bâtie sur le roc : la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours*, Éditions Anne Sigier, 1992.

GUILLEMETTE, Gaétane, *Un tournant à risque... Le difficile passage de la décomposition à la recomposition de la congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours* [Thèse de doctorat], Québec : Université Laval, 2003.

LAFLAMME, Jean, *Au service des orphelins : les frères de Notre-Dame-des-Champs 1902-1932*, Québec : Éditions Maxime, 2013.

LEBLOND, Marie-Paule, *NDPS : Un siècle sur les bords du lac Vert*, Québec : Imprimerie Vitray inc., 1992.

Le père Brousseau et les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. URL : La Renaissance catholique au Canada (page consultée le 30 avril 2017)

LESSARD, Huguette, *Informations sur ma congrégation NDPS, livret relatant des événements et dates concernant la congrégation, imprimé à la Maison mère des sœurs NDPS, Saint-Damien-de-Buckland* (Québec), 1991.

PLOUDE, Antonin-M., « Les pierres crieront », *Rosaire*, Vol. 74 (Octobre-Novembre 1969).

PRÉVOST, Pierre, « Une tournée des anciennes écoles de Saint-Henri », *Au fil des ans*, Vol. 26, No 1 (2014).

ROUILLARD, Eugène, *La colonisation dans les comtés de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska* [Québec, s.n.], 1901.

Saint-Damien-de-Buckland 1882-1982 : route des montagnes [Québec, s.n.], 1982.

SAINT-PIERRE, Jacques, « Les sœurs du Perpétuel-Secours à Saint-Damien et les frères de Notre-Dame-des-Champs », *Encyclobec*, 2002.

ST-ARNAUD, Paul, Jean-Pierre LAMONDE et Gisèle ASSELIN, *Bellechasse*, Québec : Éditions GID, 2007.

TÉMOIGNAGES

À L'OCCASION DU 125^e ANNIVERSAIRE DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS, LES RELIGIEUSES ONT INVITÉ DES ANCIENNES ÉLÈVES, PROFESSEURS, PENSIONNAIRES, EMPLOYÉS, PAROISSIENS, STAGIAIRES MISSIONNAIRES, AGENTS DE PASTORALE ET MEMBRES D'ORGANISME À TÉMOIGNER DE LEUR EXPÉRIENCE AU CONTACT DES SŒURS. VOICI QUELQUES EXTRAITS DES HOMMAGES REÇUS :

« Vous toutes, mes sœurs, que j'ai connues, aimées et avec lesquelles j'ai cheminé et grandi, je peux dire que vous continuez à m'inspirer et à me servir de modèle. Je ne sais pas où j'en serais autrement, mais ce qui est certain, c'est que je vous suis un peu redevable de toutes les grâces que Dieu m'accorde. Je suis persuadée que vous y avez été pour quelque chose et que vous avez contribué à me faire grandir spirituellement. Un grand merci ! »

*
* *

« C'est au collège Saint-Damien, en première secondaire que j'ai pris la meilleure décision de ma vie : celle de ne pas m'enligner dans le mauvais chemin et de fournir tous les efforts pour réussir. Je me souviens de cela comme si c'était hier. Les sœurs m'ont donné confiance, m'ont valorisée, m'ont soutenue. Je le répète, de vraies mères ! »

*
* *

« Par votre présence, Notre-Dame du Perpétuel Secours est bien connue et priée par les Burkinabè. Votre présence en pastorale, en éducation formelle et informelle ainsi que dans la santé fait de vous des femmes dynamiques et des artisanes de développement dans un pays aux multiples besoins. »

*
* *

« Vous m'êtes devenues une référence de sérénité et de paix, d'accueil et de générosité, d'ouverture et d'envergure. Je ne deviendrai jamais religieuse, mais je vous garderai toujours dans mon esprit et mon cœur comme des femmes modèles. Merci d'être là, dans notre société en général et dans ma vie. »

*
* *

« La communauté religieuse de Notre-Dame du Perpétuel Secours et chacune de ses membres peuvent être fières de tout ce qu'elles ont accompli, donné, partagé et apporté à la population de Saint-Damien et pour le rayonnement de leur bonté dans leur mission humanitaire à l'étranger. Un immense MERCI pour tout ! »

*
* *

« Je veux surtout rendre témoignage de l'authenticité, de la simplicité, de la force tranquille et du courage de ces femmes de service et de foi dont j'ai pu mesurer plus d'une fois l'attachement exceptionnel et indéfectible à l'égard de leur milieu et, plus généralement envers des personnes qui avaient besoin d'appui, surtout les plus faibles (les jeunes, les personnes âgées et les malades). »

Une compilation de sœur Yolande Blier, ndps.

